LES AFFAIRES
marchent, malgré la saison chaude, chez les commerçants qui annoncent régulièrement dans la "Patrie."

La Patrie

SI VOU[illegible]Z CHAUD
à la ville, [illegible]spirer l'air frais de la [illegible]e. — Mais où aller?—M[illegible] ne petite annonce dan[illegible]trie" et vous le saure[illegible]t.

31e ANNEE--No 122--DOUZE PAGES — MONTREAL, LUNDI 19 JUILLET 1909 — LE NUMERO : UN CENTIN

Le dividende du Power monte à 7 pour cent

Les actionnaires du M. L. H. & P., ont décidé ce matin d'augmenter son dividende. A l'avenir elle paiera sept pour cent par année au lieu de six et le premier dividende trimestriel de un et trois quarts pour cent sera payable le quinze du mois d'août prochain.

Deux laitiers traduits devant le Recorder

Le recorder entendra demain les causes de Osias Lasalle et Alphonse Racine, deux marchands de lait accusés d'avoir vendu du lait inférieur en qualité à l'étalon de la ville. Le premier habite 377 avenue Papineau et on l'accuse d'avoir offert en vente du lait écrémé, alors que le second, un laitier de Ahuntsic, aurait vendu du lait trop pauvre en matières grasses et en matières solides. Le recorder statuera sur leurs cas demain matin.

122 bébés sont morts la semaine dernière

Cent vingt-deux bébés sont morts à Montréal, la semaine dernière contre 99 la semaine précédente. C'est le record de la présente année. De ce nombre plus de cent ont succombé à l'entérite.

Mais, grâce à Dieu, s'il part des enfants, il en arrive! C'est ainsi que les statistiques vitales nous disent que la semaine dernière trois cent-cinq naissances ont été enrégistrées à Montréal. Cela bat de cinq le plus haut record de l'an dernier. Le nombre total de décès, la semaine dernière, a été de 189, dont 75 au-dessous de 6 mois, 29 au-dessous d'un an, 11 au-dessous de 2 ans et 7 au-dessous de 5 ans.

Une démonstration qui devrait être concluante

VANCOUVER, C. A., 19. — Les exportateurs et hommes d'affaires de Vancouver se sont amusés à illustrer aux dépens du Dr Pugsley, ministre des Travaux Publics, la nécessité dans laquelle certaines parties du port se trouvent d'être draguées. Au moment où ils passaient près de l'entrée de False Creek où depuis longtemps un draguage est requis, le capitaine Troup fit échouer sur un banc de sable le steamer "Joan" sur lequel le ministre avait pris place ainsi que la délégation des hommes d'affaires qui l'accompagnait dans sa visite du port.

Le steamer ne subit aucune avarie et fut renfloué sans aucune aide. Quant au ministre, il ne fit aucune promesse définitive.

Les scopes persistent à ouvrir le dimanche

Ceux qui pensaient que les amendes récemment imposées aux propriétaires de salles de vues animées auraient pour effet de les faire fermer leur portes le dimanches, ont pu s'apercevoir hier qu'ils se trompaient. Les propriétaires ou gérants de ces salles sont fermes dans leur attitude et disent qu'ils ne fermeront pas tant que la loi ne sera pas appliquée également pour tous, c'est-à-dire pour les parcs. En conséquence, la police provinciale a constaté hier que beaucoup des grands établissements de la rue Sainte-Catherine et de la rue Saint-Laurent demeuraient ouverts toute l'après-midi et toute la soirée. Une autre série de poursuites sera incessamment prise contre les délinquants.

Nouvelles lignes souterraines reliant N.-York à sa banlieue

NEW-YORK, 19. — Deux nouvelles artères souterraines qui sont destinées à relier d'une manière plus intime notre ville à sa banlieue ont été définitivement installées et ce matin le premier train électrique de wagons en acier est passé en sifflant dans le nouvel "McAdoo tube" et s'est rendu de la gare terminus de la rue Church à New-York, jusqu'à Jersey City. Les deux voies souterraines ouvertes aujourd'hui ne forment que le commencement d'un système qui dans un délai assez court remédiera à l'inconvénient pour notre ville d'être située sur une île et permettra au voyageur venant de l'Ouest, du Sud ou de la Nouvelle-Angleterre—on peut même dire de n'importe quel point du territoire de traverser la ville sans quitter le train pour monter en voiture, en tramway électrique ou s'embarquer sur un bac.

LE "PREFONTAINE"

IL EST ENTRE DANS NOTRE PORT, SAMEDI, A LA REMORQUE DU "VIRGINIA". — IL N'EST PAS AUSSI AVARIE QU'ON LE PENSAIT.

Le "Préfontaine" à la remorque du "Virginia," est arrivé dans le port, samedi après-midi. Il est actuellement à la cale Tale. Les dommages ne sont pas aussi considérables qu'on l'avait cru, et les officiers de la compagnie espèrent que le "Préfontaine" pourra reprendre son service sous peu.

BROYE PAR UN TRAIN

Un serrefrein du nom de Ferdinand Lemieux à l'emploi du C. P. R. a été écrasé par le convoi de la ligne Montréal-Québec, hier midi, près de la gare de Saint-Martin. On ignore dans quelles circonstances l'accident s'est produit. L'enquête du coroner doit avoir lieu, cet après-midi, à 2 heures.

Le défunt était originaire de Lévis.

MORT DE MME S. P. STEPHENS

LITTLE ROCK, Arkansas 19. — Mme Susan Pierce Stephens, connue dans le monde littéraire sous le nom de "Sheppard Stephens" et fille de feu l'évêque Henry Niles Pierce, du diocèse épiscopal de l'Arkansas est morte hier.

50 OUVRIERS SONT RENVOYES

LA COMMISSION DE L'INTERCOLONIAL LEUR SIGNIFIE LEUR CONGE.—25 AUTRES AURAIENT LE MEME SORT.

(Dépêche spéciale à la PATRIE.)

RIVIERE DU LOUP, 19.—La nouvelle commission du chemin de fer Intercolonial a décidé de diminuer les dépenses qu'occasionne l'exploitation de leurs usines de réparation, ici. Samedi dernier, cinquante ouvriers ont reçu avis que dans quinze jours leurs services ne seront plus requis. A cette dernière date, vingt-cinq autres ouvriers recevront un semblable avis.

Cette réduction du nombre des ouvriers aux usines de l'Intercolonial a causé beaucoup de surprise et, si elle est définitivement mise à exécution, ne manquera pas de faire un tort considérable, ici.

A TOUTE VITESSE

Un groupe d'excursionnistes venus de Trois-Rivières est arrivé en ville hier midi. Ce sont MM. J. W. Descoteaux, W. S. Descoteaux, J. Ed. Cloutier, J. Ryan et L. Bureau. Tous les cinq ont quitté Trois-Rivières hier matin à six heures dans leur automobile. Ils ont fait étape à Louiseville où ils ont entendu la basse messe puis ont filé vers Montréal où ils sont arrivés un peu avant midi. C'est presque un record de vitesse.

LE 65ième REGIMENT AU CHAMP DE TIR

Le concours annuel de notre régiment canadien-français a eu lieu samedi dernier, à la Pointe-aux-Trembles. Un beau succès

Le concours annuel de tir du 65e Régiment a eu lieu samedi au champ de tir de la Pointe aux Trembles. L'instruction du tir est l'une des plus importantes données aux soldats et ce concours qu a lieu chaque année est la conséquence de l'importance que l'on attache à cette branche de l'éducation militaire. On conçoit que c'était le désir du lieutenant-colonel Labelle et des officiers de son état-major, que le plus grand nombre de soldats possible prissent part à ce concours aux armes de guerre.

Sgt. R.Lauzon No 2... 13

Concours de l'Association du Tir. Sept coups à 200, 500 et 600 verges

$5—Maj. E. Peltier 79
4—Sgt U. Langlois No 4..... 75
5 Le trompette F. Guinnet 67
2—Le tambour G. Delfausse 67
$1.00 :—
E. Thomas No 5—..... 64
Sgt. R. Lauzon No 2..... 58
Sgt. N. Moreau No 3..... 58
Cap. E. Desogne No 4..... 52

CONCOURS DU TIR
Huit prix de $1.00.

Sap. W. Walsh, 1er P.W.F..... 42
S.-Sgt. J. G. Clarke, 1er P.W.F. 42
M. E. C. Shaffer, C.P.R..... 42
Corp. P. Honnan, 1er P.W.F..... 42
Capt. M. Pope, R.C... 42

PRIX DE COMPAGNIE

$10.00—1ère équipe, 3e V.R.C.	212	1
7.50—3e équipe R.H.C.....	205	2
5.00—2e équipe C.A.....	203	3
2.50—1ère équipe P.W.F....	202	4

PRIX AGREGES

Trophée présenté par le lieut.-col. J. A. Ouimet, et médaille d'argent, major Peltier..... 170

Médaille de bronze, le col.-sergent U. Langlois... 142

600 verges

Trophée donné par le lieut. Jos. Loranger, le major Peltier..... 87

Agrégés.—Insigne et $1—Sgt. R. Lauzon. No 2... 121

$1—S.-Sgt. A. Lauzon... 111

Concours ouvert à tous.

Sgt. R. Lauzon, No 2... 137
Corp. E. Desogne, No 4..... 129
S.-Sgt. A. Lauzon 120
Le tambour G. Delfousse... 120
Le Sgt. Guinnett... 126

LE LIEUTENANT-COLONEL LABELLE, ENTOURE DU MAJOR PELTIER, DES CAPITAINES FILIATRAULT, HERCULE BARRE, DE TONNANCOURT, BOIVIN, ARCHAMBAULT et W. BARRE, PENDANT LES EXERCICES DU TIR. — Cliché du photographe de la PATRIE.

Aussi, aux heures matinales, samedi, une centaine de jeunes militaires s'exerçaient-ils à placer des projectiles sur les cibles à des distances assez considérables.

Des récompenses étaient décernées aux meilleurs tireurs du régiment.

Les soldats tira ent sur des cibles rondes divisées en zônes concentriques, auxquelles étaient attachés un certain nombre de points.

Les juges du concours étaient le lieutenant-colonel Labelle; le major Peltier; les capitaines Filiatrault, Hercule Barré, de Tonnancourt, Boivin, Archambault, J. W. Barré.

Le trompette Bugler a gagné le premier concours, distance de 200 verges, avec 29 points. Le major Peltier a obtenu le plus grand nombre de points dans le concours de l'Association de Tir. Le colonel-sergent Langlois est arrivé premier, dans un concours spécial de 500 verges.

Des jeunes militaires ont dénoté une justesse de coup d'œil et une précision remarquable dans ce concours. Avec un peu de pratique, ils deviendront aussi forts que les champions du tir.

Le résultat du concours se lit ainsi :

Sept coups à 200 verges:—

Le trompette F. Guinnet	29
$5—H. Beauchamp No 7	22
4—Sgt. R. Lauzon, No 2...	22
3—Cap. G. Levac, No 2 —— —	21
2—Sgt. A. Lauzon	20
Quatre prix de $1:—	
L. Sicard No 2.....	19
P. Dupuis No 1—.....	18
Sgt. R. Marion No 5.....	17
Concours spécial:—	
Cinq coups à 500 verges.	
1.—Trophée présentée par le capitaine J. Giroux, et $5.00, le col.-sergt. U. Langlois, No. 4	23
$4—Maj. E. Peltier	23
3—Corp. E. Desogne, No 4	19
2—Le tambour G. Delfausse	18
Six prix de $1.00:—	
Le trompette F. Guinnet	18
A. Campeau No 6—— — —..	18
Capt. J. Filiatrault No 8	17
Sgt. R. Marion, No 5.....	17
Sgt. N. Moreau, No 3	17
E. Dansereau, No 4	16
Six prix de $1.00.	
Sgt. L. Grignon No 6.....	15
Cap. J. A. Gosselin No 8	14
J. Demine No 4	14
Sgt. R. Guindon No 4	13
P. Dupuis No 1	13
3—E. Thomas, No 5...	43
2—A. Lauzon.....	41
1—R. Lauzon, No 2.....	41
1—H. Guinnett, No 1...	41
1—Sgt. N. Moreau, No 3... ...	40
1—Sgt. R. Marion, No 5...	39
Huit prix de $1.00.	
E. Dansereau, No 4...	32
P. Dupuis, No 1...	28
A. Meloche, No 2...	26
L. Lussier, No 2.....	25
Corp. G. Lavac, No 2...	22
A. Emond, No 2...	19
Sgt. L. Desjardins, No 7...	17
Sgt. L. Grignon, No 6...	17
Prix pour compagnie :	
1er Trophée présenté par le lieut.-col. Labelle et $8, compagnie No 4...	105
2e, $4, compagnie No 3...	92
Concours ouvert à tous. Cinq coups à 600 verges.	
1. $5—M. E. C. Shaffer, C.P.R.	24
2. 4—Corp. C. J. G. Luck, 5e R. H.....	23
3. 3—C. White, 5e F. C. E....	23
4. 2—W. Mills, 3e V. R. C....	23
5. 1—D. McNaughton, 5e R. H.	23
6. 1—F. Dumfries, 3e V.R.C...	23
Dix coups à 600 verges.	
$8—W. M. Eastcott, 2e V.R.C.	46
6—A. D. Noble, 2e C.A.....	45
4—Sgt. G. W. Sharpe, 2e C.A.	45
3—R. Bennett, 4e F.C.E....	44
2—F. Dumfries, 3e V.R.C.....	44
2—Corp. A. Parnell, 1er P.W.F.	44
2—S. R. Cairns, 3e V.R.C.....	44
2—G. Wall, 1er P.W.F.....	44
2—C.-Sgt. L. Clarke, 1er P. W. F.....	43
2—R. A. Holland, 3e V.R.C...	43
Dix prix de $1.	
Corps. E. S. Taylor, 3e V.R.C.	43
S.-Sgt. J. Drysdale, 3e V.R.C...	43
B.-Sgt. J. Braodhurst, 5e R.H..	43
W. Mills, 3e V.R.C....	43
Corp. I. Lytle, 5e R. H.....	43

LES MILITAIRES DU 65e REGIMENT PRENANT PART AU CONCOURS DE TIR, SAMEDI. — Photographies de l'artiste de la PATRIE

UN PATISSIER SE SUICIDE

DANS UN MOMENT D'ALIENATION MENTALE, ALBERT CREVIER SE LOGE UNE BALLE DANS LA TETE.

Albert Crevier, pâtissier, qui habitait l'immeuble de la rue Cartier, portant le No 637, s'est tiré une balle dans la tête, samedi après-midi, dans un moment d'aliénation mentale.

Crevier, d'après ce que les membres de sa famille ont raconté au coroner, était en excellente santé, semblait heureux, et n'avait aucun motif de se faire sauter la cervelle.

Après son dîner, samedi, le malheureux s'enferma dans sa chambre, se plaça sur son lit, là s'appliqua le canon du revolver sur la tempe et se fracassa le crâne.

Quand les membres de sa famille accoururent, Crevier était mort.

Le coroner, ce matin, a permis l'inhumation du cadavre, après avoir rendu un verdict de suicide dans un moment de folie.

INSPECTEUR DES BOUEES

M. A. Chatigny, inspecteur en chef des bouées entre Montréal et Portneuf, partira demain matin pour faire l'inspection des six lumières sur le lac Memphremagog.

ON REPECHE SON CADAVRE

LE CORPS DU JEUNE DUCHESNEAU EST DECOUVERT FLOTTANT DANS LA BAIE DE LA POINTE AUX ANGLAIS. — IL EST TRANSPORTE A MONTREAL.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

RIGAUD, 19. — Plus de doute possible. Le jeune Duchesneau a péri de la manière qu'on présumait lors de sa disparition. On a découvert son cadavre à plusieurs milles d'ici. Tout porte à croire que le malheureux jeune homme a lutté jusqu'au bout pour échapper au gouffre qui l'attirait.

Dans l'avant-midi d'hier, un jeune sauvage d'Oka, du nom de Nelson, aperçut un cadavre qui flottait près de la Pointe-aux-Anglais, dans une baie connue sous le nom du "Champ du Nègre". Il tira ce corps sur la grève et après l'avoir couvert d'herbes, il partit pour Rigaud, afin de communiquer la nouvelle de sa macabre découverte. Il dut faire le trajet à pieds. Il n'existe aucune communication téléphonique entre l'endroit où il trouva le cadavre et Rigaud.

Vers quatre heures, M. Duchesneau apprenait la nouvelle qu'on avait trouvé le corps d'un noyé à quelques milles de Rigaud. M. Champagne, avocat, mit alors son yacht à la disposition du pauvre père, qui partit accompagné de M. Lalonde, son beau-père, du Dr Lafleur et de M. Joseph Vallée, juge de paix. L'embarcation était conduite par M. Gédéon Vallée, capitaine d'expérience.

Vers six heures on arrivait au lieu où gisait le cadavre. Celui-ci était complètement nu, à l'exception des pieds qui étaient chaussés. Ce fut justement ce qui aida à son identification, car il était horriblement tuméfié. Pour plus de sûreté, M. Duchesneau examina les dents du défunt, et il se convainquit complètement qu'il était en présence des restes de son fils.

On s'apprêta ensuite à reprendre le chemin du retour. Le cadavre fut enveloppé d'une couverture et attaché sur une porte légère qu'on avait apportée à cet effet, qui fut remorquée par le yacht jusqu'à Rigaus, où deux embaumeurs de Montréal furent mandés pour l'ensevelissement.

Dans le doute où l'on se trouvait à propos du district où l'accident était arrivé, on téléphona au coroner McMahon et au coroner Berthiaume de Terrebonne, afin d'avoir la permission de transporter le cadavre à Montréal.

La découverte du cadavre du jeune Duchesneau à la Pointe-aux-Anglais s'expliquerait d'après les connaisseurs par la lutte qu'il a soutenue contre les éléments pour défendre sa vie. Emporté par le vent furieux, il vit le danger qui le menaçait et il ôta ses habits, afin d'être prêt pour le moment où la chaloupe chavirait. La voile céda sous l'effort du vent, faisant tourner l'embarcation. Cette voile fut trouvée un peu en haut du quai de la Pointe-aux-Anglais, et la chaloupe elle-même tout près. Le jeune Duchesneau a dû tenter d'atteindre la rive à la nage, mais il succomba dans ses efforts.

Le cercueil a été mis à bord du train à destination de Montréal, où il est arrivé ce midi, et a été transporté à la demeure de son père, rue Drolet.

ORDINATION A BATISCAN

Mgr CLOUTIER Y CONSACRE DEUX NOUVEAUX LEVITES.

(Dépêche spéciale à La Patrie)

BATISCAN, 19 — Une cérémonie touchante a eu lieu hier à Batiscan, à l'occasion de l'ordinat on de MM. Arthur Brunelle et Emile Turcotte.

Monseigneur Cloutier officiait, assisté d'un clergé imposant.

Les vêpres solennelles ont été chantées par le nouveau lévite, M. Arthur Brunelle.

Grand souper, le soir, chez M. Elzéar Brunelle, père du nouveau prêtre. Une trentaine de membres du clergé étaient présents.

Ce matin, à sept heures, a eu lieu la première messe de M. Brunelle. Une foule nombreuse de parents et d'amis assistait.

M. Turcotte a dit sa première messe dans sa place natale, Champlain.

A l'occasion du passage de Monseigneur à Batiscan, les citoyens s'étaient fait un devoir de décorer leurs résidences. La paroisse avait un air de fête tout-à-fait réjouissant.

L'église avait aussi été magnifiquement ornée de fleurs, de drapeaux, d'inscriptions.

Dans la soirée de samedi Sa Grandeur, accompagnée de son chapitre, est allée faire une promenade en yacht, sur invitation de son propriétaire M. Napoléon Constantine.

FUNERAILLES D'UN CONSTABLE

Un service funèbre pour le repos de l'âme du constable Joseph Déry, du poste No. 14, décédé vendredi dernier, a été chanté ce matin en l'église Saint-Jean-Baptiste. Cinquante agents en grande tenue, sous le commandement du capitaine Landriault et du lieutenant Turner, ont rendu les honneurs à la dépouille mortelle qui a été transportée à Maskinongé, lieu de naissance du défunt.

RECOMPENSE AU DEVOUEMENT

LE DOCTEUR J. N. ROY RECOIT UNE DECORATION DU GOUVERNEMENT FRANCAIS POUR SERVICES RENDUS.

Nous apprenons avec plaisir que M. le docteur J. N. Roy, vient de recevoir une décoration du gouvernement de la République Française, en hommage, des services médicaux, qu'il a rendus en Indo Chine, il y a quelques années.

Malgré la réserve du distingué médecin, nous avons appris que se trouvant un jour sur un paquebot des Messageries Maritimes, qui, de Saïgon, Cochinchine, se dirigeait au Tonkin, il fut appelé à donner des soins à des marins victimes d'un grave accident. Le paquebot sur lequel il se trouvait fut consigné au petit port d'Ayot, où le navire de guerre le "Lutin" avait fait naufrage, à la suite d'une explosion.

La décoration du Dragon de l'Annam, décernée à M. le docteur J. N. ROY.

Le docteur J. N. Roy, qui était le seul médecin à bord, et même dans Ayot, s'offrit généreusement de donner tous les secours médicaux nécessaires. Officiers et marins du "Lutin" donc, reçurent tous les soins qu'exigeait leur état et furent conduits, toujours sous les soins du médecin canadien au Tonkin, où le gouverneur d'alors, M. Beau, rendit hommage à son dévouement.

C'est en reconnaissance de ces services que le docteur Roy devient aujourd'hui officier du Dragon de l'Annam.

Nous sommes heureux d'offrir au jeune médecin, nos plus sincères félicitations pour cette haute décoration que l'on apprécie tant en France et dans les colonies.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

IL Y EN A EU, EN JUIN DERNIER 421 DONT 129 FATALS, AU CANADA.—LES GREVES.

(Spécial à la PATRIE.)

OTTAWA, 19.— Pendant le mois de juin il est survenu 421 accidents de travail en Canada, dont 129 ont causé la mort; le mois précédent sur 263 accidents, 93 avaient été fatals. En juin 1908, sur 400 accidents, il y avait eu 137 pertes de vie. Le mois dernier, il y a eu 36 pertes de vie de plus que le mois précédent, et 8 de plus que le mois correspondant en 1908. Les accidents sérieux, mais non mortels, ont aussi augmenté de 143 en un mois. Dans dix-huit cas seulement les victimes étaient âgées de moins de 21 ans.

Sur le nombre total des accidents le mois dernier, il y a eu 29 personnes tuées dans l'agriculture, et 27 blessées; dans les chantiers, 23 tués, 26 blessés; mines, 16 tués, 18 blessés; chemins de fer, 23 tués, 36 blessés; dans la préparation de produits alimentaires et le tabac, 1 tué, 9 blessés; navigation, 5 tués, 32 blessés; transport, 7 tués, 19 blessés; travaux municipaux, 2 tués, 8 blessés; ouvrages sur bois, 1 tué, 28 blessés.

Les accidents chez les mineurs et les employés de chemins de fer ont beaucoup augmenté pendant le mois; dans le premier cas dûs en grande partie à des imprudences, et dans le deuxième aux collisions, ainsi qu'aux déraillements.

Le "Gazette du Travail," qui fournit ces renseignements, fait aussi mention de 14 différends ouvriers survenus pendant le mois de juin en Canada, diminution de 1 sur le mois de mai, et augmentation de 1 comparé à juin 1908. Les différends le mois dernier concernaient 38 maisons et 4,701 ouvriers. La perte de travail a été de 86,806 jours, comparé à 96,857 jours en juin 1908.

Dans chaque cas, moins un, il s'agissait d'une augmentation de gages. Dans un cas les mécontents s'opposaient à travailler avec des non-unionistes.

Sur le nombre il y avait deux grèves à Ottawa, l'une concernant les charretiers à l'emploi de la municipalité, et l'autre les journaliers employés aux excavations de l'hôtel "Château Laurier." Ces derniers n'ont rien obtenu, tandis que les grévistes "municipaux" ont réussi à se faire payer 48 cents de l'heure ou $4.32 par jour de neuf heures, bien que l'ingénieur de la ville ait eu des briseurs de grève pour $3.85 par jour.

AU PARC DE LORIMIER

C'EST AUJOURD'HUI QUE S'OUVRE LE SECOND MEETING POUR CHEVAUX TROTTEURS.

DE BONNES COURSES EN PERSPECTIVE

LES CHEVAUX TROTTEURS

C'est cet après-midi, à 2 heures, que s'ouvrira au Parc De Lorimier, le grand meeting de chevaux trotteurs et ambleurs.

Tel que nous l'avons déjà fait remarquer, cet événement sera le plus important que nous ayons encore eu cette année. Deux classes sont au programme.

AU PARC DELORIMIER
LISTE DES ENTREES POUR LES COURSES DE LA SECONDE JOURNEE DU MEETING, AU PARC DELORIMIER.

CLASSE 2.21 AMBLE. BOURSE $400.

Capt. Logan, S. S. Perrot, South Hero, Vt.
Kings Mantle, Chas. H. Lee, Barton, Vt.
Lawrence Wilkes, C. Robillard, Montréal.
Marguerite, Wm. Hodson, Montréal.
Prince Medium, Wm. Hodson, Montréal.
Col. Hunter, J. E. Deardon, Melbourne, Vt.
Bonny West, W. H. Duba, Sheldon, Vt.
Groveland Wisdom, N. Lecavalier, Montréal.
King Arthur, Lady Simon, Lou R., R Potvin, Montréal.
Patterson, Jones & Strong, Peterborough, Ont.
Pactola Boy, J. M. Blake, Concord, Vt.
Scribnaught, J. Utton & Son, Morrisville.
Alfio, H. F. Pierce, Stanstead.
Mess. Saranac Allen Silsner, Cornwall.
Rio De, Mary Lake, Napanee, Ont.
S. O. B., Newport Stock Farm, Newport, Vt.
Jennie V., H. A. Harding, Barton, Vt.
Vic. Pointer, E. A. Sunderlin, Lebanon.

CLASSE 2.15 AMBLE. BOURSE $400.

The Plummer, Geo. M. Whitney, Burlington.
City Queen, L. G. Bennett, Port Hope, Ont.
Little Johnny, Geo. Bonnall, Lewiston.
Tony Bars, Wm Hodson, Montréal.
King Brino, A. Labelle, Montréal.
Deacon Pointer, C. McMahon, Montréal.
Tobin, H. F. Pierce, Stanstead.
Gracie Pointer, Jas. Nobel, Toronto.
Isabelle, Dr S P. Phelps, Worwood.
Prince Archer, Sig Alexander, H. A. Harding, Barton.
Stonewall, J. H. Moore, Toronto.
Billy Bruno, Brossard et Frère, Montréal.
Silver Heels, J. Utton & Son., Morrisville.
Dot, L., Vic. Brossard, Montréal.

UNE BONNE NOUVELLE

C'est l'intention des directeurs du Montreal Driving Club de donner en août prochain, des courses au galop et des steeplechases tout comme à Blue Bonnets.

Le Turf

DES FORTUNES COLOSSALES POUR DES COURSIERS

LONDRES, 19 — La vente annuelle de chevaux coureurs, à Newmarket, s'est terminée samedi dernier, après que les têtes mises à l'enchères eurent réalisé, à quelques centaines de dollars près, le million.

A eux seuls, les chevaux de l'écurie de feu Sir Daniel Cooper, atteignirent le quart de million.

C'est encore la vente la plus importante qui ait encore été faite à Newmarket depuis nombre d'années.

La jument Flair, de l'écurie Cooper, fut vendue $78,750 à F. Stern, un jeune homme qui a à peine atteint sa majorité. C'est le prix le plus élevé encore payé à Newmarket. La Flèche fut, il y a quelques années, vendue pour $66,150. Flair, qui est issue de Glare, par St-Frusquin, est considérée comme étant la bête la plus parfaite qu'il y ait en Angleterre. L'écurie de Cooper se composait de 13 juments, qui furent vendues pour la jolie somme de $252,788.

Les principaux montants d'argent donnés par les acheteurs furent les suivants :

Lesbia, $47,250, achetée par T. W. Smith ; Edmée, par Juggler—Pink Pink Pearl, $33,607, G. S. Davies ; Fleta, par St-Simon—Float, $8,137.50 ; M. Cheri Halbroun ; Silver Thread, par Ayrshire—Footlight, $11,625, G. S. Davies ; St-Cecilia, par St. Serf—Melody, $6,037.50, M. Boyd Rockfort ; Film, par Enthusiasm—Glass, $12,075, J. Buchanan ; Foal, par Sheen—Footlight, $10,237.57, Sir R. Waldie Griffith ; Dame Fortune, par St-Simon—Float, $8,925.

H. Lytham's Greenbird, par Gallinule—Ivy Spray, $8,925 ; H. Lytham ; Singing Bird, par St-Frusquin—Melody, $4,200, M. Laidlaw ; Robin, par Orme—Silver Thread, $4,200, W. Raphael.

M. Cherie Halbroun a aussi payé $21,000 pour la jument Musa, et W. Winger paya $12,075 pour la jument Sainte Nitouche, et $10,425 pour la jument Lily of the Valley.

Nombre d'autres têtes ont été vendues à des prix variant entre $5,000 et $2,000.

FLYING FOX TIENT LE RECORD

La plus forte somme d'argent encore donnée a été celle de $196,875, payée par M. Edmond Blanc, pour Flying Fox, autrefois propriété du Duc de Westminster. L'agent de M. W. C. Whitney, de New-York, risqua alors $187,500, mais ne voulut monter davantage, laissant à M. Blanc le soin de verser cette fortune colossale pour un simple pur sang.

Voici une autre liste des fortunes dépensées en diverses circonstances pour l'achat de chevaux coureurs: Diamond Jubilee, $187,500 ; Cyllene, $157,500 ; Ormonde (Amérique), $150,000 ; Jardy, $150,000 ; Val d'Or, $140,000 ; Sceptre, $128,000 ; Rock Sand (Amérique, $128,000 ; Duke of Westminster, $110,000 ; Gaiter More, $108,000 ; Ard Patrick, $105,000 ; St-Blaise, $100,000; Gouvernaut, $100,000 ; Kendal, $90,000 ; Bons Vists, $80,000 ; Adam (Amérique), $80,000 ; Meddler (Amérique, $75,000 ; Watercress (Amérique, $76,100 ; Hamburg (Amérique), $70,000.

Les Champions du Canada de la Souque à la Corde

LES CHAMPIONS DU CANADA DE LA SOUQUE A LA CORDE.

Les quatre champions du Canada à la souque à la corde, accompagnés de leurs dévoués directeur et instructeur, MM. Arthur Gaboury et Alexandre Sauvé. Ces fameux athlètes ont vaincu à tour de rôle, tous ceux qui se sont mesurés contre dans le grand tournoi du Parc Dominion.

Ces champions sont: J. Alain, M. Charbonneau, H. Caron et N. Trudeau. Debout au centre, A. Sauvé ; assis, A. Gaboury, surintendant de la M. S. R.

Nous devons à l'obligeance de notre ami, E. L. Giroux, photo, 498 Ste-Catherine-Est, de pouvoir publier cette superbe photographie.

LES JOUTES DE CROSSE DU SAMEDI

Nouvelle défaite des National et Capital aux mains des clubs de l'Ouest

Lequel de ces deux clubs occupera la dernière position ?

LA DEFAITE DU NATIONAL

Notre club canadien-français qui était répété quasi-invincible sur son terrain : Maisonneuve, vient de subir un deuxième échec de la part d'un rival dont il avait toujours triomphé à Montréal. Son amour propre en est profondément atteint, car la légende "d'imbattable" qu'on lui attribuait non sans raison, vu ses nombreuses victoires chez lui, tend aujourd'hui à disparaître.

Sur trois parties jouées sur son champ, il n'en a gagné qu'une seule et ce, contre une équipe qui était en voie de réorganiser ses forces.

Quelle sera l'issue de ses prochaines rencontres à Maisonneuve, avec le Tecumseh, le Cornwall et le Montréal ? Pour dire franchement notre pensée, nous le redoutons et l'entrevoyons sous des couleurs bien sombres, car s'il y a grande amélioration dans le jeu des différentes équipes de la ligue, on ne saurait en dire autant de la nôtre.

De fait le National n'a guère fait de progrès depuis le commencement de la saison et actuellement ne joue pas mieux qu'au début.

Soit par maladie ou tout autre motif sa division d'attaque est trop souvent changée, ce qui en affaiblit les combinaisons et détruit l'effet d'ensemble. Nos hommes sont vifs, rapides, courageux et se comparent avantageusement sous tous rapports sauf ceux de la taille et de la pesanteur, à leurs rivaux.

Ce n'est pas la première fois que nous constatons l'exactitude de ce fait qui est devenu plus saillant samedi après-midi dans sa rencontre avec le Toronto.

Quoique le National ait eu durant la partie plus souvent la balle que son adversaire et se soit lancé plus souvent à l'attaque des buts, de ce dernier, à quoi attribuer un résultat si négatif avec une supériorité aussi apparente ? A nulles autres causes que celles que nous venons d'indiquer.

Le Toronto n'a pas joué aussi brillamment que le National, mais plus sûrement, avec plus d'efficacité. Son home aussi pesant et plus rapide que notre défense, qu'il a réussi à déjouer a compté 6 points lorsque le nôtre n'a réussi malgré vingt assauts répétés, à n'en faire qu'un seul.

Un péché d'habitude dont notre équipe ne tient pas à se corriger, c'est celui d'aller par l'ordre de l'arbitre, décorer la clôture.

Un moment au 2ème quart nous avions 3 hommes au repos, et chose assez singulière, c'est durant ce temps, que le National comptât son point.

Par contre le Toronto en enrégistra à son tour trois qui, ajoutés aux deux premiers, lui donnèrent une avance de 4 parties.

Le National fit de grands efforts pour reconquérir le terrain perdu mais ce fut en vain, car à la fin de la joute l'équipe étrangère avait réussi dans le 3ème quart à compter un sixième point avantage qu'elle garda jusqu'à la fin.

Du Toronto nous n'avons qu'un mot à dire : c'est qu'il possède aujourd'hui une équipe de première valeur et la meilleure qu'il ait jamais eue depuis son entrée dans la ligue de crosse senior.

Sa victoire sur le National, le range parmi les aspirants au championnat.

Nous avons hâte de voir le résultat du 24 juillet, date à laquelle le Montréal doit aller rencontrer le Toronto dans la ville de ce nom.

Le même jour le National ira à Ottawa rendre visite au Capital. Espérons qu'il sera plus heureux à l'étranger qu'il ne l'a été chez lui.

Voici quelle était la composition des équipes :

L'Heureux	Buts	Atton
Cattarinich	Points	Horsnaw
Gagnon	C. Point	Measry
Décarie	Défenses	Powers
Duckett	Défenses	Stagg
Sauvé	Défense	Braden
Duludo	Centres	West
Dusseault	Attaques	Carter
Samson	Attaques	Barnett
Pitre	Attaques	Dandeneault
A. Dupras	Extr.	Kalls
H. Dupras	Int.	Warwick

Au deuxième quart, Morrison remplaça Dandeneault qui fut blessé.

Referee : W. McIntyre ; assistant : B. Robertson. Juges des buts : Desse Brown et Tom Carlind.

Chronométreurs : MM. Thomson et Dorval ; pénitencier : Harry McLaughlin.

SOMMAIRE

Premier quart
1 Toronto—Kalls, 12.30 mins.
2 Toronto—Warwick, 5.20 mins.
Deuxième quart
3 Toronto—Carter, 3.00 mins.
4 Toronto—Braden, 1.00 min.
5 National—H. Dupras, 5.00 min.
6 Toronto—Warwick, 5.00 min.
Troisième quart
7 Toronto—Carter, 1.45 min.
Quatrième Quart
Pas de point.

LEUR SIXIEME DEFAITE

TORONTO, 19 — Les champions de la N.L.U. et les Capital ont joué samedi dernier, à Rosedale, une partie de crosse pour le championnat de la ligue sénior. L'équipe des visiteurs, quelque peu désorganisée, ne comptant pas moins de quatre intermédiaires, fut pour la sixième fois vaincue cette année.

La lutte, bien qu'entreprise par deux clubs de forces inégales, fut cependant très intéressante pour les quelques milliers de spectateurs présents. Dès le début, les Tecumseh attaquèrent les buts ennemis avec ardeur, mais furent souvent repoussés.

Après de vains efforts, les Indiens parvinrent toutefois à enregistrer le premier point, grâce à une manœuvre habile de Durkin et Adamson.

Jouant avec assurance, les Indiens réussirent à mettre en branle la défense ennemie et aussitôt Gilbert, qui se trouvait près des buts, lança et compta à nouveau. Les Caps, ne ralentirent pas leur ardeur et se défendirent avec toute l'énergie que requérait leur situation. Après plusieurs tentatives des joueurs d'attaque, Gorman fit une longue course et eut à son tour l'honneur de compter un premier point.

Jusqu'au début de la seconde période, les chances paraissaient être assez égales. Par malheur, il y eut relâche chez les visiteurs, et dès ce moment, les Indiens prirent ostensiblement le dessus, comptant quatre points en succession en moins de 12 minutes.

Les Caps, se remirent à l'œuvre, mais durant les quarante minutes de jeu qui restaient ils ne purent que marquer deux autres points. Et la partie se termina à l'avantage des joueurs locaux, qui la gagne par 7 points à 4.

Tecumsehs		Capitals
Kinsman	Goal	McDonald
Griffiths	Point	Fagan
Graydon	Cover	Marsh
Ions	Défense	Pringle
Pickering	Défense	Yetman
Rountree	Défense	Shea
Felker	Centre	Watts
Green	Home	Starrs
Guerrie	Home	Butterworth
Gilbert	Home	Eastwood
Durkin	Outside	Gorman
Adamson	Inside	Lavelle

Referee—Jack Kearns.
Juge—Eddie Bailey.

Position des Clubs de la N. L. U.

	J.	G.	P.
Shamrock	5	4	1
Montreal	5	4	1
Tecumseh	5	4	1
Toronto	7	4	3
Cornwall	4	2	2
National	6	1	5
Capital	6	0	6

		Mins.
1—Tecumseths	Joe Adamson	5.13
2—Tecumseths	Gilbert	1.35
3—Capitals	Gorman	11.10
4—Tecumseths	Green	1.45

Second Quart

5—Capitals	Lavelle	6.45
6—Tecumseths	Gilbert	5.46
7—Tecumseths	Ions	2.02
8—Tecumseths	Ions	4.25
9—Tecumseths	Adamson	0.30

Troisième Quart

10—Capitals	Lavelle	4.20
11—Capitals	Starrs	7.82

Quatrième Quart
Pas de point.

LE MONTREAL STREET RY. TRIOMPHE

Les quatre tireurs sur le câble qui représentent la compagnie des Tramways de Montréal, dans le grand concours de souque à la corde au Parc Dominion, se sont couverts de gloire en remportant samedi sur l'équipe de la Canada Car, leurs plus forts concurrents leur huitième et avant-dernière victoire. Virtuellement, les Canayens peuvent être proclamés champions du Canada, bien qu'ils aient encore à lutter contre les tireurs de l'usine Angus.

Nous nous réjouissons de tout coeur de la belle victoire de nos compatriotes et nous prenons plaisir à les féliciter tous, ainsi que leur dévoué directeur et instructeur M. Arthur Gaboury et Alexandre Sauvé.

POSITION ACTUELLE DES CONCURRENTS

	G.	P.	A tirer
"Montreal Street Railway"	8	0	1
"Canada Car"	6	3	0
"Grand Trunk Blacksmiths"	5	3	1
"Grand Trunk Boilermakers"	5	4	0
"Angus Locomotives"	4	2	3
"National Breweries"	4	4	1
"Montreal Light, Heat & Power Co"	3	4	2
"Montreal Locomotives"	1	6	2
"Royal Highlanders No 4"	1	6	2
"Scoth Team"	1	6	2

LES COURREURS A PIED

LONGBOAT EST ENCORE DEFAIT DANS UNE EPREUVE DE 20 MILLES. NOUVELLE VICTOIRE DE HOLMER.

BOB KERR EN IRLANDE

LONGBOAT N'Y EST PLUS

TORONTO, 19 — 4,000 personnes ont vu samedi l'Indien Longboat subir une nouvelle défaite dans une course de 20 milles à pied.

C'est le Suédois Svanberg qui le vainquit par environ un quart de mille.

TEMPS PAR MILLE

1—Longboat	4.47
2—Longboat	10.22
3—Svanberg	15.48
4—Svanberg	21.18 3-5
5—Svanberg	26.53 2-5
6—Svanberg	32.19
7—Svanberg	37.45
8—Svanberg	43.15
9—Svanberg	48.48
10—Svanberg	54.20 3-5
11—Svanberg	59.54
12—Svanberg	1.05.27
13—Svanberg	1.11.49
14—Svanberg	1.17.42
15—Svanberg	1.23.24 2-5

HOLMER S'ILLUSTRE

JERSEY CITY, 19—Hans Holmer, de Québec, qui remporta successivement les Marathons de Belleville, de Plattsburg et de Québec, a ajouté un autre succès à son record professionnel, hier soir, en gagnant l'épreuve pédestre de 20 milles, disputée en cette ville. Son temps fut de 2.50.50. Pat White se classa second devant le vieux Pat Dineen.

LE MARCHEUR GOULDING, ETABLIT UN RECORD UNIVERSEL.

Winnipeg, 19 — Vingt-sept numéros attrayants étaient au programme des jeux, sur les terrains de l'exposition cet après-midi.

Goulding, le marcheur de Toronto, gagna en 6.25 1-3 minutes, la marche d'un mille, établissant ainsi le record du monde, ce record ayant été établi par Larner. Dans la course de 220 verges, Siebert, de Toronto, a répété le record canadien établi par Bobby Kerr, de Hamilton, en franchissant cette espace en 22 secondes.

Les frères J. Gillis et Duncan Gillis, de la police de Vancouver, sont arrivés respectivement premier et deuxième pour le lancement du disque, le premier ayant lancé à 112 pieds et 9 pouces de distance, et le second à 110 pieds et 6 1-2 pouces.

Athlétisme

CLUB CHAMPETRE CANADIEN.

Une assemblée générale des membres du club accompagnés de leurs dames, a eu lieu, hier, dimanche, le 18 courant, sous la présidence de Monsieur Amédée Blondin, président provisoire au Chalilau Club, à la Pointe-aux-Trembles.

Le but de cette assemblée était de prendre les dernières dispositions pour assurer un succès complet à la huitième excursion annuelle sur l'eau, organisée par le Club Champêtre, pour le jeudi soir, 22 courant, à bord du vapeur Trois-Rivières.

M. Nap. Séguin, député au parlement provincial, échevin, et M. C. G. H. Chamberland, (entrepreneur) citoyen très estimé du quartier St-Jacques, ont été mis en nomination pour le titre de président honoraire du club.

L'élection se fera sur le bateau, et tous les excursionistes auront droit de vote.

Inutile de dire que les deux candidats qui jouissent d'une notoriété bien établie et également sympathique, se feront une lutte qui, pour être très courtoise, n'en sera pas moins très contestée.

L'excursion s'annonce sous d'heureux auspices. Toutes les mesures ont été prises pour en faire un brillant succès.

Un orchestre est engagé spécialement pour la danse.

Le chalet du club sera splendidement illuminé.

Les membres du Champêtre espèrent que les résidents du rivage de Montréal à la Pointe-aux-Trembles, comme les années passées, donneront leur concours à cette fête en illuminant leur propriété.

Les billets sont en vente chez tous les membres du club.

LE BASE-BALL A MONTE-BELLO

Dimanche dernier, le club de Monté-Bello a remporté la victoire sur celui de St-André Avellin par un score de 11 à 10.

Score par innings :

St-André Avellin ... 0002224
Monté-Bello ... 2304011

NOUVELLES EN QUELQUES LIGNES

MM. les professeurs Roumageon, Drouet et Chabotte ont donné samedi au Parc Dominion, des exhibitions au sabre, à l'épée et à la canne, qui ont été très goûtées du public.

Charles Olsen a tombé le gros Youssouf deux fois sur trois, dans une lutte au genre libre qui eut lieu samedi à Seattle. Temps : 32,44 et 15.00.

Young Corbett s'est battu samedi dernier contre Johnny Trayne. L'assaut ne dura que 8 rondes, Corbett ayant été mis hors de combat par un coup à la mâchoire.

Robt Kerr, le champion Canadien, a gagné les courses de 100 et 220 verges samedi à Dublin. Kerr couvrit la distance en 10 1-4 secondes et 22 secondes.

Les Montréal II ont défait les National de Québec samedi par un score de 7 à 3.

Les Vancouver ont déclassé les New Westminster, samedi, à Vancouver, les vainquant par 10 points à 4.

Au cours d'une joute de baseball que perdirent les Mascotte contre les Terrebonne, hier après-midi,40 frappeurs. furent retirés du home plate par Chapleau et Henser les pitchers.

AMUSEMENTS

PARC SOHMER TOUS LES JOURS A 2 ET 8 HEURES P. M.
Attractions variées. Soirées de Gala, Mer. et Ven.
La Bande complète sur le nouveau kiosque dans les bois.
Admission, 10c. 1164 Enfants, après-midi, 5c

Parc DOMINION
"15 sous de plaisir pour 10c"
Grand programme au théâtre de vaudeville.
Magnifique fanfare militaire Vander Meerschen.
Le parc est ouvert tous les après-midis et soirs.
Les tramways vont jusqu'à la porte du parc.
10c—ADMISSION—10c

JERSEY CITY VS MONTREAL

ILS GAGNENT CHACUN UNE PARTIE SAMEDI DERNIER. AUJOURD'HUI ET DEMAIN, IL Y AURA DEUX PARTIES.

RESULTATS DES AUTRES JOUTES

AU PARC ATWATER

Après avoir tenu les Jersey City à sa merci pendant douze innings, au cours desquelles Smith administra un blanchissage en règle dans la première partie, le pitcher local faillit dans la quatorze reprise de la seconde partie. Cette faiblesse de Smith coûta la partie, car Jersey City compta quatre points sur cinq coups bons.

Ford opposa Smith dans la première partie et le pitcher du Capt. Ryan se distingua se retirant neuf hommes sur des strikes. "Doc" Casey étant encore indisposé. Joe Yeager fut chargé de l'équipe et réussit à mettre un peu plus de vie dans la partie.

O'Neil compta à la seconde reprise le premier des trois points enregistrés dans cette partie, sur une passe, un sacrifice de Jones et un "liner" de Colvin.

Montreal remplit les buts à la troisième reprise avec un homme de mort sur une passe à Jones, un coup simple de Cockill, et une troisième strike échappée, puis Jones compta sur un "fielding avoice."

Le dernier point fut compté par Jones qui fit circuit complet sur le retour de la balle lancée sans précision, au troisième but, après qu'il eut frappé un double coup au centre.

Dans le seconde partie, Jersey City l'emporta à la quatrième reprise alors qu'une série de coups par Moeller, Foster, Gardner, Calhoun et Spahr amena la retraite de Smith, Winter qui le remplaça pendant cinq innings ne permit à aucun homme de se rendre au premier but.

La pluie ayant empêché la rencontre d'hier d'avoir lieu au terrain du National, deux parties seront jouées cet après-midi et demain au terrain de la rue Atwater.

Eagan, la nouvelle acquisition des Montréal sera avec l'équipe aujourd'hui.

MONTREAL

	A.	B.	R.	H.	P.	O.	A.	E.
Joyce, l.f.	3	0	0	3	0	1		
Yeager, s.s.	4	0	0	0	1	0		
Corcoran, 2b.	4	0	0	4	1	1		
O'Neil, r.f.	3	1	0	2	0	0		
Jones, c.f.	2	2	2	4	0	1		
Cockill, 1b.	3	0	1	8	0	0		
Colvin, 3b.	4	0	1	0	3	0		
Krichell	3	0	1	6	1	0		
Smith, p.	3	7	0	0	2	0		
Totaux	29	3	6	27	10	3		

JERSEY CITY

	A.	B.	R.	H.	P.	O.	A.	E.
Eley, r.f.	4	0	0	1	0	0		
Moeller, c.f.	4	0	0	3	0	1		
Foster, s.s.	3	0	0	2	1	0		
Gardiner, 2b.	4	0	2	0	1	0		
Hanford, l.f.	4	0	1	5	0	0		
Calhoun, 1b.	3	0	2	2	1	0		
Hannifan, 3b.	4	0	0	0	0	0		
Ryan, c.	4	0	0	10	0	0		
Ford, p.	3	0	0	1	2	0		
Totaux	33	0	5	24	5	1		

Score par innings —
Jersey City ... 000000000—0

(Suite à la 3e page)

Parc DeLorimier
COURSES AU TROT
$4,500 en Bourses
Lundi, 19, 20, 21, 22, 23 Juillet. 16-19-20

CAFE DE LA PAIX
La Cie des Restaurants licenciés de Montréal, prop.
LE CAFE ULTRA FASHIONABLE DE MONTREAL
Le rendez-vous des gourmets et des dégustateurs sérieux.
Lunch à la carte tous les jours et comptoir pour "quick lunch."
5 NOTRE-DAME EST, TEL. BELL MAIN 5985
116-1-a-jne.

MEFIEZ-VOUS DES IMITATIONS

La Vichy Limonade LA FRANÇAISE
Exigez la Marque ci-dessus.
LA CIE CLAUDON, Ltée
26 Notre-Dame Est.

LES prix réduits actuels des Oxfords INVICTUS offrent à tout homme une occasion de se procurer des chaussures de réelle haute qualité à bon marché.

Depuis la réduction des prix de ces souliers lundi dernier, un rand nombre d'hommes ont profité de notre vente d'Oxfords INVICTUS.

Ils ont agi ainsi parce qu'ils savent qu'en achetant des Oxfords INVICTUS, ils ont non seulement des bons marchés, mais la chaussure de la plus haute qualité faite au Canada.

Voyez quelques-uns des styles dans nos vitrines.

Invictus Shoe Store,
249 rue St-Jacques.

LE SPORT

(Suite de la 2ème page.)

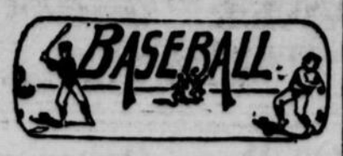

SOMMAIRE

Deux buts, Jones, 2 ; Calhoun ; premier but sur erreurs, Jersey City, 3 ; laissés sur les buts, Jersey City, 8 ; Montréal, 7 ; buts volés, Cockill, 2 ; Joyce, Jones, Foster, Hanford ; buts sacrifiés, Calhoun, Jones ; double jeu, Ford à Calhoun ; struck out, par Ford, 9 ; par Smith, 4 ; buts sur balles, de Smith, 1 ; de Ford, 1 ; wild pitch, Ford, 1. Temps, 1.45.

Deuxième partie —

JERSEY CITY

	A.	B.	R.	H.	P.	O.	A.	E.
Ely, r.f	4	0	0	4	0	0		
Moeller, c.f.	4	1	1	4	0	1		
Foster, s.s.	4	1	2	0	2	2		
Gardiner, 2b.	4	1	1	1	2	0		
Hanford, l.f.	4	0	1	1	0	0		
Calhoun, 1b.	4	1	1	9	0	0		
Hannifan, 3b.	2	0	0	3	1	1		
Spahr, c.	3	0	1	5	0	0		
Sitton, p.	3	0	0	0	4	0		
Totaux	32	4	7	27	9	4		

MONTREAL

	A.	B.	R.	H.	P.	O.	A.	E.
Joyce, l.f.	3	0	0	6	0	0		
Yeager, s.s.	5	0	1	3	1	0		
Corcoran, 2b.	3	0	0	3	1	0		
O'Neil, r.f.	4	0	0	1	0	0		
Jones, c.f.	4	0	0	0	0	0		
Cockill, 1b.	3	0	1	6	1	0		
Colvin, 3b.	3	0	0	0	2	0		
Krichell, c.	3	1	1	7	1	0		
Smith, p.	1	0	0	0	1	0		
Winter, p.	3	0	1	1	1	0		
Totaux	32	1	4	27	8	0		

Score par innings :

Jersey City ..... 000400000—4
Montréal ..... 0000 0100—1

SOMMAIRE

Deux buts, Hanford, Yeager, Spahr; premier but sur erreurs, Montréal, 2 ; laissés sur les buts, Montréal, 10; Jersey City, 2 ; sacrifices, Hannifan, Joyce ; struck out, par Sitton, 5 ; par Smith, 3 ; par Winter, 4 ; frappé par le pitcher, par Sitton, 2 ; buts sur balles, de Sitton, 3 ; double jeu, Hannifan à Calhoun. Temps, 1.45. Umpire, Toft. Assistance, 4,500.

LIGUE DE L'EST, SAMEDI

A Rochester—

Première partie. R.H.E.

Baltimore 0 4 3
Rochester 3 7 2

Batteries : Adkins et Byers ; Barger et Erwin.

A Rochester—

Deuxième partie. R.H.E.

Baltimore ..... 101000—2 6 2
Rochester ..... 301001—5 9 1

Batteries : Dessau et Hearne; Chappelle et Butler.

A Buffalo —

Première partie. R.H.E.

Providence 2 9 1
Buffalo 1 5 1

Batteries : Cronin et Fitzgerald ; Kissinger et McAllister.

A Buffalo—

Deuxième partie. R.H.E.

Providence 1 6 1
Buffalo 0 10 1

Batteries : Lavender et Fitzgerald ; Vowinkle et Williams.

A Toronto—

Première partie. R.H.E.

Newark 1 4 0
Toronto 0 4 0

Batteries : Mueller et Lapp ; Rudolph et Vandegrift.

A Toronto—

Deuxième partie. R.H.E.

Newark 1 8 1
Toronto 2 5 1

Batteries : Flater et Crisp ; Newton et Vandegrift.

POSITION DES CLUBS

	Gag.	Perd.	P.C.
Rochester	46	31	.597
Providence	40	36	.526
Newark	39	39	.500
Baltimore	39	40	.494
Montreal	37	39	.487
Toronto	39	42	.481
Buffalo	39	42	.481
Jersey City	33	43	.434

LIGNE NATIONALE

A Philadelphie—

R.H.E.

Philadelphie ..... 0001005006—6 12 6
Pittsburg ..... 3020000020—7 10 1

Batteries : Moore, Moren et Doolin ; Willis, Cannitz et Gibson.

A Brooklyn—

Première partie. R.H.E.

Chicago ..... 000000000—0 6 1
Brooklyn ..... 0000010x—1 8 0

Batteries : Overall, Brown et Archer ; Bell et Marshall.

A Brooklyn—

Deuxième partie. R.H.E.

Chicago ..... 012000001—4 13 0
Brooklyn ..... 000000000—0 7 2

Batteries : Reulbach et Archer; Wilhelm et Bergen.

A New-York —

R.H.E.

St-Louis ..... 00000007—7 10 0
New-York ..... 00000100—1 7 3

Batteries : Salee et Bliss; Wiltse et Schlei.

A Boston

R.H.E.

Boston ..... 00000010x—1 9 0
Cincinnati ..... 00000000—0 6 2

Batteries: White et Graham; Campbell et McLean.

POSITION DES CLUBS

	Gag.	Perd.	P.C.
Pittsburg	56	21	.727
Chicago	50	27	.649
New-York	45	29	.608
Cincinnati	40	39	.506
Philadelphie	33	43	.434
St-Louis	31	43	.419
Brooklyn	28	50	.359
Boston	23	54	.299

LIGUR AMERICAINE

A Détroit —

R.H.E.

Détroit ..... 14101011x—9 12 0
New-York ..... 10000100x—2 12 2

Batteries—Mullin et Schmidt ; Brockett, Chesbro et Kleinow.

A St-Louis —

R.H.E.

St-Louis ..... 00010001x—2 4 0
Philadelphie ..... 00000000—0 4 3

Batteries—Petty et Stevens ; Plank et Doolin.

Deuxième partie —

R.H.E.

St-Louis ..... 00004010x—5 9 2
Philadelphie ..... 10000300—4 8 2

Batteries—Criss, Powell et Criger ; Dygert et Livingstone.

A Cleveland, O. —

R.H.E.

Cleveland ..... 10011000—4 12 1
Boston ..... 00000100—6 10 0

Batteries—Joss, Falkenberg et Easterly ; Arellanes, Steele, Woods et Donohue.

A Chicago —

R.H.E.

Chicago ..... 002100000—3 8 2
Washington ..... 10000102—4 10 4

Batteries—Burns, Smith et Owens ; Altrock et Street.

A Détroit —

R.H.E.

Détroit ..... 20010000000001—4 9 0
New-York ..... 00000030000000—3 14 2

Batteries—Willett, Killian, Mullin et Schmidt ; Manning et Kleinow.

A St-Louis —

R.H.E.

St-Louis ..... 01010000102—5 10 0
Philadelphie ..... 00300000001—4 8 2

Batteries—Powell, Waddell et Stephens ; Krause, Bender et Thomas.

A Chicago —

R.H.E.

Chicago ..... 30000000x—3 5 2
Washington ..... 00000000—0 1 3

Batteries—Smith et Sullivan; Johnston et Street.

POSITION DES CLUBS

	Gag.	Perd.	Perc.
Détroit	52	28	.650
Boston	46	33	.582
Philadelphie	46	33	.582
Cleveland	44	34	.564
Chicago	36	45	.444
New-York	35	45	.438
St-Louis	35	48	.422
Washington	24	58	.312

Tennis

LE LAWN TENNIS

Il y a eu une partie de Lawn Tennis au terrain du Club National entre une équipe de l'Ouest et une de l'Est. Cette première a gagné par 6 à 1. Vu l'heure avancée la partie simple a été remise à plus tard. L'équipe de l'Est était représentée par MM. A. Courtois et Jos. Mailhot. L'équipe de l'Ouest par MM. L. Fontaine et L. Marien. Arbitre M. E. Hurtubise.

Le Bicycle

UNE COURSE A BICYCLETTE — DEUX PEDALEURS D'OTTAWA GAGNENT CELLE DE SAMEDI A MONTREAL

Samedi après-midi avait lieu autour de la montagne une course à bicyclette organisée par la C. W. A.

Soixante-huit coureurs partirent au signal donné et suivirent le chemin suivant : De l'avenue des Pins et du Parc, autour des deux montagnes avec retour par l'avenue Union et la rue Sherbrooke, jusqu'en face du collège Victoria, point d'arrêt.

Le départ se fit à 3.06 heures et au bout de 26 minutes et 36 secondes Elsé B, Marshall d'Ottawa, arrivait le premier, suivi de près par T. S. Harris, également d.Ottawa.

Venaient ensuite 3e A. K. Platt ; 4e A. Payton ; 5e Harry Brockwelle ; 6e A. Arnold ; 7e A. Dowell ; 8e G. Dubuc ; 9e Craig Glasham ; et 10e A. P. Mitchell, un manchot d'un bras.

Les gagnants reçurent leurs prix aux terrains du M.A.A.A.

CIGARETTES EGYPTIENNES

MOGUL

La culture du tabac employé dans la fabrication des Cigarettes Mogul, reçoit autant d'attention qu'un enfant délicat.

Toute feuille, quelque peu endommagée qu'elle soit, est supprimée.

Alors les feuilles sont examinées soigneusement et lorsqu'elles ont atteint cette jolie couleur jaune, et que la pointe des feuilles s'incline vers la terre, elles sont récoltées.

Ces précautions sont absolument nécessaires, car sans cela, le tabac ne serait pas acceptable pour la fabrication des Cigarettes Mogul.

Les Cigarettes Mogul, avec bouts unis ou en liège, sont empaquetées en boites de 10 et se vendent 15 cts.

Essayez-en une boite aujourd'hui.

S. ANARGYROS. 506

CHRONIQUE OUVRIERE

Insolente réponse à l'adresse des grévistes de Plattsburg.

Il y a des chefs d'industrie qui semblent trop souvent oublier qu'ils vivent en état de société, et que s'il y a des lois écrites pour régulariser le "mien" et le "tien" il y a aussi des devoirs moraux qu'il n'est pas permis d'ignorer.

Le président Frank-N. Haffstot, de la Pressed Steel Car Company, appartient évidemment à cette classe d'employeurs.

Sa déclaration provocante en est une preuve bien évidente.

Embusqué derrière l'autorité, armé de fusils et de canons, il crie provocativement aux ouvriers en grève de son exploitation : " Pas d'arbitrage, pas d'entente transactionnelle, tous les grévistes sont congédiés et jamais il ne leur sera permis de réintégrer les ateliers.

"Nous reprendrons le travail aussitôt que les fusils de la communauté auront mis les grévistes hors d'état de nuire.

"Je n'aurai de pourparlers ni avec les ouvriers, ni avec leurs représentants."

Ce langage peut être permis par les lois faites, malheureusement sans le concours des salariés, mais la morale le condamne.

Si la loi intervient pour protéger la propriété des capitalistes de cette sorte, il nous semble qu'elle devrait également intervenir pour protéger les droits des ouvriers si brutalement méconnus.

Nous l'avons déjà déclaré plus d'une fois, l'arbitrage devrait être obligatoire pour les conflits du travail, et nous croyons que l'insolente réponse du président de la Pressed Steel Car Company est une preuve que cette intervention de la loi est aussi nécessaire que celle qui permet de fournir des soldats pour protéger la propriété de cette compagnie.

Le capital a des droits, mais parce qu'il est le plus fort, il ne doit pas lui être permis d'ignorer les droits que les ouvriers ont également.

Une unité de plus pour l'effectif parlementaire du parti travailliste

Le parti travailliste en Angleterre vient de remporter une nouvelle victoire électorale partielle qui a eu lieu à Mid-Derbyshire. M. J.-J. Hancock a été élu par un vote de 6,735 contre 4,332 recueillis par son adversaire, candidat du parti conservateur.

Le parti libéral a laissé le champ libre au candidat ouvrier.

—o—

Avis aux maçons en pierre.

L'Union des maçons en pierre aura une réunion générale, demain soir, en vue de délibérer sur des questions urgentes relatives à la fête du travail.

—o—

Amusements:

Excursion de l'Union typographique Jacques-Cartier, à Québec, le 14 août, par le Grand Nord.

—Excursion et pique-nique de l'Union des plombiers à Maple Grove, sur les bords du lac Saint - Louis, le 21 août, par le Now-York Central.

—Pique-nique de la fête du travail, au parc Delorimier, le 6 septembre.

—Soirée dramatique, littéraire et musicale, donnée par le Conseil des métiers et du travail, le jour de la fête du travail, 6 septembre, au Monument National.

—o—

L'excursion des cordonniers à St-Hyacinthe.

Comme il était à prévoir, l'excursion et le pique-nique de l'union des coupeurs de cuir de Montréal à Saint-Hyacinthe, hier, a été une affaire tout à fait bien réussie en dépit de la température incertaine que nous avons eue. Les excursionistes étaient nombreux, et il y a eu foule au pique-nique, sur le terrain des courses.

Au nombre des personnalités du syndicalisme que nous avons pu remarquer, citons: MM. Chs. Paine, de Boston, secrétaire-trésorier général de l'union internationale des cordonniers ; E.-W.-A. O'Dell, de Hamilton (Ont.), organisateur-général de la même organisation ; Gustave Francq, président du Conseil des métiers et du travail de Montréal ; Zotique Lespérance, membre

M. CH. BAINE, secrétaire-général de l'union internationale des cordonniers.

du bureau exécutif général de l'U. I. des C. et agent d'affaires des unions de cette organisation à Montréal ; George Duval, président de l'union des coupeurs de cuir ; Roméo Laforce, H. Rodier, Joseph Laforce, Alf. Wolfe, G. Rodier, J. Viau, Alf. Wolfe, M. Besette, M. Gladu, L. Trudeau, Maxime Ledoux, G. Cartier, C. . R. Salmon, L. Li-

M. E.-W.-A. O'DELL, organisateur-général de l'union internationale des cordonniers.

berté, capitaine du club de base - ball Ames-Holde. La plupart de ces messieurs étaient accompagnés de leurs femmes et de leurs filles.

Au pique-nique, le programme des sports a été suivi à la lettre, en voici le résultat:

La partie de base-ball entre le club Ames-Holden et le club Saint-Hyacinthe, a été gagnée par celui-ci: score 5 contre 1.

Course des tailleurs de cuir de la locale No 249 de Montréal, 1er prix, F. Pepin ; 2e, N. Ouellette ; 3e, A. Roy.

M. GEORGE DUVAL, président du comité de l'excursion.

Course pour les membres de la locale No 257, 1er prix, L. Flibotte, A. Palert, N. Boulé.

Course pour les femmes des membres en règle de la Boot and Shoe Workers Union, 1er prix, Mme Poirier ; 2e, Mme Mauger ; 3e, Mme Gladu ; 4e, Mme Lespérance.

La partie de crosse a été gagnée par le club Coureur des bois contre le club Saint-Hyacinthe: score, 9 points contre 3.

Course pour hommes gras, 1er prix, F. Ouellette ; 2e, L. Charron ; 3e, L. Précourt.

Course pour membres en règle de B.S.W.U., 1er prix, A. Poirier ; 2e, A. Parey; 3e, M. Gosselin.

Course pour les citoyens de Saint-Hyacinthe, 1er prix, A. Brodeur; 2e, A. Pouillotte ; 3e, M. Scott.

Course pour les femmes de Saint-Hyacinthe, 1er prix, Mme Huot; 2e, Mme Rice.

Course de garçons, 1er prix, Pierre Halley ; 2e, Arthur Duval ; 3e, F. Saint-George.

Course de jeunes filles, 1er prix,

M. FRANCIS PAYETTE, secrétaire du comité de l'excursion.

Irène Denault ; 2e, Rose Choquette ; 3e, Yvonne Hogue.

Course des membres du comité de Saint-Hyacinthe, 1er prix, M. Girard ; 2e, A. Bailey ; 3e, M. Saint-Germain.

M. ED. ROYAL, membre du comité de l'excursion.

Le comité d'organisation nous prie de remercier la compagnie du Grand-Tronc pour le superbe convoi mis à la disposition des excursionistes, et le personnel de ce convoi pour la façon aimable dont ils ont traité les voyageurs.

Les excursionistes sont revenus unanimement enchanté de leur voyage.

Le comité de l'excursion et du pique-nique se composait de MM. G. Duval, F. Payette, A. Charest, E. Royal, Jas. O'Reilly, A. Riel et O. Brolet.

—o—

La réception à Saint-Hyacinthe a été splendide. Les cordonniers de cette ville ont voulu témoigner à leurs camarades de Montréal la plus grande sympathie. Après avoir bu le vin de la fraternité, des discours sur le mouvement ouvrier aux Etats-Unis et au Canada furent prononcés par MM. Baine, O'Dell, Francq, Duval et Lespérance.

—o—

La grève de la Longue-Pointe.

La situation dans la grève des chaudronniers et des forgerons de la Montreal Locomotive Works est inchangée. Toutefois des pourparlers pour une entente transactionnelle sont engagés. Les ouvriers accepteraient probablement le système pure et simple du travail aux pièces au lieu du système compliqué et désavantageux pour eux du travail à la tâche imposée par la compagnie.

—o—

Grève de boulangers juifs.

Les ouvriers d'un boulanger juif, dont l'atelier est située au No. 300 de la rue Cadieux, se sont mis en grève hier. La police a été appelé pour assurer le service d'ordre autour de la boulangerie, mais on n'a signalé aucun acte de violence.

—o—

Chez les charpentiers.

L'Union No. 1244 de la Fraternité des charpentiers et des menuisiers a eu une nombreuse assemblée, samedi soir, à la Bourse du travail.

M. John Tweed, de Toronto, organisateur de la Fraternité, et M. Joseph Ainey étaient présents. Tous les deux y ont prononcé d'excellents discours sur la nécessité de l'organisation.

Six nouveaux adhérents ont été initiés.

—o—

Mot de la fin :

Ne gaspillez jamais votre énergie à défendre une cause qui n'a pas de solution possible. A innocenter par exemple certains échevins des méfaits qu'on leur reproche..

J.-A. RODIER.

—o—

Réunions, demain, 3me mardi du mois:

Conseil mixte No 17 de l'Union internationale des cordonniers, No 784, rue Sainte-Catherine Est.—Sec., Francis Payette, No 223a avenue Papineau.

—Conseil des unions de forgeron, Bourse du Travail.

—Union No 134 des ouvriers en confection.—U. G. of R., — No 116, rue Saint-Dominique.

—Union des tailleurs de granit, Bourse du Travail.

—Union No 144 des plombiers, Bourse du Travail.—Agent d'affaires, Harry Clayton, 301, Saint-Dominique.

—Local No 1 de l'Amalgamated Society of carpenters and joiners, Hall des charpentiers, No 3, rue Craig Est.

—Union des maçons en pierre, salle Saint-Joseph. — Sec., D. Lanthier.

—Union No 116 des ferblantiers-couvreurs, Bourse du Travail.—Secrétaire, A. Filiatrault, 301, Saint-Dominique.

CASTORIA.

Porte la Signature de Chas. H. Fletcher

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

DES POMMES à Manger.

Nous n'employons que les pommes choisies parmi les plus belles pommes de la Nouvelle-Ecosse pour faire le

Land of Evangeline Cyder

Jus de pommes absolument pur, préparé et embouteillé de la manière la plus propre—il en résulte un breuvage pétillant, doux, désaltérant dont vous ne pouvez pas vous rassasier. Il n'est pas enivrant. Demandez de ce cidre de qualité supérieure chez votre marchand ou chez

John Robertson & Son, LIMITED, 310 Notre-Dame O MONTREAL.

MORT D'UN SAVANT ITALIEN

LE DIRECTEUR DE L'OBSERVATOIRE ROYAL DU VESUVE M. LE Dr MATTENCCI EST MORT VENDREDI SOIR.

ROME, 19 — Le Dr Vellorio Raffaele Mattencci, directeur de l'observatoire royal du Vésuve et que ses études des perturbations sismiques dans le voisinage du volcan, ont rendu célèbre, est mort à son poste, vendredi.

Le nom du Dr Mattencci était connu dans tous les cercles scientifiques. Son dévouement pour l'œuvre de toute sa vie n'était rien moins qu'héroïque. Plusieurs fois, tandis que d'autres fuyaient loin du voisinage des scories vomies par le volcan, il s'obstinait à rester dans son laboratoire. Et par suite de ses longues années d'études poursuivies avec une intrépidité extraordinaire, il était peut-être plus au courant des raisons et des effets de ces perturbations sismiques qu'aucun autre homme au monde.

Bien des gens seront sans doute surpris d'apprendre que le Dr Mattencci n'était pas encore un vieillard. Il était né en effet dans le village peu connu de Singaglia, sur les bords de l'Adriatique, il y a quarante-neuf ans. Il fit ses premières études à l'université de Naples, puis suivit les cours de l'université d'Heidelberg (Allemagne).

C'est en 1902 que le Dr Mattencci fut nommé titulaire du poste de directeur de l'observatoire royal du Vésuve. Il s'était déjà distingué en maintes occasions par ses études sur les signes d'activité du volcan. En 1900 il avait été si gravement blessé par des roches et de la lave lancées par le volcan qu'il fut forcé de subir un traitement dans un hôpital de Naples pendant plusieurs mois. Comme récompense de son travail, pendant l'éruption de 1906, une des plus terribles de ces dernières années, le Dr Mattencci et plusieurs de ses collaborateurs reçurent des médailles. Son principal assistant à ce moment était M. Frank Alvard Perret, de Brooklyn, qui fut nommé par le gouvernement italien, directeur-adjoint de l'observatoire, en reconnaissance de ses services.

La mère à son fils:

—Tu n'es pas honteux de te vautrer ainsi, au lieu de travailler?

—Oh! moi, mon vrai travail c'est avant déjeuner.

—A quoi donc travaille-tu?

—A me sortir du lit.

Pourquoi Attendez-vous

que les cambrioleurs aient volé votre bien avant de penser à une assurance ? L'époque des vacances est celle des cambrioleurs mais il n'y a aucune raison pour que vous courriez le moindre risque. Assurez-vous chez nous alors, si un cambrioleur vient, nous payons promptement pour ce qu'il emporte et le dommage qu'il fait. Les prix sont bas. Demandez-les-nous.

Dominion Guarantee Co., LIMITED

Chas W. Hagar, Gerant General

302 RUE ST-JACQUES, Angle de la ruelle St-Michel.

COMFORT, COMFORT

DEMAIN MARDI

une des plus remarquables aura lieu à notre populaire magasin. A cette occasion nous avons préparé une liste de prix des plus attrayante. Outre cela pour demain

La Maison

L. M. LEFEBVRE,

518 rue Rachel Est

donnera un morceau de Savon Queen ou Comfort pour la somme de un centin à condition de venir acheter pour un montant de 5c centins et d'apporter cette colonne d'annonce. De plus nous donnons des cadeaux aux acheteurs du montant de $1.50 ou $3.00. Venez en foule.

2 btes savon parfumé p...	15c
1 bout. Marons dans le sirop $1., pour	59c
6 pqt. papier à mouche Mignon pour	5c
2 pqt. Poli à métal, Français Axoline pour	15c
1 bte Poli à métal Français Axoline 25c pour	19c
8 morceaux savon pour	25c
5 feuilles doubles papiers à mouche pour	10c
1 pqt. soupe Maggi pour	5c
10 lbs sucre granulé pour.	48c
1 bte ananas 20c pour	9c
1 bte poudre toilette 40c pour	19c
1 mèche de lampe, patente, val. 10c pour	2c
3 morceaux savon Castille pour	23c
6 lbs fleur blé pour	23c
3 pqt. Quaker Wheat Berries, Quaker Rice, Malta Vita, Orange Meat ou Gusto pour	25c
1 bte harricots verts pour	10c
10 lbs cassonade pour	45c
1 bout. vernis glycerine pour	6c
2 bout vernis Empire p...	15c
2 btes bluets pour	11c
2 btes 2 dans 1 pour	15c
6 lbs coeur d'avoine pour	22c
5 pqt. corn starch pour	24c
4 pintes pois pour	22c
3 pintes fèves pour	22c
1 lb pommes évaporées p.	8c
2 lbs beurre crémerie p...	49c
6 lbs riz chinois pour	25c
3 bout. Sauce Paterson p	25c
2 btes empois Rémy pour.	15c
2 bout. Essence Jonas p..	15c
6 lbs riz ordinaire pour	19c
3 lbs sucre pulvérisé pour...	19c
1 lb peanuts pour	10c
1 lb amandes Grenobles p.	25c
2 lbs vermicelle fin pour	15c
1 bout. Eau Riga pour	19c
1 douz. savon Barsalou p	64c
3 btes savon Good Will pour les mains pour	25c
1 douz. Tomates, Blé-d'Inde ou Pois Verts pour	97c
1 douz. savon Queen ou Comfort pour	47c
1 sac fleur Ogilvie ou Five Roses pour 28c, 55c et	90c
1 douz. poudre Barsalou pour	44c
3 lbs Tapioca pour	19c
3 sacs sel fin pour	10c
2 morceaux savon Williams pour	15c
1 morceau savon Cuticura pour	26c
1 pqt. mill oiseau, val. 8c pour	3c
1 lb café pur pour 15c, 25c et	40c
Brandy Frapin $1 pour	87c
1 pinte whiskey en esprit pour	$1-19
Brandy Claudon, Fournier, Marie Brizard ou Jules Robin	89c
Vin R.R., PP, Oka pour...	71c
Vin St-Michel pour	68c
Gin de Kuyper pour 55c et	85c
Gin Melcher pour 53c et...	82c
1 gallon vin canadien pour	74c
1 pinte bon vieux rye pour	70c
1 pinte cognac pour 95c et	$1.15
Vin Chevrier pour	77c
Tablettes Rivales pour	63c
Pilules Rouges ou Moro p.	29c
Tablettes Bliss pour	79c
1 bout. sirop Pin Blanc p.	17c
Extrait Fraises Fowler p.	24c
Hémoglobine des Chiens p.	$1.19
Onguent du Dr Lord pour	18c
Onguent du Père Ancé p...	15c
Sirop Nectarol pour	17c
Sept Huiles Boulanger p.	22c
Vin, Fer et Bœuf pour....	49c
Sirop Composé d'hypophosphites, $1.00 pour....	49c
50 pilules de Bland pour..	10c
Seditz Chs. Chantaud p.	49c
Allensbury Nos 1 et 2, grandes, pour	79c
Allensbury Nos 1 et 2, petites, pour	39c
Catarrhozone pour 19c et.	39c
Pilules Hamilton ou Beecham pour	22c
Pilules Morses ou Radway pour	17c
Tablettes Fruit-a-tive p... 19c et	39c
Huile Electrique Briggs p.	14c
Sirop ou Cachets Demers pour	12 1-2c
Sirop Gauvin ou Baume Rhumal pour	12 1-2c
Dr Chase Nerve Food p....	37c
Burdock Blood Bitters p..	66c
Poudre Nervine Mathieu p.	14c
Wampole pour	67c
Sirop Fellow pour	91c
Nerviline Polson pour	19c
Thé Bœuf Bovril Cordial ou Johnson pour	88c

SPECIAL

350 lampes sur pieds val. jusqu'à $4.00, job, pour 75c, 89c, 99c et	$1.25
1 douz. jarres à confitures, 1 chop., pour	69c
1 douz. jarres à confitures, 1 pinte, pour	89c
1 douz. jarres à confitures, 2 pintes, pour	99c

Nous faisons le commerce de gros et de détail, et nous donnons une attention toute spéciale aux commandes reçues par malle ou téléphone.

TEL. BELL EST 2113.

COKE Combustible à Bon Marché

Pour Poêles, Fournaises et Grilles.

Pas de Soufre. Sans Fumée. Propre. Pas de Poussière.

$2.00 meilleur marché par tonne que le charbon. S'adresser à

THE MONTREAL LIGHT, HEAT & POWER COMPANY,

Téléphone Est 3793. 122-jno On prend les commandes C.O.D.

Valeurs Spéciales

La saison étant maintenant bien avancée, nous avons décidé de vendre à des prix de bon marché la balance de notre stock de

BOGHEIS, VOITURES, ETC.

Nous offrons aussi des valeurs spéciales en

HARNAIS.

Ca vous paiera de venir de suite.

E. N. HENEY CO. Ltd. Manufacturiers en Gros, 333-335 Rue St-Paul MONTREAL.

La Patrie

MONTREAL 19 JUILLET 1909

La fermeture de bonne heure

Ce qui sera, il faut l'espérer, le dernier acte de ce long drame,— car c'est plus un drame qu'une comédie — se jouera cet après-midi au Conseil de Ville, et tout fait prévoir un dénouement agréable aux commis.

Drame est le mot qui convient à cette longue lutte entamée par les commis pour avoir le droit de jouir, comme les autres mortels, des joies de la famille au moins deux fois par semaine — en attendant mieux.

Les commerçants ne souffriront nullement de la nouvelle loi. Les choses se tasseront, comme on dit ;l'équilibre se fera et les ventes du soir, qui n'ont jamais été une source de grands bénéfices, se feront dans la journée ou seront remises à une autre soirée.

D'ici à peu de temps, les commerçants les plus opposés aujourd'hui à la loi s'en accommoderont fort bien et ne demanderont pas le retour du présent état de choses.

Il n'y a pas d'opposition sérieuse à la mise en force du règlement à l'hôtel de ville. Les échevins sont en majorité favorables à la loi et la longueur des discours qui seront prononcés cet après-midi est la seule chose à craindre.

Les opposants — dont il serait facile dès à présent de donner les noms — seront peu nombreux, mais ils seront tenaces et auront recours à tous les trucs de procédure possibles pour ajourner, jusqu'après les vacances, la solution de cette importante question.

La référence à un comité quelconque, au département en loi, sera probablement proposée ; seul un manque de sincérité de la part de la majorité permettrait la réussite de ces manœuvres.

Plus d'atermoiements; qu'on en finisse d'une manière ou d'une autre, mais qu'on cesse d'ajourner la solution aux calendres grecques.

Par la persévérance, la dignité et la sagesse de leur conduite pendant cette longue et remarquable lutte, les commis ont acquis le droit d'être traités avec les mêmes égards qu'on accorde aux grandes compagnies.

Les intérêts moraux qu'ils représentent sont aussi grands que les intérêts matériels des grosses entreprises, et le Conseil de Ville ne saurait remettre à plus tard la décision finale qu'ils est appelé à donner.

Le traité franco-canadien

La ratification de ce traité par les Chambres françaises rend les Américains, nos voisins, de mauvaise humeur. Cela suffirait à prouver l'excellence de cette convention commerciale.

Nos voisins ne craignent pas que l'importance de leurs échanges avec le Canada diminue, mais ils redoutent la concurrence que les produits canadiens vont pouvoir leur faire, dans des conditions très avantageuses, privilégiées même, sur le marché français.

Une centaine de produits canadiens, naturels ou manufacturés, entreront en France en payant les droits du tarif minimum, alors que les produits américains devront acquitter ceux du tarif maximum. L'écart entre ces deux tarifs est assez grand pour permettre à nos cultivateurs et à nos industriels de faire aux produits des Etats-Unis une concurrence désastreuse pour ces derniers.

L'avenir se chargera peut-être, on pourrait dire très probablement et très prochainement, d'ajouter considérablement à l'importance de ce traité.

On y a porté, au tableau A, c'est-à-dire à la liste des produits canadiens bénéficiant du tarif minimum, nombre d'articles—les céréales par exemple—qui actuellement ne sont soumis qu'à un seul et même tarif, quel que soit leur pays d'origine. On s'est demandé, à l'époque, pourquoi on avait inclus dans le traité des articles qui ne pouvaient en tirer aucun avantage ; la raison en est bien simple.

Le gouvernement français procède en ce moment à une revision de ses tarifs douaniers et c'est en vue d'une application des deux tarifs à des produits qui, actuellement ne sont soumis qu'à un seul, que des produits dont la vente est d'une importance capitale pour le Canada ont été portés au traité.

Malheureusement la prochaine session du Parlement n'aura lieu que dans quelques mois. Ce retard regrettable pourrait cependant tourner à bien en ce qu'il permettra d'étudier, de préparer les grandes et belles affaires que le traité franco-canadien permet d'établir entre les deux pays.

Pourquoi pas ?

La municipalité de la Longue-Pointe demande à sa grande sœur de Montréal de lui fournir de l'eau. La Commission de l'aqueduc semble bien disposés et prêts à accueillir cette proposition, mais — car il y a un mais — elle se demande si elle peut désaltérer légalement sa voisine et, en attendant, elle a référé la proposition de cette dernière au département en loi.

Cette référence nous paraît inutile, car la charte est formelle, elle dit :

462 — La cité peut construire et entretenir dans ses limites et au-delà d'icelles, dans un rayons de trente milles, un aqueduc avec toutes ses dépendances et accessoires pour introduire et conduire, PAR TOUTE LA CITE ET SES ENVIRONS, une quantité suffisante d'eau bonne et saine, pour l'usage et les besoins des HABITANTS DE MONTREAL ET DE SES ENVIRONS ; améliorer, modifier ou déplacer le dit aqueduc ou toute partie d'icelui, changer l'emplacement des roues hydrauliques, machines ou autres moyens d'alimentation de l'aqueduc ; et construire et entretenir tous bâtiments, roues, machines, réservoirs, bassins et autres ouvrages nécessaires pour la CONDUITE DE L'EAU DANS LA CITE ET SES ENVIRONS.

Ce texte, d-une limpidité qui manque à l'eau de notre aqueduc, ne laisse place à aucun doute.

La seule question que pourrait soulever les adversaires de l'extension de notre aqueduc serait celle de la pose des deux milles verges de conduites que la ville devra poser dans les municipalités environnantes, pour atteindre celle de la Longue-Pointe.

Quels que soient les droits et privilèges de la Montreal water and Power Coy, ou de toute autre compagnie, ils ne sauraient prévaloir contre le droit que, de par sa charte, la ville a d'"entrer sur tout terrain ou immeuble, rue ou voie publique pour y poser ou réparer les conduits d'eau, et pour y faire tous les travaux nécessaires à l'aqueduc, (art. 463) et cela "dans un rayon de trente milles."

La fourniture de l'eau à la municipalité de la Longue-Pointe sera-t-elle pour la cité une source de revenu ou une cause de perte ? Peu importe,

Il est grand temps que Montréal abandonne cette politique étroite, anti-économique qui a livré les municipalités de la banlieue à la merci des grandes compagnies et a permis la création des aqueducs de Saint-Henri et Sainte-Cunégonde, puis la création de la Montreal Water & Power Co., et enfin les contrats onéreux, lors des annexions, passés avec la Montreal Street Railway et la Montreal Light Heat & Power.

La Longue-Pointe nous demande de l'eau, que Montréal lui en fournisse, même au-dessous du prix coûtant ; avec le temps cela nous coûtera moins cher que si notre voisine obtenait cette fourniture d'une compagnie quelconque.

LES FINANCES DU CANADA

Pour l'année fiscale finissant le 31 mars dernier, le revenu du Canada a été de $85,098,407, et les dépenses se sont élevées à $130,909,881, dont $84,071,245 au compte du fonds consolidé et $46,838,386 à compte du capital.

La dette brute du Canada est de $478,335,406 ; la dette nette de $323,930,259.

L'augmentation, l'année dernière, a été de $45,969,888.

Les entrées de homesteads dans l'Ouest, pendant les cinq premiers mois de l'année, se sont montées au chiffre de 13,109, soit une augmentation de 2,607 sur la période correspondante de l'année dernière.

L'INTERCOLONIAL

M. Emmerson n'est pas absolument satisfait de la manière dont le nouveau bureau de direction administre l'Intercolonial. Il craint qu'en centralisant, les usines à Moncton, l'on ne soit en train de mécontenter Halifax, ce qui ne sera pas commode lorsque les élections viendront.

M. Emmerson voudrait que le gouvernement achetât toutes les petites lignes qui aboutissent à l'Intercolonial. Il dit que c'est le seul moyen d'augmenter le trafic de ce chemin de fer et d'en améliorer la situation financière.

LA QUERELLE DES CALES-SECHES

La "Vigie", — et cela n'est pas pour surprendre personne,—s'oppose fortement au projet de construction d'un dock flottant pour le port de Montréal. Elle trouve que ce serait embarquer le pays dans une dépense inutile. Elle invoque l'autorité des encyclopédies maritimes et explique que les bassins de radoub flottants ne sont bons que faute de mieux, et que les armateurs se déclarent en majorité pour les bassins fixes en maçonnerie.

En un mot, la "Vigie" demande aux Montréalais d'abandonner leur projet, "s'il n'a pas été inventé simplement à titre dilatoire, pour nuire au projet de Québec, le seul qui ait du bon sens."

Nous dirons d'abord au confrère québecois qu'il est trop soupçonneux et que les citoyens de Montréal n'ont pas des idées aussi noires.

De plus, nous aurions aimé qu'il citât le traité maritime où il a puisé ses renseignements et sa science. Peut-être qu'en lisant bien à notre tour, nous pourrions y découvrir quelques arguments oubliés en faveur des bassins flottants.

Quoiqu'il en soit, flottante ou fixe, une cale-sèche devrait être construite à Montréal, et elle le sera.

CHRONIQUE

" Elle s'endormit aussi,
Mais bien avant le soir..."

Avant le soir, elle s'endormit, sans avoir goûté à la souffrance, tout doucement elle s'anéantit dans la douceur de son beau rêve, et tandis qu'autour d'elle vibrait toute la douleur humaine, son sourire s'éclairait aux visions entrevues plus radieuses encore que ses plus magnifiques espoirs. Et sans une plainte, sans un regret, elle cessa de vivre, s'enfuyant de l'existence dès le matin, et alors que rien n'avait encore terni la pureté de l'aube ; elle s'échappa dans un rayon d'aurore et sa petite âme toute blanche monta par delà les nuages roses, jusqu'à l'Infini ! Heureuses les jeunes filles qui meurent jeunes, après avoir connu les plus exquises joies, et sans que l'épreuve ait terni de ses ombres fatales leur idéal de confiance et de beauté. Heureuse la petite amie qui l'autre matin, ferma ses grands yeux de lumière et de tendresse avant d'avoir appris la souffrance que l'on reçoit, la souffrance que l'on donne, ignorante de toute autre chose que de la douceur d'être aimée, de la douceur d'aimer ; oui bienheureuse l'enfant qui, au seuil de la jeunesse, eut un geste de frayeur devant cet Inconnu où l'attendait peut-être la désillusion, un geste dont le Ciel s'est ému ! Elle dort maintenant sous la jonchée des fleurs aimées, elle dort, liliale et belle, et si heureuse, les yeux clos et les mains jointes, que vous oubliez que la macabre a passé, tant elle s'est faite douce, presque tendre, pour toucher à cette belle fleur de vie "sitôt morte que née." Et si vous pleurez, ce n'est pas de voir ce beau lys fauché dans son printemps, puisque le lys revit dans l'immortelle Beauté, c'est de la douleur qui vibre silencieuse, mais terrible, derrière les portes closes de la maison funèbre. Et ce silence absolu, cette solitude désolée parlent plus de pleurs et de regrets, que toutes les paroles, tous les sanglots...

Au retour de cette dernière visite à la jeune fille dont j'aimais la grâce et la bonté, en passant devant la "Chaumière" attristée où les fleurs embaumaient, à ces plantes jolies je jetai : "Plus jamais la petite main que vous aimiez ne caressera vos longues tiges souples, car la petite main si douce s'est froidie ; vous n'entendrez plus le son aimé de cette voix tendre qui disait votre beauté et votre grâce, vous ne recevrez plus la tiède haleine de ces lèvres qui vous baisaient, — non, petites fleurs rieuses et fines, penchez plus bas vos corolles vermeilles, car elle est couchée dans un grand cercueil blanc celle que vous avez connue aussi fraîche que la rose, elle est morte à notre admiration, morte à l'amour de sa mère, belle fleur de vie fanée en pleine éclosion, alors que toute la nature revit dans son immense enchantement." Et j'eus la tentation de les cueillir ces fleurs nées là où elle avait coulé les meilleures heures de sa toute petite jeunesse, et de jeter sur la tombe de la fillette amie, à côté des fleurs somptueuses, ces pauvrettes bien humbles c'est vrai, mais qu'elle avait connues,soignées, chéries. Ma pensée les cueillit toutes, dévastant le parterre où, pour la première fois, l'été ne la ramènerait plus, voulant que sa tombe garde la fraîcheur de ces fleurettes nées à l'ombre de la "Chaumière" qui jamais plus ne s'égayerait de son rire frais, ne s'éclairerait de sa printanière douceur... Morte, l'enfant chérie que vous avez bercée de votre caresse, feuilles jolies que j'entends chuchoter, morte la toute petite qui essaya ici ses premiers pas dans les allées silencieuses, qui jeta ses premiers mots à vos échos, morte ! Et comme attendrie je songeais, le grand jardin s'illumina soudain de mille scintillements, et éblouie, je vis les libellules saluer ce tombeau où s'ensevelissaient tant de promesses, tant d'amour, tandis que le soleil n'éclairait plus que de rayons mourants, notre petite campagne voilée de deuil...

—o—

A Madame A. Robillard.

Votre douleur, Madame, a éveillé dans tous les coeurs maternels de douloureuses sensibilités. Et si, de savoir votre désolation comprise et partagée, peut alléger la lourdeur du chagrin que vous portez en votre âme brisée, vous recevrez la consolation de l'unanime sympathie qui se tourne vers votre peine, désireuse d'atténuer quelque peu, par sa douceur, la rudesse de votre épreuve.

Dans notre jolie campagne, où jusqu'ici n'avait fleuri que la joie, vous êtes la première atteinte, et atteinte en plein cœur, et toutes les mères émues se tournent vers vous, sachant combien votre sentiment si parfait et si entier a souffert de ce brisement cruel.

Les anges, voyez-vous madame, ne peuvent longtemps habiter la terre, ils ont l'invincible nostalgie du beau firmament bleu, et Lucienne est retournée vers le Ciel qui, tout grand s'ouvrait, emportant des lambeaux de votre coeur, mais laissant à votre foi la force des héroïsmes qui font se résigner devant les douleurs surhumaines !

Madeleine

LE R. P. ROBERGE

Le R. P. Michel Roberge, supérieur du Séminaire de Joliette, partira prochainement pour l'Europe. A l'occasion de ce prochain départ, et en même temps pour célébrer sa fête patronale, un banquet, présidé par Sa Grandeur Mgr J.-A. Archambault, lui fut offert.

Un grand nombre de membres du clergé, amis ou confrères du digne Supérieur, sont accourus de toutes parts pour lui présenter leurs dommages en même temps que leurs bons souhaits pour ce long voyage.

C'est la deuxième fois que le Révérend Père fait la traversée. En qualité de délégué, il va assister au Chapitre que tiendra la communauté en Belgique.

On croit que M. Gordon Grant, ingénieur inspecteur de la Commission du Transcontinental, sera nommé ingénieur en chef, en remplacement de M. Lumsden. Son salaire annuel sera de $10,000.

—o—

Une convention des libéraux de la Colombie Anglaise réunie à Vancouver, C. A., s'est occupée du choix d'un chef de parti dans la politique provinciale, au cas où M. Macdonald, le chef actuel, serait nommé juge en chef de la Cour d'Appel.

Plusieurs candidatures ont été posées, mais rien de définitif n'a été décidé.

On parle de M. Henderson, autrefois d'Ottawa, et de M. John Oliver.

La Maladie des Reins Tue Rapidement

Etes-vous irritable, abattu ?
Votre dos vous fait-il mal ?
Avez-vous des frayeurs nerveuses?

Toute Maladie des Reins signifie la maladie générale de l'organisme. Remarquez les symptomes.

Etes-vous faible ?
Vous sentez-vous fatigué ?
Ressentez-vous des douleurs et souffrances partout ?
Avez-vous des maux de tête douloureux ?
Avez-vous des douleurs rhumatismales ?
Vos chevilles sont-elles faibles et enflées ?
Avez-vous des bouffissures au-dessous des yeux ?
Si vous avez n'importe lequel des symptômes ci-dessus aidez immédiatement à vos reins surmenés. Ils sont malades mais ils peuvent revenir bien avec les pilules du Dr Hamilton. Des milliers de femmes et d'hommes emploient chaque jour les pilules du Dr Hamilton,— des milliers ont ajouté des années à leur existence avec ce remède le meilleur de tous les remèdes pour les reins. Mme W. V. Rossiter, veuve d'un marchand bien connu de Kensington, écrit ce qui suit :

"Il y a dix ans ma maladie des reins commença. Je souffrais de douleurs terribles dans l'épine dorsale et autour de la taille, comme si on m'y faisait pénétrer des fers rougis. Je ne pouvais dormir, je n'avais pas d'appétit, j'étais pâle, maigrie et très nerveuse. Des maux de tête cruels et l'abattement s'ajoutaient à mon fardeau. Je n'éprouvai aucun soulagement avant de faire emploi des pilules du Dr Hamilton. Elles donnèrent la preuve de leur efficacité et me soulagèrent immédiatement.

Huit boîtes me rendirent bien portante et maintenant je fais mon propre ménage et je regarde comme le portrait de la santé."

Votre retour complet à la santé est certain avec les pilules de Mandragore et de noix du Dr Hamilton, refusez les imitations, 25c la boîte ou cinq boîtes pour $1.00, chez tous les marchands ou de la Catarrhozone Company, Kingston, Ont.

LEBEAU REPREND CONNAISSANCE

LE MALHEUREUX JOCKEY DE ST-JEAN A PRIS UN MIEUX TRES SENSIBLE.—IL PEUT SE FAIRE COMPRENDRE PAR SIGNE.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

SAINT-JEAN, 19 — L'état de M. Amédée Lebeau, le jockey gravement blessé, lors des dernières courses, s'améliore un peu et le Dr Geo. Tassé, qui a le malade sous ses soins, dit qu'à moins de complications soudaines, il se rétablira lentement.

Il a repris connaissance et se fait comprendre par signes et quelques articulations. Hier, il a demandé un crayon et un morceau de papier sur lequel il a écrit lisiblement ces trois mots : "La langue paralysée." Il a aussi demandé depuis quand il était malade. Il reconnait maintenant son épouse et ses enfants et il a pu leur faire comprendre qu'il avait étouffé son cheval avant de tomber.

Le danger de mort est presque complètement disparu aujourd'hui.

DON CARLOS EST MORT

LE PRETENDANT A LA COURONNE D'ESPAGNE EST DECEDE HIER A VAREZ (LOMBARDIE). —LA CARRIERE DU DEFUNT.

ROME, 19. — Don Carlos, de Bourbon, prétendant à la couronne d'Espagne, est mort hier à Varez en Lombardie.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

Carlos (Maria de Los Dolorès Juan Isidor Jose Francisco Aniri-

DON CARLOS, prétendant à la couronne d'Espagne, qui vient de mourir à Varez (Italie)

no Antonio Miguel Gabriel Rafael de Bourbon, dit don) était né à Laybach en 1848, de l'enfant Don Juan et de Maria Beatrix de Modène; il était petit-fils de don Carlos, frère de Ferdinand VII, celui qui commença l'insurrection carliste. C'est en 1868 que son père abdiqua ses droits en sa faveur. Connu jusqu'alors sous le nom de "duc de Madrid", il fut proclamé roi par les carlistes, sous le nom de "Charles VII". Il épousa en 1867, Marguerite de Parme. Son fils, Jacques de Bourbon, né en 1870, se trouve à présent l'héritier de ses prétentions au trône. Ce n'est qu'en 1872 que Don Carlos commença à faire acte de prétendant lorsque Amédée, de la maison de Savoie, eût été proclamé roi d'Espagne Don Carlos se rendit en Espagne pour y revendiquer ses droits contre celui qu'il considérait comme un usurpateur étranger.

Alors commença la dernière insurrection carliste qui dura quatre ans, jusqu'en 1876.

Les péripéties de cette guerre civile furent diverses. Don Carlos fut d'abord battu par Morcones à Oraquieta (1872), puis peu de temps après se réfugia en France, tandis que ses partisans continuaient la lutte. Sur ces entrefaites, Amédée abdiqua (janvier 1873) et s'empara d'Estella, où il établit son quartier général. Dans la suite, il prit Portugalite, Cakut, Monones, et assiégea Bilbao, mais il en fut chassé par Senano et Concha, qui débloquèrent la ville en 1874. Le gouvernement d'Alphonse XII, proclamé en décembre 1874 mena la lutte contre les carlistes avec énergie. L'insurrection qui avait fini par s'étendre sur tout le nord de l'Espagne, perdit de jour en jour du terrain. Don Carlos quitta l'Espagne en 1876. L'insurrection était vaincue. Depuis lors, Don Carlos continua à faire acte de prétendant, mais sans recourir aux armes. Il fut expulsé de France en 1878, parce qu'il y intriguait contre Alphonse XII.

DEMONSTRATION MARCIL

La démonstration que les électeurs de Bonaventure sont à préparer à leur député, l'hon. Charles Marcil, pour fêter son élection comme Orateur de la Chambre des Communes, promet d'obtenir un grand succès. Déjà plusieurs ministres ont promis d'y assister.

Du bas du comté et de Gaspé, des trains et bateaux spéciaux transporteront les excursionnistes.

Comme la fête n'a aucun caractère politique, des deux partis seront représentés. En outre, des discours qui seront prononcés par des orateurs distingués, il y aura jeux et amusements de toutes sortes. La démonstration sera la plus belle qu'ait vue le comté de Bonaventure.

Les membres de la commission de conférences de la Chambre des représentants à Washington sur le Tariff Bill ont accepté l'augmentation de 15 pour cent proposée sur les vins et spiritueux au nom du sénat. Ils ont également accepté l'augmentation des droits sur les soieries fines, qui sont considérées comme articles de luxe et taxées en conséquence.

LA CIE **S. CARSLEY** Limitée

MAGASIN DU BAS DE LA VILLE RUE NOTRE-DAME OUEST

LE MAGASIN FERME A 5.30 P.M. LUNDI, 19 JUILLET 1909

EPARGNER de l'ARGENT sur les MEUBLES

est chose possible à toute saison de l'année au Grand Magasin. Mais il y a un mois en particulier où les épargnes sont augmentées de 10, 15 et 25 p.c. C'est le mois de juillet — et il y en a plus de la moitié d'écoulé. Cette liste démontre l'économie que vous faites en achetant vos meubles ici — spécialement les meubles d'été.

75 TABOURETS DE CAMP PLIANTS, même style que ci-dessus, avec dossier. Valeur régulière, 50c ; prix de vente de juillet **40c**

SEULEMENT 20 CHAISES A DOSSIER INCLINE, même style que ci-dessus, avec bras. Valeur régulière, $1.75 ; prix de vente de juillet, mardi **$1.30**

30 FAUTEUILS PLIANTS, monture forte, dossier et siège en canevas, siège avec support extra en toile. Valeur régulière, $1.50 ; prix de vente de juillet, mardi **$1.20**

10 berceaux en fil de fer, monture en bois dur, appui pour la tête, matelas, complet. Rég., $3.25 ; prix de vente de juillet, mardi **$2.95**

2000 verges de BEAUX TAPIS BRUXELLES ET TAPESTRY A REDUCTION

COUSUS ET POSES GRATUITEMENT

75c, TAPESTRY, 59c

1,200 verges de tapis tapestry de belle qualité, quelques patrons avec bordure pour appareiller, une splendide variété de couleurs et patrons. Valeurs régulières jusqu'à 75c la verge. Prix de vente de juillet, mardi, la verge **59c**

COUSUS ET POSES GRATUITEMENT.

$1.25, Bruxelles, 88c

800 verges de tapis Bruxelles de splendide qualité, bon choix de patrons, avec magnifiques bordures pour appareiller. Valeurs régulières jusqu'à $1.25 la verge, prix de vente de juillet, mardi, la verge **88c**

COUSUS ET POSES GRATUITEMENT.

25c Petit achat de Nattes Japonaises en chaine de Coton 15c

450 verges de très belles nattes japonaises en chaine de coton, à rayures bleues, rouges et vertes, une très bonne qualité qui vaut régulièrement 25c. Prix de vente de juillet, mardi **15c**

PRELARTS DE 30c POUR 23c

Seulement 480 verges de prélart, 2 et 2 1-2 verges de largeur, bonne qualité appropriée à la saison. Valeur régulière 30c la verge carrée ; prix de vente de juillet, mardi **23c**

PRIX DE VENTE DE JUILLET EN

ETOFFES à ROBES et SOIES NOIRES

888 verges d'éolienne française, en soie et laine, dans les couleurs de ciel, crème, cardinal, brun, bleu-marin, hélio, vert pâle, gris, appropriée pour chemises d'été, blouses et robes, etc. Valeurs régulières de 75c ; prix de vente de juillet **50c**

400 verges de lama tout laine, carreauté noir, 40 pouces de largeur, très beau tissu, jolis petits carreaux, approprié pour vêtements de dames et d'enfants. Valeur régulière 60c; prix de vente de juillet **38c**

Meilleur taffetas noir, approprié pour manteaux, costumes, jupes, etc., fini chiffon, 36 pouces. Valeur régulière 98c ; prix de vente de juillet **75c**

TAPESTRY

200 verges de tapestry mercerisé, en bleu ou vert pour la plupart, 52 pouces de largeur. Valeur régulière 75c ; prix de vente de juillet, mardi **59c**

RIDEAUX

Seulement 38 paires de rideaux en dentelle Nottingham blanche, petits dessins de fleurs. Valeur rég. $1.25 ; prix de vente de juillet, mardi **99c**

PORTES MOUSTIQUAIRES

75 jolies portes moustiquaires, 3 grandeurs, 2 pds 8 à 3 pds de largeur et 6 pds 8 à 7 pds de longueur. Valeur régulière $1.00 ; prix de vente de juillet, mardi **79c**

OFFRES DE MARDI AU SOUS-SOL

	Rég.	Mardi
Seulement 25 services à limonade en verre, en bleu, vert et ambre, un grand pot et 6 verres. Valeur régulière 80 cts ; mardi		**69c**
35 théières anglaises à l'épreuve du feu, décorations de faïence. Valeur régulière, 25 cts ; mardi		**19c**
Sièges de bain, fini émail	40c	29c
Séchoirs, 7 bras	18c	14c
"Bleach" pour chapeaux de paille	10c	8c
Assiettes à gâteaux à la gelée, 10 pcs.	7c	3 1-2c
Passoires en ferblanc épais	10c	8c

LISTE D'EPICERIES SPECIALE

AU MAGASIN DU BAS DE LA VILLE

Beurre de laiterie	22 1-2c	21c	
Gelées assorties, 3 paquets	30c	25c	
Citrouilles, tomates, pois, blé-d'Inde ou fèves, 3 boîtes pour 25c ou 1 douzaine pour			**95c**
"So-Clean", boîtes de 3 livres	25c	23c	
Fèves au lard, 6 boîtes	30c	25c	
Sauce au hareng et aux tomates	18c	14c	
Maple Cream	10c	9c	

L'Eau de **VICHY**

St YORRE

SOURCE

RÉGENTE

NON DECANTEE

égale n'importe quelle autre Eau Minérale du Bassin de Vichy, et n'est surpassée par aucune.

Naturellement gazeuse, sans excès, elle est d'un goût plus agréable que la plupart des autres Eaux similaires.

Embouteillée à la Source même, elle n'est soumise à aucune manipulation et est livrée à la consommation telle qu'elle est fournie par la nature.

La Profession Médicale la prescrit avec succès contre les maladies de l'Estomac, du Foie, de la Rate et de la Vessie.

C'est l'Eau de la source REGENTE que l'on conseille aux dyspeptiques. Un verre ou deux de cette Eau bicarbonatée naturelle suffisent à soulager.

Sur réception de 20c, une bouteille échantillon sera livrée à domicile dans les villes de Montréal, Québec et Sainte-Hyacinthe.

Distributeurs généraux :

LA CIE. D'IMPORTATION ANGLO-FRANCAISE, 232 rue Lemoine, Montréal.

LA TRAVERSEE DU PAS DE CALAIS

Un pari de $3,400 fait Herbert Latham.—Une malheureuse tentative

CALAIS, 19 — L'aviateur français Herbert Latham qui a à plusieurs reprises annoncé son intention de traverser la Manche dans son aéroplane, est revenu de Paris. Le vent était avant-hier très fort, et la tentative a dû être remise encore une fois. On dit que M. Latham a fait des paris au montant de $3,400 qu'il traversera la Manche dans son navire aérien avant le 1er août.

CALAIS, 19 — Herbert Latham, qui a fait ce matin une tentative pour franchir en aéroplane le Pas-de-Calais et qui est tombé dans la mer après avoir disparu au large de notre littoral, a été ramené ici à bord du torpilleur Harpon. Il ne paraît pas être blessé. Un remorqueur a ramené l'aéroplane dans notre port.

MARIAGE DE SIMONE LEBARGY

GISORS, France, 19 — L'actrice bien connue, Mme Simone Lebargy, a épousé ici avant-hier M. Claude Casimir-Perier, fils de l'ancien président de la République française.

CHEZ LES SŒURS GRISES

CINQ RELIGIEUSES CELEBRENT LE CINQUANTIEME ANNIVERSAIRE DE LEUR PROFESSION

La seconde retraite annuelle de la Maison-Mère de l'Hôpital-Général des Soeurs Grises, prêchée par le R. P. Gillot, religieux rédemptoriste, s'est terminée ce matin par une cérémonie impressionnante.

Cinq religieuses de cette communauté, ont renouvelé solennellement leurs voeux du jour de leur profession, après cinquante ans d'un apostolat fécond pour l'institution et pour l'Eglise.

Pour cette cérémonie le temple divin avec sa nouvelle toilette avait revêtu une décoration de grande fête; l'autel remarquabe par sa blancheur de marbre, étincelait de mille feux et offrait avec le parfum des fleurs, un spectacle ravissant.

On entonna d'abord le "Veni Creator", et aussitôt après, la Messe fut célébrée par le Rév. M. St-Jean, chapelain de la communauté.

C'est à la communion que les Révérendes Soeurs Painchaud, Mongeau, Gravel, Ethier et Boucher s'avancèrent de leur place d'honneur pour prononcer leur voeu et recevoir Jésus-Christ.

Un "Te Deum" d'actions de grâces, couronna la belle cérémonie. A la fête religieuse succéda la fête de famille.

Ainsi se passa cette heureuse matinée à jamais mémorable du 19 juillet 1909.

Le 26 juillet, commenceront les exercices du troisième essaim des Soeurs retraitantes.

DECLARATION DE THOMAS LEWIS

PITTSBURG, 19 — Parti avant-hier pour les charbonnages du centre de la Pennsylvanie, le président national des United Mine Workers of America, M. Thomas L. Lewis a fait l'importante déclaration suivante:

"Les opérateurs de la Pennsylvanie, ont donné avis d'une réduction de onze cents la tonne dans le salaire des mineurs. Avant de pouvoir établir une telle résuction, ils devront mettre fin à l'existence de toutes les unions locales de mineurs dans le centre de la Pennsylvanie".

Des Médecins Eminents de Toronto

N'ont pu Guérir le Rhumatisme

Mlle Flora Chapman déprit d'une manière frappante ses souffrances et sa guérison avec la "Nerviline."

Après avoir employé la Nerviline pendant des années je crois qu'il est de mon devoir de vous dire personnellement, ce que votre merveilleuse préparation a fait pour moi.

J'ai souffert énormément de rhumatisme et de maladie de coeur, essayé quantité de remèdes, consulté pendant des semaines et des mois les médecins les plus éminents de Toronto, mais je fus bien peu soulagée.

Une amie insista pour que j'employai la Nerviline, et à ma surprise une application vigoureuse de ce puissant liniment calma la douleur et réduisit la raideur de mes jointures. J'ai continué à me servir de la Nerviline et je fus guérie d'une manière permanente Je suis maintenant parfaitement bien.et je n'ai ressenti aucun rhumatisme depuis trois ans.

GUERIE DEPUIS 3 ANS

Je connais plusieurs familles où on n'emploie pas autre chose que la Nerviline—elle est si utile dans les maux d'oreilles maux de dents, névralgie, toux, rhume, lumbago et sciatique.

J'appelle la Nerviline mon "Gardien de Vie" et conseille à tous de l'essayer.

Déc. 17, 113 Avenue Palmerston. Toronto.

Refusez toute autre chose offerte à la place de la Nerviline. 25c la bouteille, cinq pour $1.00, chez tous les marchands, ou The Catarrhozone Co. Kingston, Ont.

PATRONS DE LA "PATRIE"

3621—Blouse simple pour jeune fille de 14 à 16 ans. Matériaux 4 3-8 verges en 20 pcs pour 15 ans.

COUPON

PATRON No 3621

Nom . . . . . .
No. . . . . .
Rue . . . . . .
Ville . . . . . .
Province ou Etat . . . . . .
Mesure de buste . . . . . .
De Taille . . . . . .

Remplissez le coupon, écrivez très lisiblement et adressez avec 10c. Département des patrons, à LA PATRIE, Montréal.

En demandant un patron pour fillette ou enfant, ne mentionnez jamais la mesure, mentionnez seulement l'âge.

MECONTENTEMENT AUX ETATS-UNIS

PAR SUITE DE LA RATIFICATION DU TRAITE FRANCO-CANADIEN PAR LE SENAT FRANCAIS. LES CRAINTES DES MANUFACTURIERS DES ETATS-UNIS.

WASHINGTON, 19 — Avis officiel a été reçu vendredi après-midi par le département d'Etat de la ratification par le parlement français du traité franco-canadien et tout indique que le département est loin d'être satisfait de l'effet que le traité aura sur les exportations américaines en France et au Canada. Le traité fut signé à Paris le 19 septembre 1907 et vient d'être ratifié par la France après près de deux ans de négociations et de discussion, et on croit que le parlement canadien l'acceptera au mois de novembre prochain.

En vertu de ce traité, la France sera le premier pays à jouir de l'avantage du tarif intermédiaire du Canada.La France obtient l'admission de quatre-vingt-dix-sept articles presque exclusivement des marchandises manufacturées, au taux fixé par ce qu'on appelle au Canada le "tarif intermédiaire", qui établit les taux les plus bas appliqués aux produits similaires venant d'autres pays. De plus, douze articles d'origine française seront admis au Canada à des taux spéciaux. Les plus importants de ces articles sont les vins non mousseux, le champagne, les livres, les drogues, les remèdes, les dentelles, les broderies, les soies et les velours. Au point de vue américain, l'intérêt se concentre surtout sur la longue et importante liste des articles, produits du sol, des mines, des forêts et des manufactures du Canada, qui seront admis en France sous le tarif minimum du double tarif français, où ils feront la concurrence aux produits américains similaires qui devront payer les taux maxima.

Le tableau A du traité contient une liste d'à peu près cent produits canadiens naturels et manufacturés qui jouiront des avantages du tarif minimum français quand ils seront importés en France ou dans les colonies et possessions françaises, et des droits les plus bas applicables aux produits similaires venant d'autres pays.

La différence entre le tarif français minimum et le tarif maximum se monte à $3.80 sur une faucheuse, $4.82 sur une moissonneuse, $8.20 sur une lieuse et 41.95 sur un râteau à foin. On fait remarquer que cette disparité dans les droits d'importation est suffisante, en y ajoutant le coût élevé de l'acier, du bois et de la main-d'œuvre aux Etats-Unis, pour mettre les importateurs américains de machines agricoles en France dans une position sérieusement désavantageuse, tandis que les manufacturiers canadiens, en vertu des tarifs établis par le traité, pourront maintenir leurs prix actuels tout en réalisant les mêmes bénéfices.

Revue Mondaine

En villégiature.

Mme veuve Trudeau et sa nièce, Mlle Blanche Saulnier, sont en villégiature pour un mois à St-Antoine, Rivière Richelieu.

—o—

M. Eug. Dufault, organiste,de Ste-Cunégonde, est depuis quinze jours à la campagne, pour y passer la saison d'été.

—o—

—Mlle M. Bissonnette, de la rue Berri, est partie pour Québec, où elle doit assister à la convention des Dames Forestières, à Lévis et sera l'hôte de M. L. O. Maillé.

—Mlle Jeanne Bissonnette, est de retour du pensionnat Ste-Marie de Vankleek Hill.

—o—

En voyage.

Mlle lH. Hermine Lapierre, de la librairie St.Joseph, de Hull, a passé les fêtes du tricentenaire de Champlain, à Burlington, et à Plattsburg. Elle sera à Montréal la semaine prochaine.

— M. L.-M. Desparois part ce soir pour New York.

M. J. B. Marsolais, marchand de nouveautés, Boulevard St-Laurent, est à l'Assomption pour une quinzaine.

—o—

En automobile.

M. Armand Grenier, est parti en automobile, pour Old Orchard, Boston et New-York. Il sera de retour le 2 août.

GREVE DE BOULANGERS

Samedi soir, la police a été appelée pour protéger une boulangerie juive, située 300 rue Cadieux. Les mitrons s'étaient mis en grève et avaient formé un cordon de piquets pour empêcher la clientèle de pénétrer dans la boulangerie pour y acheter du pain. A la vue de la police, les piquets s'éclipsèrent, mais demurèrent dans les environs. Cependant, la vue des deux agents qui gardaient la porte suffit pour empêcher n'autres désordres de se produire.

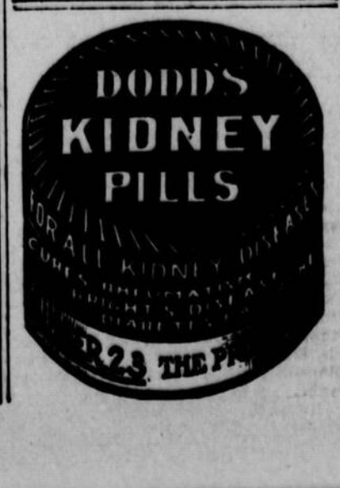

L'EGLISE DE ST-PIERRE

UNE CEREMONIE SOLENNELLE A L'OCCASION DE LA BENEDICTION DE LA PIERRE ANGULAIRE DU NOUVEAU TEMPLE.

La cérémonie liturgique de la bénédiction de la pierre angulaire de la nouvelle église catholique de la Ville Saint-Pierre aux Liens a eu lieu, hier après-midi, à trois heures.

En dépit de la température, toute la population de l'endroit et un grand nombre d'étrangers s'étaient portés sur l'emplacement du futur temple. Une partie de la cérémonie eut cependant lieu à l'intérieur de la chapelle actuelle.

Après avoir béni la pierre angulaire, Monseigneur Racicot bénit également les fondations du nouveau temple catholique de Saint-Pierre aux Liens.

Dans la cavité de la pierre angulaire, outre divers documents, on enferma une feuille contenant les noms du pape régnant, Pie X, de Mgr. Bruchési, de Lord Grey, de Sir Alphonse Pelletier, de Sir W. Laurier, de Sir Lomer Gouin, de l'hon. J. L. Décarie, de M. F. D. Monk,du maire Trenholme,ainsi qu'un certain nombre de pièces de monnaies et de médailles.

Le sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé Payette, curé de Longueuil. Il commenta avec éloquence, la parole du Christ: "Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon église". Il expliqua les différentes parties de cette cérémonie liturgique, démontrant tout le soin que l'Eglise met à consacrer le temple qui doit recevoir le Saint des Saints, où doit être entendue la parole de Dieu et où les fidèles viendront se réconforter par la réception des sacrements et recevoir une dernière bénédiction.

Monseigneur Racicot termina la cérémonie par une allocution.Il engagea les fidèles à lutter de générosité et félicita M. le curé Desrosiers de son esprit d'entreprise.

L'on sait que M. l'abbé Desrosiers a décidé d'emprunter directement pour la fabrique, aux personnes déposant de capitaux, sans passer par l'intermédiaire des courtiers d'obligations. Nombre de personnes ont déjà profité de l'avantage qui leur était offert d'effectuer une transaction profitable sans encourir les frais d'un intermédiaire.Il reste encore à emprunter et les personnes désireuses de placer des argents, de $100 en montant, pourront s'adresser à M. le curé par téléphone ou par correspondance.

Parmi les membres du clergé présents, nous avons remarqué Monseigneur Racicot, M. le chanoine Savaria, M. l'abbé Payette, curé de Longueuil, M. Lepoupon, P.S.S. directeur du séminaire de philosophie, le Révd. père Hamel, de Notre-Dame de Grâce, M. Richard, curé de Verdun, M. J. Bourassa, curé de Sainte-Clotilde, M. Jolicœur, curé de la Ville Emard; M. Hébert, vicaire de Lachine; M. L. Desjardins, vicaire de de Saint-Pierre aux Liens, M. R. Sylvestre, assistant procureur de l'évêché.

L'hon. J. L. Décarie, ministre de l'Agriculture et député du comté à la Législature, retenu à Québec, n'a pu être présent. Il en a été de même de M. F. D. Monk, député aux communes, retenu au chevet de son frère mourant, M. l'abbé Monk.

M. le curé Desrosiers espère entrer à Noël dans son église, dont les travaux sont poussés avec beaucoup d'activité.

C'est par erreur que nous disions samedi que les plans de cette église avaient été faits par M. Alphonse Venne, architecte. Ils ont été dressés par M. Joseph Venne, architecte qui vient encore d'obtenir le contrat du temple magnifique que les catholiques projettent d'ériger à Southbridge, Mass.

TERRIBLE ACCIDENT SUR UNE PISTE

A BERLIN, PAR SUITE DE L'EXPLOSION D'UN MOTOCYCLE, QUATRE PERSONNES SONT TUEES ET UNE VINGTAINE D'AUTRES DANGEREUSEMENT BLESSEES.

BERLIN, 19.— Quatre personnes ont été tuées, plus de vingt autres grièvement blessées, une douzaine ont été peu sérieusement atteintes à la suite de l'explosion d'un motocycle et de l'incendie qui s'est déclaré ensuite pendant une course cycliste aux Vieux Jardins Botaniques, hier soir. Des milliers de spectateurs étaient rassemblés autour de la piste qui n'avait été inaugurée qu'il y a quelques jours.

Une course d'endurance avait lieu, et les plus célèbres professionnels, Nellbrink, Continet, Ryer et Stolpech y prenaient part. Après quelques tours de piste, le pneumatique d une des machines d'entrainement creva, et le chauffeur perdit le contrôle de son motocycle. La benzine fit explosion, la machine fit un bond en l'air, et fut précipitée contre la barrière qui fut brisée.

Le chauffeur fut projeté à quelque distance contre ses concurrents dont plusieurs furent dangereusement blessés. La vitesse du motocycle était telle qu'il continua sa route après l'explosion, pénétrant dans la tribune du public, plusieurs dames eurent leurs robes d'été brûlées, tandis que les spectateurs s'enfuyaient à droite et à gauche. Deux dames furent tuées sur le coup et leurs cadavres furent carbonisés par la benzine enflammée. La tribune, construite en bois, prit feu, et les personnes qui s'y trouvaient encore s'enfuirent, jetant des cris de terreur.

Nombre d'enfants furent piétinés. Dix-huit hommes et quatre femmes ont été grièvement blessés, deux d'entre elles sont déjà mortes. Les chirurgiens de l'hôpital où les blessés ont été transportés disent que plusieurs de ces personnes sont dans un état désespéré.

LA FERMETURE DE BONNE HEURE

A UNE IMPORTANTE ASSEMBLEE TENUE HIER, LES COMMIS DECIDENT DE FAIRE LEUR DEMONSTRATION MERCREDI.

Hier avant-midi, sous la présidence de M. J.-B.-P. Poirier, la société de la fermeture de bonne heure a tenu une importante assemblée.

M. Poirier fut le premier orateur. Le règlement, dit-il, ordonnant la fermeture existe et la Cour Suprême en a reconnu la légalité, mais il reste à la ville de le mettre elle-même en vigueur en donnant des ordres à la police. Comme la résolution à cette fin n'a pu jusqu'ici être adoptée par suite de la proposition de "nexte meeting" de l'échevin Fraser, une assemblée a été demandée à cet effet par les échevins Lamoureux, Couture, Giroux, et Séguin, et elle aura lieu aujourd'hui. Il n'y a pas de doute à propos de l'adoption de la résolution, car tous les échevins, sauf M. Fraser appuient la mesure. Le seul obstacle possible serait le manque de quorum. Il faut donc qu'il y ait 16 échevins.

Sur proposition de MM. Poirier et Jacob, il est décidé que des commis de chaque quartier iront voir les échevins pour leur demander d'être présents à la séance du conseil.

Le secrétaire, M. Edouard Hardy, donne alors lecture d'une lettre de l'association des commis de Joliette, annonçant qu'ils travaillent à faire adopter par la ville un règlement pour la fermeture de bonne heure.

M. J.-A. Jacob annonce, au milieu des applaudissements, que la ville de Maisonneuve a adopté, en première lecture, un règlement similaire à celui de Montréal, et qu'à Lachine et à Fraserville des commis travaillent à l'adoption de semblables règlements.

M. Poirier dit ensuite que Sir Lomer Gouin s'est déclaré en faveur d'une candidature appuyée par la société de la fermeture de bonne heure, dans St-Jacques.

M. Jacob annonce que l'Union des Commis-Marchands fait son excursion annuelle à Québec et qu'il y aura à cette occasion, réception par les commis de Québec, qui possède déjà la fermeture à 6 heures, durant toute l'année. Il invite les commis à se joindre nombreux à cette excursion.

On discute ensuite la question de la grande démonstration de la Société de la fermeture de bonne heure, mercredi prochain.

Voici quel en sera le parcours : Départ en face des salles de l'Union des Commis-Marchands, et défilé par les rues Berri, Dorchester, Papineau, Ste-Catherine, Windsor, St Jacques, Fulford, Notre-Dame, Place d'Armes, St-Jacques, St-Laurent, Ontario, Amherst, et Sainte-Catherine.

La procession se fera en voiture. Arrivées au terme de la procession, les voitures se rangeront sur deux lignes sur la rue Ste.Catherine, pour laisser passer au milieu les voitures des officiers et des invités, parmi lesquels se trouveront entre autres le maire Payette et M. Godfroi Langlois. Les maisons Dupuis, Lamy, Letendre et Valhières se sont engagées à payer les dépenses de leurs commis prenant part à la procession.

C'est cet après-midi que se décidera la fameuse question de la fermeture de bonne heure.

Les commis de Montréal espèrent que leurs échevins se rendront au conseil et comptent sur eux pour avoir justice.

LE RENDEZ-VOUS

Tous les commis sont priés de se rendre pour sept heures et demie à la salle des Commis-Marchands. Sur leur chemin, s'ils s'aperçoivent que quelques marchands ne se sont pas conformés au règlement, ils devront en prendre note et en faire rapport immédiatement.

TAFT L'EMPORTE

L'INFLUENCE PREPONDERANTE DU PRESIDENT DES ETATS-UNIS. — LA QUESTION DE L'ABOLITION DES DROITS SUR LES MATIERES PREMIERES.— LE LIBRE-ECHANGE AVEC LES ILES PHILIPPINES.

WASHINGTON, 19. — Tout fait prévoir que le président W. H. Taft va remporter la victoire dans sa lutte pour la réduction ou l'abolition des droits sur les matières premières. Presque tous les membres de la commission mixte du tarif l'ont admis, hier. Tout indique que lorsque le nouveau projet de tarif deviendra loi, les droits sur les articles que le président désire voir admettre en franchise seront comme suit : mineral de fer, franc de droits, (le taux actuel est 40c la tonne), pétrole, franc de droits, (il est maintenant protégé par un droit de compensation), peaux, 7 1-2 pour cent advalorem (le taux actuel est 15 pour cent), charbon, 45c la tonne, (le taux actuel est 67c), bois, probablement $1.25 sur le bois brut et les taux du sénat sur le bois ouvré, ce qui serait une réduction considérable des droits actuels sur le bois.

Le président va remporter une autre victoire dans la question du libre échange avec les Philippines. Le sous-comité qui a étudié cette question a décidé de permettre l'admission libre, chaque année, de 150,000,000 cigares, tel que demandé par le président, au lieu des 70,000,000 admis par un amendement du sénat sur les instances du sénateur Lafollette. On croit que la section relative aux Philippines, telle qu'approuvée par le sous-comité, sera acceptée lundi par la commission mixte. Elle décrète l'admission en franchise de 300,000 livres de tabac à envelopper les cigares, de 1,800,000 livres de "filler", et de 300,000 tonnes de sucre. A l'exception du riz et des restrictions mises sur le tabac, tous les articles " produits naturels ou manufacturés des Iles Philippines" seront admis en franchise. L'insertion des mots "ou manufacturés" est critiqué en plusieurs quartiers.

La commission mixte a réglé hier la question de donner au secrétaire du trésor l'autorisation d'émettre des obligations rachetables dans cinquante ans, à un taux d'intérêt ne dépassant pas trois pour cent, pour couvrir le coût entier de la construction du canal de Panama. L'effet de cette disposition est d'abroger la limite d'obligations contenue dans la loi Spooner, sans toutefois intervenir dans les obligations à deux pour cent émises, en vertu de cette loi, au montant de $84,831,980. Le coût du canal est estimé à $375,201,000 ; des obligations à trois pour cent seront en conséquence émises, à mesure que le besoin s'en fera sentir, jusqu'à concurrence de $290,569,020. Il est entendu que des obligations au montant de cinquante millions, couvrant le coût de la propriété et de la zône du canal, seront émises à une date prochaine, afin de rembourser le trésor de l'avance qu'il a faite.

Il n'y a plus aucun doute que l'amendement taxant les corporations va être accepté. Le procureur général Winkersham a encore le projet en sa possession, mais il a été vu par quelques membres de la commission, qui l'ont trouvé satisfaisant. Il taxera, au taux de un pour cent, les bénéfices nets des corporations organisées dans un but de profit. On a eu quelque difficulté à s'entendre sur les exemptions, mais on assure que toutes les objections ont été levées.

SIROP DU DR FRED DEMERS pour les enfants ne peut être trop recommandé, pour sommeil, dentition, contre coliques et diarrhée. Dites-le-vous.
l.mar.-Jno

Henry Morgan & Co. Limited

COLONIAL HOUSE MONTREAL

ONT INCLUS dans LEUR VENTE D'ECOULEMENT le RESTE des LIGNES DES

Manteaux en Soie Shantung de cette Saison

Offerts dans sept des styles les plus jolis et les plus désirables de la saison, les manteaux sont garnis de soie noire, collets de satin et boutons pour appareiller.

Peu d'articles de la garde-robe d'été ajoutent tant à sa distinction que ces manteaux en soie. Pour être offerts lundi et mardi à 20 p.c. d'escompte : prix réguliers $15.00 à $40.00.

Tous les Elégants Vêtements d'Eté pour Dames

OFFERTS A DES PRIX D'ECOULEMENT FINAL

Les lignes suivantes offriront un intérêt spécial dans les ventes de lundi et mardi.

Kimonos en mousseline, en très jolis patrons légers, bien garnis avec plis de satin de deux pouces en bleu-marin, brun, hélio, rose et gris. Régulier $5.00 ; pour écouler à $3.25 chacun.

Manteaux en duck blanc, joliment garnis avec collet rayé, à rayures brunes, bleues, grises, vertes et blanches ; appropriés pour le canotage, l'automobilisme, etc., et juste ce qu'il faut pour porter le soir. Comme il ne reste que treize de ces manteaux, il serait à votre avantage de venir faire votre choix de bonne heure. Pour écouler à $4.00 chacun.

Ligne Spéciale de robes en lustré, en nuances de noir, bleu-marin, brun et myrte ; dans les grandeurs de 36, 38 et 40 pouces, mesure de buste seulement ; Régulier $15.00 ; pour écouler à $7.50 chacune.

ANNONCE

Durant les chaleurs de l'été on remarquera que ce magasin est exceptionnellement frais, car, avec ses plafonds et ses méthodes améliorées de circulation de l'air, une brise rafraichissante circule continuellement.

Les clients trouveront la salle de réception, la galerie artistique et la salle à diner d'un à propos plus qu'ordinaire.

Vente Spéciale de Juillet en fait de Meubles

216—Une bibliothèque à section, style Chippendale, finie Early English. Rég. $50.00 ; prix de vente de juillet $35.00.

60-6431—Pupitre de dames, en chêne doré. Rég. $22.00 ; prix de vente de juillet $15.00.

31-366—Un pupitre de dames, en chêne doré. Rég. $23.50 ; prix de vente de juillet $17.00.

139-625 — Une couchette en cuivre, meilleur laque anglais, poteaux carrés, grandeur 4 pieds 6 pouces. Rég. $95.00 ; prix de vente de juillet $65.00.

CONCOURS PHOTOGRAPHIQUE

TROIS PRIX PRINCIPAUX. VINGT-CINQ AUTRES PRIX.

Si vous ne voulez pas payer vos meubles comptant nous pouvons vous faire des conditions de crédit faciles.

Vente à Escompte de JUILLET

TOUT meuble acheté de nous par les résidents du Bord du Lac, sera livré promptement et gratis.

10 à 50 p. c. d'Escompte sur les Meubles et Tapis.

TRES SPECIAL—20 p. c. d'Escompte sur les Meubles Mission, appropriés pour boudoirs, bibliothèques, chambres à coucher, etc., pour une semaine seulement.

20 p.c. d'Escompte sur les rideaux en dentelle et 50 p.c. d'Escompte sur quelques paires-échantillons de haute qualité.

Renaud King & Patterson LIMITED
COR. GUY & ST. CATHERINE STS.

UN INCENDIE A CHAMBLY

LES DEPENDANCES DE LA MAISON DE M. EDMOND DESCHAMPS SONT RASEES HIER SOIR.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

CHAMBLY, 19. — A dix heures, hier soir, un incendie s'est déclaré dans les dépendances de M. Edmond Deschamps, cultivateur. La lueur de cet incendie amena un grand nombre de personnes sur les lieux. Chacun se dévoua pour combattre l'incendie. Grâce à ce concours généreux, la maison put être sauvée. Les dépendances furent cependant rasées avec leur contenu. Les pertes se chiffrent dans les $1000 à $1500. Les assurances ne sont que de $100. L'origine du feu est inconnue. On croit qu'il est l'œuvre d'une main criminelle.

Prenez l'habitude d'envoyer votre linge à la Toilet, 425 rue Richmond.
l.m.v.—j.n.o

COURRIER DE TROIS-RIVIERES

(Corr. spéciale.)

TROIS-RIVIERES, 19. — Jeudi soir, la fanfare de l'Union Musicale nous a donné un joli concert, sous la direction de M. le professeur Henri Weber, au Carré Champlain.

Une foule immense y assistait, et a vivement applaudi nos musiciens.

— Samedi, un assez grand nombre de cultivateurs ont apporté des viandes et autres produits de leurs fermes sur notre marché. Les prix qui d'abord étaient un peu élevés, durent être baissés.

— Nos joueurs de cricket pratiquent activement et régulièrement, chaque soir, les combinaisons de leur genre de sport, afin d'acquérir l'habileté à laquelle ils visent, et d'être en parfaite condition pour une prochaine partie avec un club étranger en renom.

— Quelques-unes des famille qui possèdent des résidences d'été à la campagne sont parties pour y passer le temps des grandes chaleurs.

— La construction, dans la partie incendiée, continue toujours avec vigueur, et les rues élargies se bordent de beaux édifices, dont l'élégance et le confort n'ont rien à envier aux grandes villes. M. Zéphirin Gauthier va faire construire une jolie bâtisse, avec deux magasins dans la partie inférieure et deux résidences dans le haut.

NOUVEAU VOYAGE SUR LA RIVIERE .

Pour accommoder les familles désirant faire une excursion l'après-midi, durant la semaine, la Cie R. & O. fera circuler le vapeur " Terrebonne ", tous les mercredis après-midi, entre Montréal et Verchères, quittant le quai Victoria à 2.30 p. m., et revenant à Montréal à 7.30 p. m. Souper, 50c. Prix du passage, 60c. Enfants entre 5 et 12 ans, moitié prix. 116-1-mar-jno

LE CABINET GREC

Il a démissionné avant-hier

ATHENES, 19.—Le cabinet grec a démissionné et Sa Majesté le Roi Georges a prié l'ancien premier ministre M. D.-G. Rhallis, de former un nouveau ministère.

M. Rhallis a demandé que Sa Majesté lui accordât du temps pour considérer la question : il fera connaître sa réponse lundi. Il n'y a pas eu de désordres.

CASTORIA.
Porte la Signature de Chas. H. Fletcher
La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

VILLEGIATURE

LACHUTE

Mme J.E. Valois, est allée passer le vendredi à Montréal.

Milles Thérèse Carrière et Jeanne Paquin, de Saint-Philippe, étaient de passage mercredi, Mme Bouthillier, de Sainte-Scholastique était, vendredi, de passage ici.

Mlle Jeanne Lavigne est partie, jeudi, pour passer quelques jours à Montréal.

Mme E. Aspechi est à Montréal l'hôte de son oncle, le Révérend A. Carrière.

Mlle Nora Delisle, est allée visiter ses amies à Durham, Qué.

M. Gordon, de Cascades, Qué., était l'hôte de M. J. H. McFaulcette cette semaine.

Mlle Eva Deacon, est revenue, de New-York, jeudi dernier.

Mlle A. Dewar, de Curling, était l'invitée des Dlles Racette, cette semaine.

Mme John McGibbon est allée passer quelques jours à Montréal.

M. et Mme O. B. Lafleur, sont allés visiter leurs enfants à Montréal.

Milles Jessie et Jean McConnell, sont allées passer la journée de jeudi à Montréal.

Mme M. Paquette et sa fillette Lorette sont allées passer les jeudi et vendredi à Montréal.

Mme W. Ladouceur, est allée à Montréal pour une courte promenade.

Mme J. M. Dorion et ses enfants, sont allés voir leurs amis à Montréal la semaine dernière.

Mlle Tillie Charbonneau, est revenue d'une visite à Carillon, chez ses amies.

M. Albert Giles et Charles Hughes de Montréal, ont passé une partie de la semaine dernière ici, Mlle H. Barrie, de Montréal, a passé quelques jours chez sa tante Mme G. Calder.

M. J. Knox, d'Hawkesbury, a passé une parti de la semaine chez ses amies.

Mlle Piché, de Sainte-Scholastique, était l'hôte de sa tante, Mme. T. Jousse.

M. I. McLaren, de Vangleex-Hill, était l'invité de ses tantes, les Dlles McGibbon.

M. et Mme M. Smith de Beech Ridge, ont passé une partie de la semaine chez des amies de Montréal.

Mlle N. Christie, Mme T. Christie, jr., et Mlle N. Christie ont passé la journée de mercredi à Montréal.

Mlle B. Durgen, de Morrisville, Vt. était l'invitée de sa cousine, Mlle A. McGillvray.

Melle C. Banford, est revenue chez sa mère pour passer ses vacances.

M. et Mme J. R. Paradis,, sont allés à Ottawa, mercredi dernier.

Plus de mille personnes ont pris part à l'excursion de Sainte-Anne de Bellevue, tous sont enchantés du voyage.

— M. Henry Giles est allé à Montréal, jeudi, par affaires.

— Mlle Laure Bédard est revenue d'une promenade à Montréal.

— M. et Mme Simard, de Montréal, étaient les invités de leur fille, Mme G. Bédard, dimanche.

— M. Alex. Bouthillier, de Montréal, était en promenade chez sa soeur, Mme E. Valois, dimanche.

— Mme J. Dupont, d'Ottawa, est venue assister à la distribution des prix du couvent Ste-Anastasie.

— M. Calder était à Montréal la semaine dernière.

— Mlle Blanche Fusch, de Montréal, est l'hôte de son amie Mlle Blanche Quevillon à la villa "Bellevue".

— M. Arbour, de Ste-Thérèse, était ici lundi.

— M. et Mme Dr Guilbault, de St-Philippe étaient de passage dans notre petite ville lundi.

— Rév. A. Montour, curé de St-Philippe, était de passage ici lundi pour assister à la distribution des prix du couvent.

— Mme P. Brisebois ainsi que son fils, de St-Placide sont en promenade chez leurs parents pour quelques jours.

—M. A. D. Kennedy, d'Ottawa, est ici, et loge à la "Painter House".

— L. L. Legault est allé à Montréal, par affaires, mardi.

— M. Jos. Palliser est allé passer quelques jours à Montréal.

— M. Alex. Forbes, de Montréal, était l'hôte de sa mère, dimanche.

—MM. P. Chabot et C. Tremblay sont allés à Montréal la semaine dernière.

—Mme L. Legault ainsi que son fils Jean-Paul sont allés passer quelques jours à Montréal.

— Mlle Pleisted, institutrice à l'académie, est retournée chez elle pour les vacances, à Dunham.

— M. Wm. Honey et Mlle Honey, de Abbotsford, Qué., étaient les invités de M. et Mme C. McBurney.

— Milles McIntyre partiront dans quelques jours pour St. John, N. B.

— Milles B. Dresser et M. Wilson sont parties pour passer l'été dans leur famille, à Richmond.

— M. I. Fraser était l'hôte de son père, dimanche.

— M. H. Kearns et H. Slater sont allés passer le dimanche à Montréal.

— M. Nelson Verdon et sa dame sont allés à Montréal, dimanche.

— Milles T. Carrière, de St-Philippe et Mlle T. Palliser, de Montréal, sont revenues dans leurs familles pour y passer leurs vacances.

M. H. Dumouchel est allé à Aylmer, chez ses parents, jeudi.

—Dr et Mme Masson sont allés passer quelques jours à Ste-Agathe la semaine dernière.

—L'"United Sunday Schools" a donné son pique-nique annuel samedi à St-Canut, plusieurs y ont pris part et tous sont revenus enchantés de leur journée.

—Le "Lachute Football Club" donnera un "Ice Cream Social" jeudi prochain.

—Milles Thérèse L. Carrière, Blanche Ayers, Y. et A. Marsil sont allées à Ottawa samedi et dimanche.

—M. et Mme Martin de Montréal étaient les hôtes de M. et Mme L. Lafleur.

—M. et Mme J. Vinet, ainsi que leurs fils, sont les hôtes de M. O. Lafleur pour quelques temps.

—MM. P. A. Lafleur et E. Aspech de Montréal, étaient chez leurs parents dimanche.

—M. Quevillon était chez ses parents dimanche à la "Villa Bellevue."

—Mlle C. Lacasse, Mme H. Verdon, sont allés à Ottawa, samedi.

—M. et Mme L. Legault sont allés passer le dimanche chez leurs parents à St-Hermas.

—Mlle A. Lavigne est partie pour St-Benoit où elle passera quelques temps.

—Mlle A. McArthur, de l'Orignal, est arrivée pour ses vacances.

—Mlle B. Bédard est allée passer quelques jours à St-Benoit.

—M. A. Birks de Montréal, est ici pour quelques jours et loge à la "Painter House."

—Mlle Blanche Champagne est arrivée pour passer les deux mois d'été et sera l'hôte de son oncle, Rév. J. Picotte, curé.

—Mme Wm. Law et son fils de Saranac Lake sont venus visiter leurs amis.

—Mlle E. Charbonneau d'Ottawa est arrivée pour passer ses vacances dans sa famille.

—M. W. J. Bélair, d'Ottawa est ici pour quelques jours et loge au "Windsor Hotel".

—Etaient en promenade chez M. Quevillon, dimanche, à la "Villa Belle Vue" : M. et Mme Hector Quevillon, ainsi que leur fils, d'Ahuntsic ; M. et Mme Albert Dumas, Milles Fuschs, M. A. Bégin, de Montréal.

—M. Roger Valois, était l'hôtel de son père samedi et dimanche.

—Milles A. et J. Ouimet de Ste-Rose sont les invitées de leur oncle, Rév. A. Ouimet.

—Mlle E. Bonhomme est revenue d'une promenade à Montréal.

—Etaient de passage ici la semaine dernière ; MM. Gaetan Valois, Gareau, L. McCoy, L. Fraser, A. Préfontaine, R. Rodrigue Dr Bannerman, M. Deacon, Ben Moore, M. et Mme. Woods de Montréal ; M. Carl Fraser de Winchester ; A. D. Kennedy, J. H. Tucker, d'Ottawa ; R. Fraser, de Morisburg, Ont., ; E. Gelinas de St-Hyacinthe F. Fortier et Thibaudeau de Ste-Scholastique ; R. P. De Laronde de St-André ; A. Pridham de Grenville; D. Murphy, de Carillon ; Milles Florence et Gladys McGilvray, Mlle Candlish, de Montréal ; N. Desrosiers de Ste-Scholastique ; Mlle J. McDougall, est allée passer la saison d'été à Duvernay.

—M. et Mme Aldéric Desrosiers, de Thurso étaient de passage ici la semaine dernière.

—Mlle Bélisle de St-Jérôme, était dans notre ville, mercredi dernier.

—MM. David McKinnon, Louis G. Grenier et Robbie Grenner, de Boston, Mass., sont allés passer la saison d'été au "Clear Lake" à Durany.

—M. et Mlle Major, de Montréal, étaient en promenade chez Melles Raymond, la semaine dernière.

—Mlle Agnès Lalonde, de St-Placide, était en visite chez Melles Carrière, cette semaine.

—Milles Thérèse Carrière, Blanche Quevillon, Marie-Jeanne Lavigne, Blanche Champagne, Annette Lafleur sont allées faire une courte promenade à Ste-Scholastique jeudi.

—M. H. Girard, de Montréal, était l'invité de M. Léo. Lavigne, jeudi.

—M. Bryant, de Montréal, était à la "Painter House," mardi.

—M. Faulkner, de Montréal, était à la "Rodrigue House," jeudi.

—M. Renaud, d'Ottawa, était de passage, mardi.

—M. et Mme Philias Rodrigue, sont revenus d'une promenade à Burlington, Vt.

—Milles Laure et Béatrice Bédard et A. Lalande sont revenues d'une promenade à St-Placide.

—M. et Mme E. Pilon sont revenus de leur voyage de noces à Trois-Rivières, jeudi.

—Mlle A. Lacombe, de Ste-Scholastique est l'hôte de Melle A. Raymond pour quelques jours.

—Mme Moïse Paquette ainsi que sa fillette Laura sont parties pour passer un mois à l'Isle Verte, Qué, chez son père.

—Mme J.-B. Bélair est allée passer une quinzaine à Ste-Anne de la Pocatière, chez son père.

—Ont pris part au pèlerinage à Ste-Anne de Beaupré, Qué.,: Révd. J. Picotte, curé Mmes F. Dallaire, Z. Rochon, F. Jolicoeur, E. Lavigne, et ses trois enfants, Jean, Jeanne et Romain, Melles L. Carrière, M. Larivière, C. Jolicœur, E. Paquette, F. Jolin, G. Lafleur, B. Paquette et plusieurs autres.

—Mme P. Lafleur et son fils, de Montréal, sont les invités de Mme J. Veitch.

—Melle Nora Delisle est revenue lundi soir après avoir passé une quinzaine chez son amie Mlle Plaisted à Durham, Qué.

—Mlle Quinn est partie mercredi pour aller passer une semaine à Portland, chez des parents.

—M. H. Kearns ainsi que sa sœur Isabelle sont venus passer une courte visite chez leur amie, Mme Caron.

—M. et Mme Wm. Gilbert et famille ainsi que M. et Mme Wm. McKay et famille ont passé cette semaine chez Mme H.-W. Neil.

—Mme D. Lapointe, M. et Mme J.-S. Giles, Melles Carr et Joss, MM. T. Jousse, et R. Giles sont allés à Belle Rivière, lundi soir assister à un concert donné au profit de l'église.

—M. et Mme H.- Chapman, et fillette, M. et Mme R. Guest, et leur fils, Hughie et Melle Irène Hamilton, de Montréal, étaient les hôtes de Mme E. Hamilton, de Beech Ridge.

—M. Charles-Emile Decelles est allé passer le dimanche, à Montréal.

—Mlle Estelle Pratt, de Sherbrooke, M. Léonard Partridge, de New-York, et Frank Wilson, de Hull, Angleterre, sont les invités de M. F.-E. Wilson, cette semaine et iront passer quelques semaines avec Mme Wilson et Melles Jessie et Eva McFarel au 'Sunny Knowe" lac Louisa.

—Milles McLaurin, de Vankleek Hill, Ont., sont les invitées de leurs tantes Melles McGibbon.

—Mme Woods, de New-York, est allée passer quelque temps à sa villa au "Clear Lake" à Durany.

—M. Arthur Laurin, est parti pour Cobalt, Ont.,

—Melle Béatrice et M. Eugène Robitaille, de Hull, étaient les hôtes de Melles Lavigne, dimanche.

—Mme Charland, de St-Henri de Montréal était l'invitée de sa sœur Mme Maisel, dimanche.

—M. Henri Quevillon est parti lundi pour une quinzaine dans les régions du nord.

—Mlle Edna Dupont, d'Ottawa, était de passage ici lundi et l'hôte de Mlle Antoinette Lavigne.

—Plusieurs des nôtres sont allés passer la journée de dimanche au "Louisa"; Melles Gladys McGilloray et J. McDougall, MM. G. Hampton et J. McFaul, etc.

—Mesdames J. Lavigne, O. Paquette, Milles M.-J. Lavigne, B.-Quevillon, R. Paquette, MM. J. Lavigne, A. Lavigne, eccl., et F. Lavigne sont allés à St-Philippe, assister au mariage de M. Aldéric Lavigne, lundi matin.

—M. Henri Pit Lavigne est allé passer quelques jours à Montréal.

—Etaient de passage dans notre ville dimanche: MM. Jos. Vinet, chef Carpenter, P. Lafleur, E. Aspech, S. Carpenter, jr., L. McCoy, Alex et John Forbes, J. Drysdale, J.-R. Eakin, de Montréal; Alphège Lalande, de Hull, Paul Jouse, et McLaurin, de Vankleek Hill, Ont.

—M. Gaëtan Valois, de Montréal, est arrivé pour passer ses vacances chez son père.

Vous sentez-vous "abattu"? Ce n'est pas nécessaire. Prenez

Abbey's Effervescent Salt

En vente partout.

AUGMENTATIONS DES RECETTES DE MAI

Les recettes des chemins de fer présentent pour le mois de mai une augmentation de $14,901,120.00 sur celles du mois correspondant de l'année précédente :

Année	Recettes brutes	Recettes nettes
1909 . . .	x$26,226,645	x$14,909,120
1908 . . .	— 38,537,942	— 12,845,751
1907 . . .	x 23,192,776	x 6,446,546
1906 . . .	x 9,517,444	x 3,467,365
1905 . . .	x 11,133,864	x 3,573,183
1904 . . .	— 2,463,288	— 2,993,868
1903 . . .	x 13,062,199	x 5,043,194
1902 . . .	x 5,769,779	x 1,139,390
1901 . . .	x 11,286,982	x 4,800,576
1900 . . .	x 8,173,226	x 1,498,125
1899 . . .	x 4,756,603	x 2,404,633
1898 . . .	x 8,625,684	x 3,485,712
1897 . . .	x 1,851,393	x 2,180,045
1896 . . .	x 8,789	— 1,017,164

Les changements les plus importants ont été enrégistrés par les compagnies suivantes :

Pennsylvania.	x	$2,054,834
Atchison, Topeka & S. Fe.	—	1,334,860
Duluth, Missabe & North	x	954,358
N. Y. C. & Hud. River..	x	915,537
Baltimore & Ohio	x	838,572
Chicago & Northwestern	x	815,246
Southern Pacific. . . .	x	711,729
Rick Island.	x	685,547
Union Pacific	x	678,200
Great Northern	x	631,391
N. Y.. N. H. & H. . . .	x	629,203
Illinois Central	x	606,171
Lake Shore & Mich. S.	x	577,915
Chesapeake & Ohio . . .	x	576,010
St. Louis & San Franc.	x	572,701
Chicago, Burlington & Q.	x	572,158
Central of New Jersey	—	261,734
Lehigh Valley..	—	151,822
Delaware, Lake & West.	—	136,301

xAugmentation. —Diminution

LE TRANSPORT DU CHARBON

Dans l'Ouest Canadien.

WINNIPEG, 19 — Un nouveau pas vient d'être fait par le comité exécutif de la Chambre de Commerce de l'Ouest Canadien dans la campagne en faveur de la réduction des tarifs pour le transport du charbon dans l'Ouest. Il a demandé aux compagnies de chemins de fer de réduire leurs tarifs et de faire disparaitre leurs distinctions injustes. Les délégués de Moosejaw, constatent que cette ville souffrait encore plus que les autres de l'état de choses actuel, a demandé de porter la question devant la commission des chemins de fer.

Les représentants des chemins de fer ont répondu qu'un nouveau tarif est en voie de préparation et sera prêt au commencement d.août. Les représentants de la Chambre de Commerce, cependant trouvent que les réductions offertes sont insignifiantes et il est probable que la cause va être portée devant la commission des chemins de fer.

M. FALLIERES AU HAVRE

Les escadres de la Manche et de l'Atlantique inspectées par le président Fallières.

PARIS, 19. — Accompagné du ministre de la marine, M. Picard et quelques autres membres du cabinet le président Fallières s'est rendu avant-hier, au Hâvre pour inspecter les escadres de la Manche et de l'Atlantique de la marine française.

Le Hâvre, 19. — Au cours des fêtes données avant-hier en l'honneur du président Fallières, les officiers de la compagnie Transatlantique Française l'invitèrent à monter à bord du steamer "La Lorraine", qui était sur le point de partir pour New-York. Le président accepta l'invitation et reçut des passagers une ovation enthousiaste.

Le président Fallières a inauguré les nouveaux quais construits pour recevoir les paquebots transatlantiques qui ne peuvent entrer dans le port quand le temps est mauvais. La ville était en fête. Il y a eu un imposant déploiement des escadres, que le président a passées en revue en dépit du mauvais état de la mer. Le cuirassé britannique "Jupiter" a pris part aux cérémonies du jour. A un banquet donné le soir, le contre-amiral Paul Warner Bush, de la marine britannique, a échangé des toasts avec le président Fallières.

POUR L'EUROPE

L'hon. sénateur Bolduc, MM. P. F. Renault, marchand de Beauceville, et Joseph Cloutier, marchand de Ering, s'embarqueront à Québec, le 7 août prochain, à bord du "Lake Manitoba" pour un voyage de trois mois en Europe.

CHEMINS DE FER

Tracez le Plan de vos Vacances Maintenant

Il n'est pas trop tot pour faire des plans d'été.

Un voyage au Parc Yellowstone paye de gros dividendes en plaisir, en changement et en connaissances nouvelles.

Le chemin de fer vous conduit au Parc même arrivant à la

Station de Yellowstone

où les omnibus du Parc vous rencontreront, seulement dix-neuf milles de l'Hotel Fountain, Lower Geyser Basin.

Le chemin de fer de l'Union Pacific est sans égal au point de vue du service et de l'équipement. Les repas et le service du Wagon-Restaurant "Les meilleurs au monde." Protection Electric Block Signal. Le chemin sûr pour voyager.

Veuillez démander nos beaux pamphlets et autres informations.

WILLARD MASSEY N. E. F., P. A.

176 rue Washington, - - Boston, Mass.

122—19-22-24-27-30

NAVIGATION

R & O

Splendides Voyages sur l'Eau a Bord de Magnifiques Vapeurs Modernes.

LIGNE MONTREAL-TORONTO, (via les Mille-Iles et Rochester, N.Y.). Depuis le 1er juin, les vapeurs partent à midi tous les jours, excepté le dimanche.

LIGNE MONTREAL-TORONTO-HAMILTON, (via les Mille-Iles et la Baie de Quinté)] — Le vapeur "Belleville" part tous les vendredis à 7 p.m. Voyages à prix spécialement bas sur ce vapeur.

LIGNE MONTREAL-QUEBEC — Les vapeurs partent tous les jours à 7 p.m.

LIGNE QUEBEC-SAGUENAY — Les vapeurs quittent Québec à 8 a.m. tous les jours.

Bureau des Billets en Ville, 126-128 Rue St-Jacques, Vis-à-vis le Bureau de Poste.

117-jno

Ligne Allan

Paquebots de la Malle Royale

DE MONTREAL A LIVERPOOL

	Montréal	Québec
Corsican. 2 juillet..	2.30 a.m.	1.00 p.m.
Virginian. 9 juillet..	6.00 a.m.	5.30 p.m.
Tunisian. 16 juillet...	3.00 a.m.	1.00 p.m.
Victorian. 23 juillet..	5.30 a.m.	4.00 p.m.

CABINE DE PREMIERE: $77.50 et en montant. Paquebots à turbines : $87.50 et en montant.

CABINE DE SECONDE : $45 et $47.50 et en montant ; Londres. $2.50 additionnels.

CABINE DE TROISIEME : Liverpool, Glasgow, Londres, Belfast ou Londonderry, $27.50 ou $28.75, suivant le paquebot.

DE MONTREAL AU HAVRE ET A LONDRES — SERVICE A PRIX MODERE

Sardinian... 3 juillet, 21 août, 2 octobre
Pomeranian... 17 juillet, 28 août, 9 oct.
Sicilian ... 31 juillet, 11 sept. 22 Oct.
Corinthian ... 14 août, 25 sept, 6 nov.

Une seule classe — Cabine de seconde. Taux—Londres, $40 ; Havre, $45 et $50 ; Paris, $48.65 et en montant. Cabine de troisième—Londres, $26.50; Havre, $31.00 ; Paris, $33.50.

L. J. RIVET, 13 Boulevard St-Laurent, ou H. & A. ALLAN, Montréal.

106—l-m-v---jno

Quebec Steamship Co'y. Ltd.

LIGNE DU ST-LAURENT

STEAMER "TRINIDAD"

2,600 tonnes.

Prochain départ de Montréal (QUAI VICTORIA)

LUNDI, 19 JUILLET et 2 AOUT à 4 HRS. P. M.

et dans la suite tous les deux lundis durant la saison, quittant Québec le jour suivant, à midi, pour le Bassin de Gaspé, la Malbaie, Percé, Grande Rivière, Charlottetown et Pictou.

Excellente accommodation pour passagers.

On ne reçoit pas de cargaison après 2 p.m., le jour du départ.

Pour fret, passage et cabines, s'adresser à

J. G. BROCK & CO., Agents, 211 rue des Commissaires, Montréal.

113-jno

Cie Générale Transatlantique

De New-York au Havre-Paris, France.

Départ chaque jeudi à 10 a.m.

"LA BRETAGNE" ... ... 22 Juillet
x"LA LORRAINE" ... ... 29 Juillet
x"LA SAVOIE" ... ... 5 Août
x"LA TOURAINE" ... ... 12 Août
"LA BRETAGNE" ... ...19 Août
x"LA LORRAINE" ... ... 26 Août

xPaquebots à deux hélices. Renseignements: Genin, Trudeau & Cie, agents généraux pour le Canada, 22 Notre-Dame Ouest, Montréal.

119-jno.

Ottawa River Navigation Co.

SERVICE QUOTIDIEN DE LA MALLE PAR LES VAPEURS

Carillon—Excursion—$1

OTTAWA—Aller $2 50—Retour $4.00

Prenez le convoi du Grand-Tronc de 8 a.m. pour le quai de Lachine.

105-6

A	LIVERPOOL	DE
Juillet 16	—Empress of Britain	Juill. 2
Juillet 24	—Lake Erie	Juillet 7
Juillet 30	—Empress of Ireland	16 Juil.
Août 7	—Lake Manitoba	Juillet 21
Août 13	—Empress of Britain.	Juil. 30
Août 21	—Lake Champlain	Août 4
Août 27	—Empress of Ireland..	Août 13
Sept. 4	—Lake Erie	Août 18

Pour billets et autres informations, s'adresser à W. G. Annable, agent général des passagers; 3 Board of Trade, ou

L.J. Rivet, 13 Boulevard St-Laurent.
W. H. Henry, 200 Saint-Jacques, ou
N. L. Lusher, 179 Saint-Jacques.

118-l-m-v-jno

AGENCES REFORD

LIGNES DONALDSON A GLASGOW. DEPART DE MONTREAL

SS. SALACIA ... ... 15 Juillet
SS. CASSANDRA (comp. frig) 22 Juil.
SS. LAKONIA (comp. frig) 29 Juillet
SS. ATHENIA (comp. frig) .....5 août

Prix du passage : Cabine d'une seule classe, $42.50 et en montant; 3ème classe, à destination de l'Est, $26.50, payés d'avance, à destination de l'ouest $27.50

LIGNE THOMPSON POUR LONDRES DEPART DE MONTREAL

SS. CERVONA, (comp. frig. et à air froid) ... ... 17 Juillet
SS. CAIRNRONA (comp. frig. et à air froid) ... ... 24 Juillet
SS. IONA (comp. frig. et à air froid) ... ... Juil 31

THE ROBERT REFORD CO., LTD.

Montréal, Toronto, St-Jean, N.-B., Portland, Me.

118-l-m-v-jno

S. S. LADY OF GASPE

$30—DE MONTREAL A GASPE ET RETOUR

VOYAGE DE DIX JOURS

Repas et cabine compris. Accommodation excellente. Prochains départs les mardis, 27 JUILLET et 10 AOUT, à 2 p.m., Jetée Victoria. Pour le fret et les billets, s'adresser à

A. LEMIEUX, Agent.

Main 35, 409 Edifice du Board of Trade

117-jno

VAPEURS DE LA MALLE ROYALE WHITE STAR-DOMINION

LAURENTIC à trois hélices. MEGANTIC à deux hélices

Les plus grands et plus modernes vapeurs de la route du St.Laurent. Dernières constructions artistiques des constructeurs de navires, ascenseurs de passagers desservant quatre ponts.

MONTREAL — QUEBEC — LIVERPOOL			
Laurentic . . .	.24 juil.	28 août.	2 oct.
Dominion . . .	.31 juil.	4 sept.	9 oct.
Mégantic . . .	7 août.	11 sept.	14 oct.
Ottawa . . .	.14 août.	18 sept.	23 oct.
Canada . . .	.21 août.	25 sept.	30 oct.

Le vapeur populaire "Canada" est encore classé pour transporter trois classes de passagers; tandis que le vapeur rapide "Ottawa" et le vapeur confortable "Dominion" comme transports à passagers d'une seule classe [appelée 2ème classe] sont très attrayants à des prix modérés. Troisième classe sur tous les vapeurs. Voyez les plans et les taux à l'Agence des Voyages RIVET, 13 Boulevard St-Laurent, Tél. M. 4097, ou aux bureaux de la compagnie.

BATISSE DU TELEPHONE BELL. 118 rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

122-l-m-v-jno.

$2,000 DE DOMMAGES

Un hangar a été détruit par le feu, samedi soir, à l'angle des rues Forsythe et Moreau, et c'est grâce à l'effectif travail des pompiers, sous la direction du sous-chef St-Pierre, que les maisons d'habitation du voisinage ont pu être préservées. Les flammes se sont propagées aux toitures des maisons et les pompiers durent travailler pendant une heure.

Les dommages s'élèvent à $2,000 et sont couverts par les assurances.

J. A. HURTEAU & CIE, Limitée, Pianos et Phonographes, 316 Sainte-Catherine-Est, Montréal. 110-1

FER ET CHARBON

On prévoit la hausse

On prévoit que cette semaine verra la fin de la grève du charbon que subit depuis trop longtemps déjà le Dominion Coal Co. On signale de nombreuses défectione dans les rangs des grévistes, dont la force se trouve ainsi considérablement diminuée.

C'est cette perspective qui explique que samedi le Coal ait gagné deux points et que le Steel ait été très fort.

Une hausse est à prévoir lorsque la grève prendra fin, ce qui va se produire très prochainement.

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN

St-André-sur-Mer

Les wagons-lits directs quittent la gare Windsor, le mardi et le vendredi à 7.25 p.m.

SERVICE DES GRANDS LACS

Tous les lundis, mardis, mercredis, jeudis et samedis le vapeur quittera Owen Sound pour le Sault Sainte-Marie, Port Arthur et Fort William, après l'arrivée de l'express du vapeur quittant Toronto à 1.00 p. m.

MONTREAL — PORTLAND — OLD ORCHARD — KENNEBUNKPORT, ME.

Via les Montagnes Blanches

LA ROUTE PANORAMIQUE DE LA COTE DU MAINE

Le wagon-lit quitte Montréal tous les jours à 7.45 p.m. Le wagon-salon quitte Montréal tous les jours, excepté le dimanche à 9.00 a. m.

EXPOSITION DE CHAUSSURES ET CUIR, BOSTON, MASS.

De Montréal et retour $13.25

Dates de départ, 22 juillet 1909. Limite de retour, 6 août 1909.

Ligne courte pour St-Jean, N.B., Moncton, Truro et Halifax.

Trains rapides avec wagons-lits et restaurant directs. Service insurpassable.

MONTREAL A ST-JEAN N. B., LES SAMEDIS.

Le train quittant la gare Windsor à 7.25 p.m. va à St-Jean, N.B., tous les jours, y compris le dimanche.

Montréal à Toronto

Deux trains par jour, y compris le dimanche, quittent la gare Windsor à 8.45 a.m. et 10.00 p.m.

EXPOSITION ALASKA-YUKON PACIFIQUE

SEATTLE, WASH., JUSQU'AU 16 OCTOBRE 1909.

Des billets de première classe pour un voyage aller et retour seront vendus jusqu'au 30 septembre 1909, de Montréal à

VANCOUVER, C. A.
VICTORIA, C. A.
SEATTLE, Wash.
TACOMA, Wash.
PORTLAND, Ore.
$89.00

Départ via n'importe quelle route directe régulière, retour par la même route ou n'importe quelle autre route directe régulière.

SAN FRANCISCO, Cal. LOS ANGELES, Cal. $104.25

Départ par n'importe quelle route directe régulière pour San Francisco, retour par Portland, Oregon, et de là par n'importe quelle route directe régulière ou vice versa.

Bons pour le retour jusqu'au 31 octobre 1909

BUREAU DES BILLETS DE LA VILLE, 129 rue St-Jacques, près du Bureau de Poste.

122-jno.

INTERCOLONIAL RAILWAY

HORAIRE D'ETE

Express Maritime

8.15 A.M. tous les jours. — St-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec, Rivière Ouelle, Murray-Bay, Riv.-du-Loup, Cacouna, Petit Métis, Matapédia, Campbellton.

8.15 A.M. Tous les Jours Samedi Excepté — En destination des stations ci-dessus, et pour Chatham, Moncton, St-John et Halifax.

OCEAN LIMITED

7.30 P.M. Tous les Jours Samedi Excepté — St-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec, Riv.-Ouelle, Murray-Bay, Rivière-du-Loup, Petit Métis, Campbellton, Moncton, St. John et Halifax.

Avec raccordements directs à Truro pour Sydney et l'île de Terreneuve.

LE SAMEDI SEULEMENT

11.45 P.M. — St-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec et stations intermédiaires. On peut occuper le wagon-lit à partir de 9 p.m.

BUREAU DES BILLETS DE LA VILLE, 130 rue St-Jacques. Tél. Main 615.

H. A. PRICE, Ass. Agt. Gen. Pass. GEO. STRUBBE, Agt. des billets de la Ville.

108-jno

LES MILLIONNAIRES DES ETATS-UNIS

Pour quelle raison, ils vont en grand nombre s'établir à Londres.

LONDRES, 19—Un monsieur qui signe "Millionnaire américain" vient de faire publier avant-hier par le "Daily Mail" une lettre dans laquelle il prétend donner les raisons pour lesquelles tant d'Américains riches viennent s'établir en Angleterre."

"Une des véritables raisons, dit-il, pour lesquelles tant d'entre nous s'échappent d'Amérique est le désir d'être laissés tranquilles.

"A Londres, les gens sont habitués à s'occuper de leurs propres affaires. Le commérage et le scandale sont peu communs ici, dans les maisons et dans les clubs, et vos journaux n'impriment pas ces choses là. Il n'y a en réalité, en Angleterre, pas de curiosité soulevée par les gens riches.

"L'absence du sentiment de classe en Angleterre est une autre raison. Les riches et les pauvres ne sont pas divisés en factions hostiles, On n'y voit pas la poussée, la malice, l'envie de la société de New-York ; avec la lutte continuelle des gens de l'ouest et de Pittsburg pour entrer dans ce cercle curieux, les "Four Hundred".

"La ville de New-York n'est pas ce qu'elle était dans ma jeunesse.—Quand Mme Astor la vieille, régnait, la société de New-York n'était pas du tout différente de celle de Londres. Il n'y avait pas d'ostentation et toute personne de bonne naissance, possédant de l'intelligence et bien élevée, y était facilement admise. Aujourd'hui c'est tout simplement une question d'argent, et des salons charmants comme il en existe à Londres, où la naissance, l'argent et l'intelligence occupent à peu près le même rang, sont maintenant impossibles dans la plupart des villes américaines, et certainement le sont à New-York".

L'auteur établit ensuite le contraste entre la vie quotidienne d'un homme riche à New-York et à Londres, et résume dans la phrase suivante: sa préférence pour Londres :

"A Londres, je ne suis pas continuellement regardé, appelé au téléphone, , assiégé de lettres, mentionné dans les journaux et calomnié."

Ce mouvement de New-York à Londres, dit l'auteur de la lettre, n'est encore qu'à son enfance.

CHEMINS DE FER

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

4 TRAINS TOUS LES JOURS POUR

Toronto Buffalo Détroit Chicago

et autres endroits de l'ouest. Quittent Montréal à 9.45 a.m., 7.30 p.m., 10.30 p. m.

— AUSSI —

L'International Limited

LE PLUS BEAU ET LE PLUS RAPIDE TRAIN DU CANADA.

Quitte Montréal à 9.00 a.m. et à un wagon-salon et un wagon-lit Pullman directs de Montréal à Chicago, aussi un wagon-salon, wagon-bibliothèque et wagon-café du Grand Tronc et wagon de première classe, directs de Montréal à Toronto et Détroit—Repas et rafraichissements en route. Double voie—Voie parfaitement nivelée.—Equipement moderne—Trains rapides, Système de Block signal. Tunnel St-Clair—Bibliothèque gratuite. Magnifiques paysages—Employés courtois. Portiers à casquettes rouges, sur tous les trains de Montréal (Gare Bonaventure).

MONTREAL — PORTLAND — OLD ORCHARD—KENNEBUNKPORT, ME.

Les wagons-lits quittent Montréal à 8.15 p.m. Les wagons-salons quittent Montréal à 8.00 a.m. Le wagon-lit quittant Montréal samedi soir ira à Kennebunkport seulement dimanche matin. Les passagers pour Kennebunkport prendront les Tramways électriques à Kennebunk.

LE PARC NATIONAL ALGONQUIN PARRY SOUND HIGHLANDS D'ONTARIO

Les trains partent de Montréal à 8.30 a.m. les jours de semaine, arrivant à 11.45 a.m., Parc Algonquin à 5.28 p.m., Parry Sound, 9.30 a.m. Wagon-salon-buffet direct sur ce train. Publications illustrées gratis sur demande.

Exposition de Cuirs et Chaussures à Boston, Mass.

PRIX DE MONTREAL ET RETOUR $13.25

Via G.T.R. et C.V.R.

Date de départ, 22 juin 1909. Limite de retour, 6 août 1909.

Exposition Alaska-Yukon-Pacifique

Des billets de première classe, aller et retour, seront vendus tous les jours jusqu'au 30 septembre 1909 de Montréal à

VANCOUVER, C. A.,
VICTORIA, C. A.,
SEATTLE, WASH.,
TACOMA, WASH.,
PORTLAND, ORE.,
$89.00

Départ par n'importe quelle route directe régulière, retour par la même ou toute autre route directe régulière.

SAN FRANCISCO, CAL., LOS ANGELES, CAL., $104.25

Choix de routes pour San Francisco, retour par Portland, Orégon et de là par toute autre ligne directe ou vice-versa.

Ceci est une splendide occasion de visiter l'Exposition Alaska-Yukon-Pacifique, et les endroits fameux tels que: Yellowstone Park, Grand Canyon de l'Arizona, Colorado Springs, Denver ; le lac Salé et la fameuse Royal Gorge et plusieurs autres points intéressants. Valides pour revenir jusqu'au 31 octobre 1909.

BUREAUX DES BILLETS EN VILLE, 130 rue Saint-Jacques. Tél. Main 6905, 6906, 6907 ou à la gare Bonaventure.

122-jno.

Montreal Terminal Railway Company

ALLEZ AU BOUT DE L'ILE

L'endroit pour faire votre piquenique ou pour passer une promenade agréable d'une journée.

Service Excellent. Tarif bon marché.

Le tarif spécial de HUIT BILLETS pour UN DOLLAR maintenant en vigueur

Tous les tramways allant vers l'est raccordent à l'Avenue Lasalle.

84-l-m-v-s-jno

COMMON SENSE

Détruit les Rats, Souris, Coquerelles, Punaises, Mites.

NE REPEND PAS DE MAUVAISE ODEUR

Chez tous les Marchands ou de la Common Sense Mfg Co., Toronto, Ont.

13-jno

BREVETS, Marques de Commerce, etc.

C.C. COUSINS

SOLLICITEUR DE BREVETS

Chambre 506 Bâtisse New-York Life

Téléphone Main 3656.

[illegible]-jno

GRAVOIS

Pierre de silice broyée pour couvertures, allées de jardin et beton.

SABLE

Sable de rivière pompé, propre et fin, meilleure qualité pour beton, A vendre par la

MONTREAL SAND & GRAVEL CO., Limited

270 rue Ottawa. Phone Main 3968.

1-3-5-8-10-12-15-17-19

Petites définitions:

Plume — Petite flèche d'acier qu'on empoisonne avec de l'encre.

BARDEAUX A VENDRE

Le Meilleur Bardeau du Nouveau-Brunswick

Nous sommes en mesure de fournir du bardeau, en lots de 50,000 à 100,000 d'ici au mois de novembre prochain.

Pour commandes et prix, adressez directement au bureau du

Credit Foncier Canadien

5 rue du Fort, Québec, Canada.

116-26t.

2 Grands Magasins

Blumenthals

LES PLUS GRANDS DRAPIERS DE MONTREAL.

483-485 rue Sainte-Catherine Est,
COIN SAINT-TIMOTHEE.
LE COIN ROND
ANGLE CRAIG ET BLEURY.

Grande Vente de Concours

de Complets de Première Classe Taillés à la Main pour Hommes

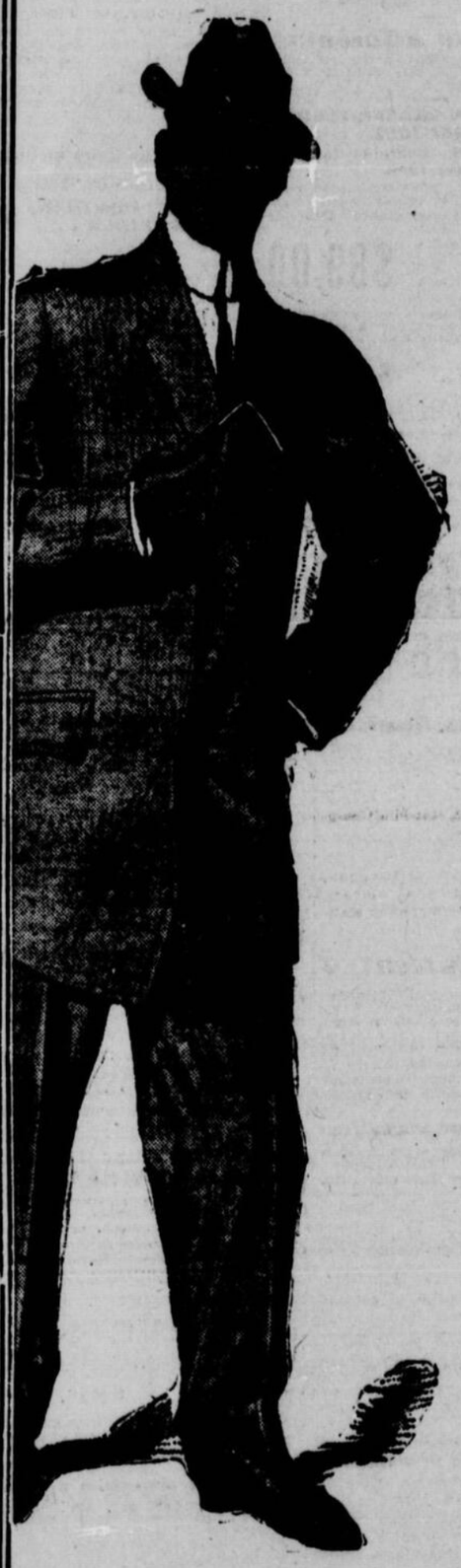

☛ **2,000 de nos meilleurs Complets** taillés à la main pour hommes, tous du nouveau stock de printemps et d'été. Confectionnés en beaux worsteds importés dans les derniers patrons des plus nouveaux tons de brun et gris. Coupés dans notre style exclusif à 2 et 3 boutons, gilet sac à longs revers. Styles de demi-ajustement.— Tous sortent de notre atelier et nous les garantissons du prix régulier de $15.00. Ils seront offerts demain, sur concours à

$10.00

Ceci est une Excellente Occasion

d'acheter un Complet Correctement taillé en économisant ⅓ de votre argent.

Nous inaugurons cette vente pour nous faire des clients parmi les lecteurs de la " Patrie."

☛ Ce COUPON et $10.00, lorsqu'il nous sera remis, donnera droit au porteur à un COMPLET de $15.00 taillé à la main pour hommes.

Tous les messieurs de Montréal connaissent ces complets comme les meilleurs en valeur, style et fini, et nous sommes convaincus que tout lecteur de la " Patrie " voudra profiter de cette offre extraordinaire.

DETACHEZ CE COUPON ET APPORTEZ-LE AVEC VOUS.

Une Occasion plus Extraordinaire

Nous offrirons aussi demain 1200 de nos nouveaux et jolis COMPLETS de printemps et d'été de la plus haute qualité, dans les patrons et nuances les plus nouveaux et que nous avons faits pour vendre à $20.00 ; pour ce coupon et . . . . . .

$15.00

La devise de ce magasin est meilleure valeur que partout ailleurs.

RAYON DES CHAPEAUX et MERCERIES

MAGASIN DU BAS DE LA VILLE SEULEMENT.

BAS ! BAS !

Très beaux bas en fil de Lisle de soie à pois ou à rayures. Rég. 75c ; prix de vente **39c**

Bas sans couture Penman, en vert, bleu, brun ou noir. Rég. 25c. Prix de vente, la paire **12½c**

100 douzaines de bas de coton fantaisie pour hommes. Rég. 35c. Prix de vente **23c**

CRAVATES

250 douzaines de cravates anglaises à bout carré, en soie de qualité supérieure. Rég. 75c et $1.00 ; prix de vente **49c**

500 cravates Four-in-hand en soie. Rég. 50c. ; prix de vente **23c**

500 nœuds en soie. Rég. 25c; prix de vente **12½c**

1000 boucles en soie. Rég. 15c.; prix de vente **5c**

Rayon des Chapeaux

Véritables chapeaux panama de qualité supérieure pour hommes. Régulier $7.00 ; prix de vente **$3.39**

La balance de notre stock de chapeaux de printemps et d'été pour hommes, pour écouler sans égard au prix. Tous nos chapeaux Derby Fedora et en paille, pour hommes.. Réguliers $2.35 à $3.00 ; prix de vente. **$1.69**

Chapeaux de feutre et de paille pour hommes. Rég. $1.25 à $2.00 ; prix de vente **98c**

100 douzaines de chapeaux en paille Sennet pour hommes. Rég. $1 et $1.25 ; prix de vente . . . **69c**

Chapeaux en canevas blanc pour hommes et garçonnets. Rég. 35c ; prix de vente **23c**

1000 jolis chapeaux de sortie pour hommes. Rég. $1.00 ; prix de vente **39c**

EXTRA SPECIAL

Nos célèbres Salopettes "Brotherhood," chaque paire faite par l'union. Régulier $1.00.

Prix de Vente : 73c

QUARTIERS GENERAUX DES Salopettes et Chemises "RAILROAD KING"

Tous nos mouchoirs, bijouteries, parapluies, etc., etc., pour écouler à des prix proportionnellement bas.

BRETELLES

Bretelles de tissu fantaisie avec bouts en cuir pour hommes.
Rég. 75c. ; prix de vente 49c
Rég. 50c. ; prix de vente 33c
Rég. 35c. ; prix de vente 23c
Avec bouts en mohair élastique.
Rég. 25c ; prix de vente 11c

CHEMISES

Chemises de négligé pour hommes, garanties de couleurs solides, poignets à même ou avec bande. Rég. 75c ; prix de vente **49c**

Chemises de négligé en madras et percale de première qualité. Rég. $1.00 ; prix de vente . . . **69c**

Chemises de sortie en soie pour hommes, à rayures, collet à même. Rég. $1.25 ; prix de vente . . **69c**

100 douzaines de chemises de négligé pour hommes, molles, poignet à effets unis et de rayures. Rég. $1.50 à $2.00 ; prix de vente... **89c**

La pierre angulaire de ce magasin est un indice de valeur

COURRIER D'OTTAWA

La gare Centrale et le Château Laurier.—Nouveau chef libéral. — La loi Lemieux.—Nos malades.—Chez les Esquimaux.—La pêche au flétan.—Querelle de ménage.—Le port de Montréal.

(Spécial à la PATRIE)

OTTAWA, 19 — Depuis que MM. Peter Lyall et Fils, ont pris charge de la construction de la gare centrale, il règne une grande activité sur les travaux. Une centaine d'hommes travaillent à l'entrepôt aux bagages et des briquetiers à cet endroit gagnent jusqu'à 50 cents de l'heure. Une cinquantaine de journaliers ont commencé les excavations de la gare et d'ici à quelques jours ce nombre sera porté à 300. Pour les journaliers, les entrepreneurs n'ont pas d'échelle fixe pour les gages. Chaque homme est payé d'après ses capacités, le minimum étant de 15 cents de l'heure. Cette méthode sera aussi employée pour tous les ouvriers, sans exception.

Les excavations à l'hôtel "Château Laurier" continuent toujours avec activité, mais les travaux à cet endroit sont difficiles. Les ouvriers sont obligés d'enlever du roc solide d'une épaisseur de six à sept pieds, avant de commencer les excavations. Depuis une semaine environ, 200 hommes sont employés aux deux entreprises du Grand-Tronc.

NOUVEAU CHEF LIBERAL —M. Gordon Henderson, C. R., d.Ottawa, a reçu une dépêche de Vancouver, lui annonçant que le choix du nouveau leader libéral de la Colombie Britannique, serait fait entre son frère M. Stuart Henderson et M. John Oliver. Le chef actuel des libéraux à la législature est M. J. A. MacDonald, qui abandonne la politique pour devenir juge en chef de la nouvelle cour d'appel de la Colombie Britannique. Ce programme a, dit-on, été décidé à une conférence des libéraux de la province à laquelle assistaient les honorables MM. Templeman, ministre du Revenu de l'Intérieur, Dr Pugsley, ministre des Travaux Publics et M. Murphy, secrétaire d'Etat.

RETRAITE ECCLESIASTIQUE—La retraite du clergé du diocèse d'Ottawa s'est terminée, sans qu'aucun changement soit fait. En l'absence d'un archevêque, l'administration est demeurée telle qu'elle se trouvait à la mort de Mgr Duhamel.

LA LOI LEMIEUX — M. Victor S. Clark, du Bureau du Travail des Etats-Unis, est retourné à Washington après avoir eu une conférence avec M. Mackenzie King relativement à la loi Lemieux. M. Clark, pour la deuxième fois, préparera un rapport sur le résultat de la loi du travail et demandera qu'une législation de ce genre soit établie aux Etats-Unis.

EMBELLISSEMENT D'OTTAWA. —A l'assemblée du conseil de ville ce soir, une résolution sera proposée exigeant une largeur de 60 pieds pour toutes les nouvelles rues qui seront ouvertes dans les limites de la ville. Les règlements aujourd'hui demandent des rues de 33 pieds.

VOLEUR EN PRISON.—J-Bte. Pilon, a été condamné à six mois de prison pour vol d'une montre de $90 à J. B. Labrecque et des ciseaux à un barbier du nom de J. E. Pilon.

A L'HOPITAL.—James Brennan, serre-frein du Grand-Tronc, a été transporté à l'hôpital protestant, où il sera opéré pour l'appendicite. Le malade est le frère de feu Paul Brennan, qui a été décapité il y a un mois par une locomotive à la gare Centrale.

NOS MALADES.—Son Excellence Lady Grey, qui souffre de la fièvre scarlatine depuis deux semaines se rétablit promptement et pourra sortir dans quelques jours. Le capt. Newton, A. D. C., atteint de la même maladie est mieux, mais ne pourra quitter l'hôpital des maladies contagieuses avant quelques semaines. Le Dr R. W. Brock, directeur de la commission géologique, qui souffrait de la diphtérie, est sorti de l'hôpital et est parti samedi soir pour Vancouver où il rencontrera l'honorable M. Templeman.

CHEZ LES ESQUIMAUX—Le Dr Brock, de la commission géologique, a reçu une lettre de M. W. Stephanson qui, accompagné du Dr Anderson, se trouve actuellement dans l'extrême nord chez les Esquimaux. Ces derniers n'avaient jamais vu de blancs jusqu'à l'arrivée des hardis explorateurs. La lettre est datée du 12 février et a pris cinq mois avant d'arriver à Ottawa.

A LA MEMOIRE DES IRLANDAIS —On s'attend à ce que 2,000 Irlandais d'Ottawa se rendent à la Grosse Ile, le 15 août, pour le dévoilement du monument élevé à la mémoire des Irlandais morts du typhus, à cet endroit. Le monument sera dévoilé par Mgr Sbarretti et le discours de circonstance prononcé par l'honorable M. Murphy. Le monument, sous forme de croix, a été fait par M. M. Fallon, de Cornwall, et payé par les Hibernians, d'Ottawa.

PARENTS INDIGNES.—La société protectrice des enfants étudie de ce temps-ci le cas de 13 enfants dont les parents sont des ivrognes. L'un de ces enfants, un garçon de 14 ans, est devenu un voleur.

LA FOUDRE.—La foudre a frappé l'édifice de l'Union Saint-Joseph du Canada et a causé un commencement d'incendie. Le feu a été éteint au moyen d'un extincteur chimique.

LA PECHE AU FLETAN. — Le gouvernement fédéral, par un arrêtée en conseil vient de décider que dorénavant le privilège accordé aux pêcheurs de flétan des Etats-Unis d'acheter la boëte de hareng à Nanaimo, Vancouver, et aux autres ports canadiens était retiré. Comme conséquence, les pêcheurs de flétan, de Seattle, vont être gênés dans leurs opérations et ont déjà envoyé des émissaires à l'Alaska, pour se procurer de la boëte. Jusqu'ici on se la procurait à Nanaimo.

L'ordre qui vient d'être donné par le gouvernement canadien est très important au point de vue de la conservation des pêcheries de flétan qui sont réclamées par les Canadiens comme étant leur propriété exclusive aux détroits de Hecate et dans les environs du Nord.

QEURELLE ENTRE EPOUX.—Pendant qu'ils étaient ivres, il est survenu une querelle entre Théodore Roy et son épouse au sujet d'une question d'argent. Roy lança une brique qui frappa la malheureuse à la tête. Elle tomba sans connaissance, baignant dans son sang et fut trouvée dans cet état samedi soir par des voisins. Madame Roy a été transportée à l'hôpital de la rue Water. Les blessures quoique douloureuses ne sont pas graves.

Cette femme est âgée de 35 ans ; son mari est un marchand d'articles de seconde main. Il aura à répondre de sa conduite devant le magistrat.

ABATTOIRS PUBLICS INDISPENSABLES. — Le Dr Rutherford, d'Ottawa, chef des médecins vétérinaires du gouvernement a commencé une forte campagne contre les abattoirs privés. Le docteur est d'avis que s'il y a sur le marché de la viande impropre à la consommation, cela était dû à ces abattoirs privés.

La viande venant des abattoirs publics peut être considérée comme saine et propre, car elle a subi une inspection.

Le docteur Rutherford dit que la campagne qu'il fait présentement a pour but de démontrer aux autorités municipales et provinciales la nécessité d'étudier cette question et d'établir des institutions où il y aura des inspecteurs qualifiés.

APRES UNE ABSENCE DE 32 ANS. — M. et Madame Norbert Foubert, anciens résidents d'Ottawa, maintenant de Marquette, Michigan, sont en visite dans la capitale, les hôtes de leurs parents, madame Gagné, rue St-Patrice, et Pierre Foubert, rue St-André. Il y a 32 ans que M. Foubert a quitté la capitale et y a naturellement trouvé des changements considérables. C'est surtout à Hull où les visiteurs ont trouvé du changement à l'époque de leur départ cet endroit ne comptant que quelques centaines de maisons.

SYMPATHIES POUR LES GREVISTES. — Les différentes unions internationales en Canada, tiendront sous peu des assemblées publiques, protestant contre l'envoi de la milice à Glace Bay. Un protêt en ce sens sera envoyé au ministre de la Milice.

Les principales assemblées seront tenues à Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Kingston, Hamilton, Ste-Catherine, London et Winnipeg.

MEDAILLE DE LONG SERVICE. — Deux employés du service civil extérieur, viennent de recevoir la médaille impériale de long service. Les nouveaux décorés sont Geo. P. Barrett, messager de l'Imprimeur du Roi du Nouveau-Brunswick et John McNab, employé des Travaux Publics dans la Nouvelle-Ecosse.

NOMINATION. — Le gouvernement fédéral vient de nommer M. Maurice Constantin, de St-Claude, dans la paroisse du Manitoba, cultivateur, Commissaire pour faire prêter serment en vertu de la Loi de la naturalisation et des aubains".

LE PORT DE MONTREAL. — La "Gazette du Canada" publie un supplément contenant 101 articles des règlements de la commission du havre de Montréal, approuvés par l'honorable M. Brodeur avant son départ pour l'Europe au ratifiés par le gouvernement au moyen d'un arrêté en conseil.

Confortablement Frais dans les Chaleurs

On peut se sentir rafraichi et bien nourri, tout en étant plein d'énergie et de vitalité quand le régime des chaleurs est choisi d'une façon raisonnable.

Les matières grasses engendrent la chaleur du corps.

Quand on est, pour ainsi dire "entre deux feux" celui à l'intérieur—la combustion (digestion) de la nourriture—et l'autre un soleil ardent à l'extérieur, il n'est pas étonnant que l'humanité se sente inconfortable et malheureuse.

Dans les chaleurs on devrait faire attention à sa nourriture.

Essayez un déjeûner de

Grape-Nuts

avec de la crème

Des fruits,
Des oeufs bouillis,
Une rotie croustillante.
Une tasse de Postum bien préparée.

Un semblable repas rafraichit le sang et nourrit le corps et le cerveau.

"Il y a une raison"

POSTUM CEREAL COMPANY Ltd.
Battle Creek, Michigan.

APPARENCE DES RECOLTES A FERME NEUVE

(Spécial à la PATRIE)

FERME NEUVE, 19. — Quoique la température que nous avons eue le printemps dernier ait causé un grand retard dans la végétation, les pluies bienfaisantes que nous avons depuis quelques jours ont presque complètement fait disparaitre ces effets fâcheux, et nous constatons maintenant avec plaisir que le blé, l'orge, l'avoine, le sarrasin, les pois, es fèves, le maïs, les patates, le trèfle et le tabac ont un aspect magnifique et permettent d'espérer un excellent rendement.

Les pâturages, le miel et le lin sont bons en général.

Les fourrages vers, les carottes et les navets,bien que très jeunes encore, sont relativement beaux et avancent rapidement.

Les pommes ee les autres fruits ne se cultivent pas encore en cette région.

PERE ET FILS

—Moi aussi, je sais ce que c'est... Quand j'étais jeune j'ai fait de grosses bêtises, j'ai commencé par épouser ta mère!

JOUR DE PAYE SANS DESORDRES

A GLACE BAY. — MESSAGE DE M. JAMES SIMPSON A M. P. M. DRAPER A OTTAWA. — LACHE ATTENTAT CONTRE SEPT CHEVAUX DE LA "DOMINION COAL CO."

GLACE BAY, Nouvelle Ecosse, 19. —Samedi dernier sera enrégistré, dans les districts miniers, comme le plus important des jours de paie.

On prédisait des scènes d'ivrognerie et de désordres ; il n'en a rien été. De bonne heure dans la soirée la population s'est rassemblée dans les rues. Un grand nombre d'agents de police de la ville étaient prêts à intervenir en cas de conflit entre les partisans de la Provincial Workmen Association et ceux des United Mine Workers.

Plus de 7,000 ouvriers, à la fois des U. M. W. et de la P. W. A., ont reçu leurs salaires pour leur travail des deux semaines dernières. Le vice-président du "Trades and Labour Congress of Canada", M. James Simpson a envoyé hier à M. P. M. Draper, le message suivant :

A M. P. M. Draper,
secrétaire - trésorier
Labor Congress of Canada.
Ottawa.

"Nous prions le ministre du travail de se rendre le plus tôt possible sur le théâtre de la grève.

Non pas pour intervenir, mais simplement pour observer ce qui s'y passe. Les militaires acceptent des faveurs de la compagnie et outrepassent les ordres, dans l'intérêt de la compagnie. Les grévistes sont provoqués mais demeurent paisibles. Sept beaux chevaux appartenant à la Dominion Coal Co., ont péri à l'hôpital des vétérinaires à la mine No 2 avant-hier soir. On avait tourné le robinet de la vapeur et comme l'édifice était mal aéré, on a trouvé les animaux morts dans leur écurie. On ne sait qui a tourné le robinet.

REDUCTIONS SENSIBLES

M. J. C. Noury, 30-32 Ste-Catherine-Est, en face du Théâtre Français, l'opticien de renom de Montréal, le seul spécialiste fabricant, offre au public en ce moment des prix excessivement bas pour réparations de lunetterie, telles que soudage en or 15c, soudage en acier, 10c, ressort en gold filled, 35c, ressort, en acier, 20c, côtés en acier, 10, 15 et 20c, côtés ronds en gold filled, 35c, verres à partir de 25c en montant. Toute personne voulant subir un examen de la vue, pour se procurer des verres de première classe et une monture en gold filled pourra le faire d'ici au 1er août pour $2.00. Toute autre réparation en optique prise en considération et faite à la satisfaction du client. 122—1

LES NOYADES

PRES DE NEW-YORK UN SLOOP CHAVIRE, PAR SUITE D'UNE BRUSQUE RAFALE.—DIX PERSONNES NOYEES DONT DEUX FILLETTES.—TROIS NOYES A ROCHESTER.—A TORONTO.

NEW-YORK, 19. — Dix personnes se sont noyées, dont deux jeunes filles, hier après-midi quand le sloop d'excursion "Roscana", transportant vingt-trois passagers a chaviré par suite d'une rafale soudaine dans la baie inférieure de New-York, à mi-chemin entre Coney Island Point et l'île Hoffman.

Sont morts : Selina Sameason, New-York; Ella Olsen, Flatbush, Long Island; Olga et Selina Kundson, sœurs, âgées respectivement de 14 et 11 ans, de Brooklyn; John Christensen, de Brooklyn; Abraham Munson, de Brooklyn; Abraham Janneson, Alice Engleson, Peter Spielson, John Thompson, tous de Brooklyn.

Le capitaine et les douze survivants ont été recueillis, malgré de grandes difficultés par le remorqueur Lamont, qui, par extraordinaire se trouvait être en ce moment sans doute, à cause de la violence des vagues, le seul bateau se trouvant dans ces parages d'ordinaires fréquentés par de très nombreuses embarcations de plaisirs et des bateaux automobiles.

Les survivants ont été transportés à l'infirmerie Smith à Tompkinsville.

A ROCHESTER

ROCHESTER, N. Y., 19. — Trois citoyens de notre ville se sont noyés avant-hier soir à la baie Sodus près de Sodus Point. Ce sont les nommés Abram et John Deburyan et M. Jacob Dewindt.

Abram Deburyan et Jacob Dewindt étaient mariés, tandis que John Deburyan était célibataire. C'est au cours d'une partie de pêche qu'ils ont trouvé la mort.

A TORONTO

TORONTO, 19. — M. Frank Thorn âgé de 25 ans, habitant avec ses parents au No 449, de la rue King, Est, s'est noyé dans le port, au pied de la rue Cherry, hier après-midi.

UN PRINCE PUNI

MADRID, 19.— On vient d'apprendre que l'infant Alphonse de Bourbon-d'Orléans a été dépouillé de ce titre et de ses décorations espagnoles à cause de son mariage, le 15 juillet, à Cobourg, Allemagne, avec la princesse Béatrice de Saxe-Cobourg, sans avoir au préalable obtenu l'assentiment royal. Le prince est le petit-fils du roi Louis Philippe de France. Il est né à Madrid en 1886.

CASTORIA
Pour Bébés et Enfants
La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée
Porte la Signature de *Chas. H. Fletcher*

COURRIER DE SHERBROOKE

CONGRES D'HYGIENE.—VIOLENT ORAGE.—LES DEGATS CAUSES PAR LA FOUDRE.—LES USINES MACKINNON.

(Spécial à la PATRIE)

SHERBROOKE, 19. — En Cour du Magistrat du District, la semaine dernière, Mme Locade Pinard, a été condamnée à $1.00 d'amende et les frais pour s'être portée à des voies de fait sur la personne du jeune Lorenzo, fils de M. Napoléon Blanchard.

— L'excursion annuelle de la fanfare Harmonie, de Sherbrooke, à Lewiston, Portland, et Old Orchard Beach, aura lieu le 31 courant.

— Messieurs James et William Reilly, tous deux anciens résidents de Sherbrooke et établis depuis quelques années à Calgary, T. N. O., sont décédés durant le mois courant. William, le plus âgé, suivant son frère dans la tombe à 8 jours d'intervalle seulement.

— Le Congrès annuel du Conseil Provincial d'Hygiène, s'ouvrira à Sherbrooke dans le cours du mois prochain. Le comité de réception se compose des Drs Camirand, Worthington, M. C. Lamy et Williams.

— Notre district a été visité par un violent orage électrique durant la soirée de vendredi. Cet orage a laissé un peu partout des traces de son passage, notamment à Birchton, où la foudre a réduit en cendre une partie des dépendances de la ferme Stephen Brazzell avec plusieurs machines aratoires et causa des pertes pour $,3500 à $4,000.

A Kirkdale, un grand arbre situé à une quarantaine de pieds de la résidence de M. James Bartlett, a été frappé et entièrement déchiqueté par le fluide électrique, et un M. Thos. Thompson, occupé à traire ses vaches, non loin de là reçut un si violent choc qu'il en demeura paralysé et cloué sur place. On dût le transporter à sa demeure.

A Asbestos la foudre atteignit la cheminée de la demeure Jean Bruneau et après en avoir fait une ruine totale, pénétra dans la maison pour continuer son oeuvre dans tous les coins de la pièce.

A Stanstead, le fluide s'attaqua surtout aux appareils du téléphone et en mit le service dans un complet désarroi.

La demeure de Mme Rose Berwick, chemin Brompton, près de Sherbrooke, eût aussi son tour, la foudre y pénétrant à ce qu'il semble par la porte ouverte pour y faire des dégâts dans toutes les chambres où chaque pièce de l'ameublement fut plus ou moins malmenée.

Enfin, à Farnham, ce fut la résidence de M. Arthur Grasson qui fut visitée de plus près par la foudre, et un incendie s'en suivit qui ne pût être contrôlé que grâce à une prompte action de la brigade.

— La température le permettant, il y aura fête de nuit annuelle au Petit Lac Magog, mardi soir prochain.

— Les travaux de construction des usines MacKinnon, Holmes & Cie, quartier sud de Sherbrooke, avancent rapidement et seront complétés de bonne heure cet automne alors que commencera l'installation des nombreuses et lourdes pièces de machineries dont une partie sont déjà rendus sur le lieus. Les nouvelles usines s'occuperont de la manufacture de toute espèce d'articles de lourde construction en fer, telles que ponts, tours, édifices, appareils de chargement de chars et navire, réservoirs pour huile, etc. Le principal édifice de la compagnie mesurera 80 x 140 pieds et reposera sur des fondations en beton. Une fois terminées ces usines seront les plus importantes de notre cité.

— L'une des plus anciennes résidentes de Richmond vient de disparaitre dans la personne de Mme Sara-Louis Chatrain, épouse de Wm. Pearson, décédée vendredi à l'âge de 47 ans.

FOUDROYE PAR LE FEU DU CIEL

UN CULTIVATEUR EST TUE PAR LA FOUDRE EN REVENANT DE SA GRANGE.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

NICOLET, 19. — La foudre a fait une victime, vendredi midi, à Sainte-Monique, M. Gustave Pinard quittait sa grange et retournait à sa maison, lorsqu'en route il fut frappé par la foudre et tué instantanément. Le défunt était âgé de 24 ans et marié. Il ne laisse pas d'enfants.

Dr J. G. A. GENDREAU, chirurgien-dentiste, autrefois rue St-Laurent, 117 Saint-Denis, coin Dorchester. Consultations. 9 à 5 heures. Tél. Bell Est, 2916.

VARENNES

(Correspondance spéciale)

VARENNES, 19. — Jeudi, le 15 courant, M. Josaphat Lafrance, de Saint-Basile-le-Grand, conduisait à l'autel Mlle Régina Jodoin. La bénédiction nuptiale fut donnée par le Rév. abbé Alb. Lafrance, frère du marié. La mariée était accompagnée de son père, M. Joseph Jodoin, et le marié, de son père, M. Jules Lafrance.

—M. Victor Trudeau, Mme Régina Morrier, sa sœur, et Mme Ulric Trudeau, leur cousine, du Nord-Ouest, sont en promenade chez leurs parents, MM. Jodoin et Trudeau.

—Mlle Alice Laporte, passe ses vacances chez M. Th. Jodoin, son oncle.

—M. Charles Langlois, fils, marchand, est retenu au lit depuis trois semaines par la fièvre. Le médecin espère qu'il sera bientôt rétabli.

LES JEUNES FILLES AU BUREAU, AU MAGASIN, A L'ATELIER

Ces petites abeilles des grandes villes sont les véritables héroines. Admirons-les!

QUELQUES CONSEILS POUR ELLES ET L'EXEMPLE D'UNE DES LEURS, Melle ALICE BLAIS, DE MONTREAL.

Mlle ALICE BLAIS, 217 rue Sanguinet, Montréal.

J'ai été bien souvent témoin d'événements grandioses: célébrations religieuses, fêtes nationales, réunions sociales et mondaines; j'ai vu défiler les plus majestueuses processions de l'église et de l'Etat; j'ai assisté à de grands déploiements militaires, j'ai admiré toute la pompe et la solennté des marches triomphales des vainqueurs politiciens et des soldats, j'ai rencontré des noces splendides, je me suis même, oh ! bien des fois, mêlé à la promenade des élégantes à l'heure où, dans nos quartiers fashionables les beautés succèdent aux grâces et aux richesses pour, ce me semble, mieux éblouir l'œil indiscret qui cherche à scruter et à observer un peu.

Oui, j'ai goûté à tous ces charmes et j'ai eu toutes ces impressions qui, tout à tour, étreignent l'âme, font battre le cœur et troublent l'esprit!

Mais combien je me sens plus délicieusement ému lorsque je recontre, aux heures matinales, ou le soir, au sortir de l'atelier, du magasin, ou du bureau, ces gracieux essaims d'ouvrières, de filles qui travaillent et vont aussi bravement à la conquête de leur avenir.

Ces petites abeilles des grandes villes, voilà les véritables héroïnes! Ne me défendez pas de les admirer et laissez-moi vous en parler.

Parmi elles il en est de bien radieuses. Ce sont les fleurs printanières qui ouvrent leur corolle au soleil de mai. Elles resplendissent de beauté. L'œil vif, la démarche allègre, le teint rose, bien cambrées, fières de leur bonheur, elles vont joyeusement et reviennent de même. Rien ne paraît les chagriner et encore moins les fatiguer. C'est que celles-là, ce sont les fortes, les privilégiées du sort, puisque la santé ne leur fait pas défaut.

La santé, voilà tout ce que demandent ces pauvrettes, et c'est peut-être aussi leur seul bien, leur unique héritage.

C'est là-dessus — sur leurs propres forces — qu'elles comptent le plus pour atteindre le but qui est toujours plein de noblesse; soulager ou aider soit un père, une mère, un frère, peut-être une petite sœur ou un autre parent.

Plus tard, quand elle aura fait tout le bien qu'elle rêve, quand ceux qui lui sont chers n'auront plus besoin de sa coopération pour le soutien de la famille, alors seulement la petite ouvrière commencera à penser à elle-même.

Ces chances seront doubles puisque son passé justifiera chez elle les présages d'un bel avenir.

Avec du courage, de la force et de la santé, puis du dévouement et un peu d'amour, ah! quelle femme ne peut-on pas faire? C'est bien là ce qui constitue l'épouse idéale et la mère par excellence.

Et c'est pourquoi je me sens délicieusement ému lorsque je rencontre, aux heures matinales ou le soir, au sortir de l'atelier, du magasin ou du bureau, ces gracieux essaims d'ouvrières, de filles qui travaillent et vont ainsi bravement à la conquête de leur avenir.

Hélas! pourquoi vois-je toujours une ombre si triste à ce tableau qui m'enchante tout en me laissant rêveur?

Il en est, voyez-vous, qui paraissent si tristes et semblent si abattues, car à les regarder on dirait voir défiler des pucelles qui vont à la mort!

Celles-là ont les yeux hagards et encerclés d'un cerne de deuil, leurs joues sont pâles, leurs lèvres blêmes et déjà leur dos se voute comme sur le fait d'un pesant fardeau. Maigres et d'apparence chétive, elles cherchent plutôt à se dissimuler à la foule.

Ces malades, car elles le sont bien réellement, trainent bien tristement le poids de leurs misères. Et quand elles auront ainsi peiné et souffert quelques années que deviendront-elles?

Pauvres anémiées que guette peut-être la consomption, il est grand temps que vous songiez, vous aussi, à votre avenir.

Vous souffres ? Ah ! personne n'oserait en douter. Aussi avez-vous encore plus de mérite à poursuivre ainsi votre labeur quotidien. Mais songez que ces forces que vous dépenses si rapidement sans jamais les renouveler, seront bientôt épuisées, et après ?

Justement parce que vous avez soit des devoirs ou des obligations qui vous contraignent à travailler sans relâche, il vous faut prendre plus de soin de vous et réagir contre cet état de langueur qui ne pourrait qu'empirer.

Il est, pour cela, un moyen bien simple et à la portée de toutes les bourses, c'est l'emploi des Pilules Rouges.

Tel est le remède qui se recommande tout particulièrement aux jeunes filles faibles ou maladives.

La plupart de celles-ci souffrent de pauvreté de sang. Leur teint l'indique d'ailleurs et la chose peut se constater également chez celles dont les douleurs périodiques sont plus accentuées.

Quand le sang fait défaut, le système tout entier se trouve alors affecté. De là proviennent tous ces maux propres aux jeunes personnes atteintes de débilité générale.

Et comment faire un bon travail quand on est ainsi malade ?

Les Pilules Rouges remédieront de suite à tous ces troubles et vous rendront, en peu de temps, avec de nouvelles forces et un surcroit de santé, tout le courage et l'adresse nécessaires pour mieux remplir vos devoirs, avec surtout plus de satisfaction et moins de fatigues.

Tel fut le cas pour Mademoiselle Alice Blais qui déclare que quelques boîtes de Pilules Rouges lui ont suffi pour recouvrer complètement la santé.

Mademoiselle Blais sera toujours heureuse de raconter son histoire à toute jeune fille qui pourrait s'y intéresser,

Après avoir très longtemps souffert de débilité générale sans jamais pouvoir trouver le moindre bénéfice dans les différents remèdes qu'elle essaya tour à tour, Mademoiselle Blais s'adressa aux Médecins Spécialistes de la Compagnie Chimique Franco-Américaine. C'est là qu'on lui recommanda les Pilules Rouges. Aussitôt qu'elle commença ce régime, ses forces revinrent peu à peu et toutes ces douleurs disparurent bientôt.

Sa guérison était déjà complète et pourtant elle n'était encore qu'à la troisième boîte de Pilules Rouges.

Mademoiselle Blais qui demeure rue Sanguinet, No 217, a toujours été, depuis ce temps, en parfaite santé. Aussi se plait-elle à recommander les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine à toutes ses compagnes.

Mais elle n'est pas la seule qui ait bénéficié des avantages d'un tel remède. Des milliers d'autres en ont aussi fait l'expérience.

Aussi, quand je songe combien il serait facile à ces pauvres jeunes filles pâles et amaigries, qui vont péniblement à leur travail, combien, dis-je, il leur serait facile d'améliorer leur sort en supprimant, d'un seul coup, les ennuis de la maladie et les douleurs qui les martyrisent à certains moments. Ah ! comme je plains davantage celles qui ne veulent pas croire à la valeur des Pilules Rouges. Le seul remède qui pourrait les rendre heureuses, leur donner la santé.

CONSULTATIONS GRATUITES par les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, au No 274 rue Saint-Denis, Montréal, pour toutes les femmes malades, tous les jours, excepté les dimanches, de 9 heures du matin à 6 heures du soir.

Les personnes qui ne peuvent venir voir nos Médecins sont invitées à leur écrire.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boite, $2.50 six boites.

Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274, rue Saint-Denis, Montréal.

N. B. — Nous avons établi, au No 272 rue Saint-Denis, Montréal, une clinique spéciale gratuite pour le traitement de la tuberculose, des maladies des poumons, de la gorge, du nez et de toutes celles des voies respiratoires. Nous y donnons aussi des traitements électriques.

Fac-similé d'une boite de Pilules Rouges

STE-VERONIQUE DE TURGEON

(Corr. Spéciale à la PATRIE)

ST-VERONIQUE DE TURGEON, 19.—Le 14 courant, M. Edouard Gagné faisait baptiser son 15ième enfant. Le Rév. Père Etienne Riou présida à la cérémonie.

M. Armand Charlebois et Melle Claudia Charlebois, sa sœur, de la rue Dorion, Montréal furent parrain et marraine. L'enfant reçut les noms de Joseph-Armand-Etienne.

—Le 14 juillet, fête française, fut célébré ici avec éclat. Dès le matin un grand nombre d'étrangers se rendirent à l'église où une grand'messe fut chantée par le Rév. Père Riou. Un grand nombre de Pères du Nominingue ayant à leur tête le Supérieur, le Rév. Père André, ainsi que les Pères de l'Annonciation, étaient au chœur.

Dans la nef on remarquait M. Robidoux, maire de Nominingue ; M. et Mme Péclet, maire de l'Annonciation M. Vocher et un grand nombre d'autres.

A 11 heures le Rév. Père Riou bénissait la superbe maison de son frère, M. Arthur Riou, et à midi M. Riou invitait tout le monde à un dîner qui fut trouvé exquis. A la table d'honneur on remarquait les Révds Pères Riou, André, François, Léon, etc., tous les Pères du Nominingue et de l'Annonciation, M. Robidoux, M. et Mme Péclet, M. Vocher, M. Armand Charlebois, M. H. Martineau, juge de paix, Melles Vocher, Bédard, Claudia Charlebois, la famille Martineau, etc.

Dans l'après-midi il y eut une partie de chaloupe sur le beau lac Tibériade et à 5 hrs nous étions invités à prendre le souper. Au dessert le Rév. Père Riou répondit à la santé de la France, M. H. Martineau répondit à la santé du Canada ; M. A. Riou proposa la santé de la presse, M. Armand Charlebois, représentant de la PATRIE répondit.

La soirée se passa le plus gaiement possible : chants, musique et déclamation, rien n'y manqua.

LE JEU AUTOMATIQUE

Deux machines automatiques de jeu ont été saisies samedi après-midi par le détective Lapointe, de la police provinciale. Une de ces machines a été trouvée dans un hôtel du Sault-au-Récollet, et l'autre dans un établissement du même genre à la Longue-Pointe. Des poursuites seront intentées contre les propriétaires de ces restaurants.

NOUVELLES DES CAMPAGNES
ECHOS DE PARTOUT

PLAMONDON MILLS.

Nos sympathies les plus vives sont acquises à M. et à Madame Emile Chainey, dont le petit garçon, Philippe âgé de deux ans, est mort samedi matin d'une congestion pulmonaire. Les funérailles ont eu lieu à Wotton dimanche, le 11, à 3 heures p.m.

M. et Mme Chainey profitent de la circonstance pour remercier bien sincèrement leurs bons amis de Plamondon Mills, qui ont bien voulu les assister durant la maladie et à la mort de leur enfant. M. et Mme Chainey ont été vivement touchés de l'assistance qu'ils ont eue durant les jours de malheur qu'ils ont eus.

LOUISEVILLE.

Jeudi avant-midi, M. Pierre Lefebvre, employé à la boulangerie de M. Orphir Pichette était à charroyer du bois pour la boulangerie lorsque son cheval eut peur et dans sa course affolée précipita M. Lefebvre en bas de sa voiture. Cette dernière lui passa sur le corps, lui infligeant de graves blessures à la tête et sur tout le corps. M. Lefebvre fut transporté chez lui, privé de connaissance, M. le docteur J. L. L. Hamelin, médecin de la famille, se rendit auprès du blessé et lui prodigua ses soins les plus empressés.

Les blessures ne semblent pas mortelles. M. Lefebvre est un homme bien connu et très estimé de tous ses concitoyens. Nous espérons son prompt rétablissement.

GRAND'MERE.

Nous avons appris avec plaisir, la nomination de notre ami M. Willie Juneau, comme Gérant de l'hôtel Frontenac. Monsieur Juneau est généralement très estimé, et nous ne doutons pas que, comme auparavant il justifiera la confiance qu'a mise en lui Monsieur D. Grenier, propriétaire du Frontenac, en lui imposant cette tâche pleine de la plus grande responsabilité.

A cette occasion, les amis de M. Juneau, ou plutôt, ses confrères de "La Philharmonique de Grand'Mère' car M. Juneau occupe le grade de tambour-major, dans la fanfare, et quelques-uns des nombreux amis de M. Juneau, se réunirent, mercredi soir, dernier, à l'hôtel Frontenac, pour féliciter M. Juneau de sa promotion et lui faire en même temps leurs souhaits de bonne fête, à l'occasion du vingt-troisième anniversaire de sa naissance. Le héros de la fête fit avec grâce et générosité, les honneurs de la maison, et la soirée commencée par un des meilleurs morceaux de musique "La Philharmonique" se continua en mesure et les nombreux invités s'amusèrent de bon cœur. Vers onze heures, Monsieur Wilbrod Lemay nous fit l'agréable surprise de lancer plusieurs pièces pyrotechniques, au milieu des applaudissements de la foule des curieux attirés par la musique et l'illumination de l'Hôtel Frontenac.—Pour couper court, cette fête improvisée fut un véritable succès. Nous donnons ici quelques noms parmi la foule des invités.—MM. Willie Juneau, Danias Grenier, J. A. Robert, maire, les échevins W. Damphousse et Z. Neault; MM, J. A. Vadeboncœur, Joachim Gagnon, Charlie Blunsom, Ernest Mercier, Wilbrod Lemay, Ernest Mireault, Willie Bonenfant, Lucien Duguay, Valère Saint-Laurent, Z. Guillemette, Arthur Boisjol, Emile Juneau, Maxime Juneau, père du héros, qui profita de la circonstance pour présenter à son fils une jolie carafe de forme très originale, Jos, Plante, Jos, Damphousse, Maurice Désilets, Gabriel Z. Ruffinen, et tant d'autres dont les noms m'échappent.

—M. Chs. Ed. Vigneault, notaire, à Sainte-Thècle, était en ville, mercredi dernier pour affaires professionnelles.

—M. Joseph Dufresne est revenu d'un voyage de quelques jours à Montréal.

—M. L. W. Reed, entrepreneur, pour le chemin de fer de la Vallée du Saint-Maurice, s'est gravement blessé au pied et cet accident l'empêchera de travailler pour quelque temps.

—M. William Leduc a fait dernièrement l'acquisition d'un magnifique automobile.

—M. E. Duguay, prêtre, curé à St-Barnabé, était de passage ici la semaine dernière.

—On vient d'installer à l'orgue de notre église, un moteur électrique, pour fournir le vent nécessaire. Nous sommes heureux de cette amélioration et nous en félicitons messieurs les marguilliers.

SAINT-CUTHBERT.

La coupe du foin commence à se faire dans notre localité. Le rendement est bon.

—Les jardinages, tels que patates, maïs, tabac, etc., sont en général très beaux.

— Mercredi, 14 courant, plusieurs amis se rendaient chez Mme Vve Paul Sylvestre de l'Ile du Pas, une agréable soirée s'en suivit au cours de laquelle il y eut musique par Mlles A. DeGranpré, Marie-Anne Sylvestre, Mme Pierre Sylvestre, M. R. De Granpré, de Montréal; déclamation par MM. Victor Sylvestre et Rémi Hérard. Etaient présents : Mlles A. De Granpré, Marie-Anne Sylvestre, Emérentienne, Alma, Luciana Chevalier, MM. N. De Granpré, Victor Sylvestre, Joseph, Rémi, Gilbert Hérard, etc.

— Mme Paul Sylvestre de St-Cuthbert accompagnée de sa sœur Mlle R. Crevier, de St-François du Lac, sont actuellement les hôtes de MM. Emile et Abondus Desmarais, de Montréal, de la rue Viger.

—M. Albert Tellier accompagné de sa dame arrive d'une promenade de quelques jours à Saint-François du Lac chez son beau-père M. Joseph Crevier.

SAINT-NORBERT.

Le révérend Elphège Filiatrault, curé de St-Jude, et M. J. Filiatrault de la maison Filiatrault et Lesage, de Montréal, qui sont à faire un voyage en auto, étaient mercredi dernier à St-Norbert, les hôtes du Dr J. N. Gadoury, leur cousin.

—Dimanche M. Arsène Denis, recevait plusieurs parents, ses frères, Drs J. P. Denis, et J. H. Denis, tous deux de Montréal, ainsi que ses deux fils, M. J. A. Denis, de Notre-Dame des Bois et M. Lucien Denis, avocat.

—Melle Blondine Gadoury est partie cette semaine pour passer une quinzaine à Ste-Adèle, chez son beau-frère, le Dr Poirier.

—Melle Mignonne Lefrançois, de Montréal, est en promenade chez M. Arsène Denis.

—M. Shreggmon, de New-York, ainsi que sa dame, sont arrivés pour passer un mois à St-Norbert, chez M. Laurent Robillard, père de Madame Shreeman.

—M. Pierre Rondeau, employé de la maison Démeux, de Québec, était, dimanche, en promenade chez M. Oscar Rondeau, son frère.

—Melle Loiseau, de St-Ambroise de Kildare, est l'hôte de Mme Roméo Lavallée, sa sœur.

—Melle Cécile Laporte est partie pour aller passer une quinzaine à Berthier.

—M. L. Z. Gadoury est revenu enchanté de sa promenade à Berthierville.

MAGOG.

Dimanche dernier, à l'assemblée régulière du Cercle St-Louis, de l'Union St-Pierre, a eu lieu l'élection des délégués à la prochaine convention qui aura lieu à Montréal au mois de septembre, en même temps que la célébration du cinquantenaire de la Société. Messieurs Moïse Cartier, O. Lépine et Dr J.-O. Goyette ont été élus délégués, et MM. Donat Paradis, Antonio Gignac et Eugène Guilbert, substituts.

—La société des dames de Ste-Anne a procédé à l'élection annuelle de ses officiers dimanche dernier avec le résultat suivant : Présidente, Mme Amb. Hamel, vice-présidente, Mme Allard ; secrétaire, Mme Archambault ; trésorière, Madame Larue.

—M. N. Night, de New-York, est en visite chez son père M. Prescot Night.

—Jeudi dernier il y avait une excursion sur l'"Anthemis." La fanfare Memphremagog fournissait la musique. Beaucoup de personnes en ont profité.

—Mme A. Savard et ses trois petits enfants, de Drummondville, sont venus passer une semaine ici en visite chez MM, A.-D. Dupuis, A. Laurendeau et Lussier.

LACHENAIE.

Lundi a eu lieu l'élection des commissaires d'écoles. M. Georges Willymy a été élu président pour remplacer M. Z. Tisedale. M. Séraphin Mathieu a été élu commissaire en remplacement de M. C. Pauzé.

—Melle Marie-Anne Archambault est partie de Montréal pour une couple de mois, afin de visiter ses parents. Elle est de passage ici chez son beau-frère, M. Ferrier Mathieu, maire de la paroisse.

—M. Cyprien Prud'homme, de Montréal, était en promenade dimanche dernier chez son père, M. Edouard Prud'homme.

—M. Martineau, de Montréal, est en villégiature à Lachenaie.

—M. et Mme (Docteur) Rubin, M. et Mme Bernard Laurier ainsi que Madame veuve Lévis Laurier étaient de passage ici dimanche. Ils étaient les hôtes de la famille Laurier.

L'EXPOSITION DE WINNIPEG

Dans un interview avec un journaliste, M. Charles J. Roland, un des promoteurs de l'exposition de 1912 à Winnipeg, de passage à Montréal, a déclaré que le projet de la grande exposition recevait le meilleur accueil possible.

"J'ai parcouru l'Ouest, a-t-il dit, et j'ai constaté que la presse comme le public en général, étaient aussi en faveur de l'exposition de 1912, que nous le sommes, nous les gens de l'Ouest. Mes observations et mes conversations récentes avec les principaux hommes d'affaires, me portent à croire que le public, outre la question de patriotisme, doit y voir son intérêt personnel étroitement liée au succès de cette première exposition pour tout le Dominion.

"Dix-huit millions en instruments aratoires, dix millions en produits textiles, 5 millions pour les chaussures et autant pour différentes branches commerciales, doivent intéresser suffisamment les manufacturiers et les commerçants de l'est Canadien; et si ce montant d'argent est réalisable, quand la vingtième partie de terrain habitable est vacante, imaginez ce que sera le commerce quand les millions d'acres de terrain vacant seraient habités.

"Ceci nous intéresse certainement, disent nos gens, car nous croyons que cette exposition attirera une bonne classe de gens qui, surpris de nos ressources, s'arrêteront ici, en grand nombre, et constateront tout ce que l'avenir, réserve au capital et à l'énergie."

SUR LA TAMISE

UNE ESCADRE DE GUERRE COMPOSEE DE 150 NAVIRES, TOUS PRETS AU COMBAT Y EST REUNIE EN CE MOMENT.

LONDRES, 19.—Une puissante escadre de guerre, forte de cent cinquante navires s'est réunie depuis avant-hier matin sur la Tamise et pendant une semaine la population de Londres aura presque à ses portes la fine fleur de la marine britannique. Du palais législatif, où les sous-marins et les torpilleurs sont amarrés, jusqu'à la Nore, où les derniers modèles du type "Dreadnought" ont jeté l'ancre, on aperçoit toutes sortes de navires, et la rivière présente un spectacle d'une animation extraordinaire.

Cette flotte représente un déplacement de 750,000 tonneaux et a coûté $310,000,000, et le personnel des équipages se compose de 42,000 officiers et marins.

Un plus grand nombre de navires, exactement cent soixante-cinq, se sont réunis à Spithead pour la revue de 1897, mais au moins trente de ces navires ne pouvaient ni avancer sous leur propre vapeur ni prendre part à un combat, et n'étaient là que pour faire figure. La flotte maintenant réunie sur la Tamise ne compte pas une seule unité inutile ou démodée. Chacun de ces cent cinquante navires pourrait se battre à une minute d'avis.

Le but de ce superbe déploiement de la force navale de la Grande-Grande-Bretagne est surtout de faire contre-poids à la panique. Le malaise règne partout en Grande-Bretagne. L'inquiétude ressentie dans les sphères élevées au sujet de la condition des défenses du pays a fait naître l'appréhension et le pessimisme dans tout le corps politique. La présence de cette immense flotte dans les eaux de la Tamise, est la réponse de l'amirauté.

"On a fait croire au pays, dit l'amiral Fisher, que nous n'avions pas de marine. Les millions de sujets britanniques peuvent maintenant venir sur les bords de la Tamise et voir par eux-mêmes la grande réalité."

LES FETES DE SEPTEMBRE

Les nouvelles que nous recevons tous les jours nous portent à croire que les grandes fêtes du mois de septembre à l'occasion de la visite des anciens Montréalais seront couronnées du plus beau des succès.

On nous prédit des milliers de visiteurs de toutes les parties du Dominion. Des billets aller et retour au prix d'un simple billet seront émis par toutes les compagnies de chemins de fer. D'immenses lithographies de la ville de Montréal sont placardées un peu partout, en Canada et aux Etats-Unis, et rien ne sera épargné pour rendre très agréable le séjour des nombreux étrangers dans notre métropole.

Une assemblée sera convoquée sous peu pour voir aux moyens à prendre pour pouvoir loger cette foule considérable.

M. EMMERSON ET L'INTERCOLONIAL

L'honorable H. R. Emmerson, ancien ministre des chemins de fer, était en ville, samedi, de retour d'Ottawa, où il a eu une conférence avec Sir Wilfrid Laurier au sujet de l'Intercolonial. L'honorable M. Emmerson a déclaré qu'il était toujours dévoué au succès de l'Intercolonial, et qu'il ne serait satisfait que lorsque le chemin de fer du gouvernement aurait un service aussi efficace que les autres compagnies.

Parlant de la commission qui administre maintenant les chemins de fer du gouvernement, M. Emmerson n'a pas été très enthousiaste. Il dit que ce sont les mêmes administrateurs qu'avant avec en plus M. Brady. Il est satisfait des destitutions qu'on a faites, mais il dit que le chemin a besoin d'améliorations qui ne semblent pas inquiéter la commission.

MORT DE MME B. CONSTANT

VERSAILLES, 19.— Asphyxiée par le gaz, la veuve de Jean Joseph Benjamin Constant, le grand peintre français, membre de l'Institut, auteur des "Derniers Rebelles" et de ce qui est considéré comme le chef-d'œuvre de la grande décoration, "Paris convoquant le monde," pour l'hôtel de ville de Paris, est morte vendredi. On croit qu'on se trouve en présence d'un suicide.

LES VOLEURS AU REVOLVER

UNE EPICERIE PRISE D'ASSAUT PAR LES BANDITS QUI BLESSENT L'EPICIER ET SA FEMME

Le petit magasin d'épiceries tenu par John Baclosky, un Polonais, 367 rue Forsyth, a été samedi soir le théâtre d'un vol à main armée et l'épicier ainsi que sa femme sont tous les deux à l'hôpital Notre-Dame, souffrant, le premier d'une blessure à l'abdomen et la seconde d'une blessure à l'épaule, heureusement sans gravité toutes deux.

Il était onze heures du soir quand deux inconnus entrèrent dans le magasin et demandèrent du tabac à fumer. Comme Baclosky passait en arrière du comptoir pour en aller chercher, un coup de revolver retentit et l'épicier tombait frappé d'une balle. Un second coup de feu atteignait sa femme qui tombait à son tour. Immédiatement, les deux voleurs vidaient le tiroir-caisse qui contenait seulement $2.00 et se sauvaient avant qu'on ait eu le temps de les arrêter.

Une autre personne se trouvait dans le magasin au moment du vol, la fille des deux victimes, mais le signalement qu'elle donne des voleurs est vague et incertain. Elle déclare que les individus ont demandé ce qu'ils désiraient en anglais, puis que l'un d'eux a immédiatement sorti un revolver pour tirer.

Toute la populace qui habite les environs, la plupart des Polonais ne sachant parler anglais ou français, était ameutée autour du magasin et la surexcitation de ces gens était si grande qu'ils ne purent donner aucun détail qui vaille la peine au sergent Dufresne qui arriva sur les lieux avec une escouade de police.

Les détectives furent prévenus et commencèrent une enquête à leur tour, mais ils ne semblent pas avoir été plus heureux que leurs confrères, et n'ont pas même pu savoir quelle direction les fugitifs avaient prise une fois leur coup mis à exécution.

Tard, dans la soirée, les détectives arrêtèrent un suspect, qu'ils relâchèrent immédiatement.

A l'hôpital Notre-Dame, on nous dit que les blessures infligées à Baclosky et à sa femme n'offrent pas de danger immédiat et qu'ils seront remis dans quelques jours.

COBALT SE RELEVE

COBALT, 19.— Notre conseil municipal a fait preuve d'une grande activité depuis que le feu a ravagé la ville.

Il ne s'est pas occupé seulement de favoriser et de hâter la reconstruction de notre florissante petite cité, mais il a aussi pris les mesures nécessaires pour supprimer la possibilité d'une conflagration aussi désastreuse que celle que nous avons eu à déplorer.

Entre autres choses, il a adopté deux règlements qui sont très importants au point de vue de l'avenir de notre cité, tant au point de vue de la protection contre les incendies qu'au point de vue hygiénique.

Tous les édifices de la cité situés dans un certain rayon déterminé par le règlement devront être soit en pierre, soit en brique. Et les édifices construits en dehors de ce cercle où le feu ne sera pas admis ne seront pas non plus sans protection ; ils devront être entourés de deux doubles de papier d'amiante, recouverts d'un lambrissage en toile métallique. Le toit devra être à l'épreuve du feu.

La stricte mise en vigueur de ces règlements fera certainement bénéficier la ville de Cobalt de taux d'assurance excessivement bas, surtout quand l'aqueduc sera construit et qu'une brigade de protection contre le feu sera organisée.

Le feu aura donc contribué à faire de Cobalt une ville plus perfectionnée et mieux bâtie qu'elle ne l'était.

INCENDIE

(Corr. spéciale à la PATRIE)

ST-EDOUARD, 19. — Dans l'incendie qui a eu lieu récemment chez M. Charles Bédard, carrossier, les dommages se sont élevés à $100 environ.

PENDU PAR LE COU

Il n'y a pas de mort plus certaine que celle réservée à tout criminel traité par l'Extracteur de Cors de Putnam. Les cors et les verrues, les racines et ramifications disparaissent. Insistez pour n'avoir que le "Putnam" : c'est le meilleur, exempt d'acide et inoffensif.

Another "Sunshine" Feature

Le Cercle à Gaz

Voici une idée entièrement nouvelle et qui intéressera particulièrement les gens qui résident dans les districts où il y a du gaz naturel. Le cercle à gaz remplace la boîte à feu intérieure de la Sunshine, ce qui vous permet de brûler du gaz dans votre fournaise sans aucun inconvénient. Ceci n'est pas possible dans une fournaise où se trouve installée la buche à gaz ordinaire, car, au cas où le gaz ferait défaut, on ne pourrait y faire un peu de charbon ou de bois à moins que les tuyaux à gaz ne soient enlevés.

Par mesure de protection contre l'humidité, en été, la fournaise Sunshine est pourvue d'un radiateur et d'un dôme en acier nickelé. Tous les boulons et rivets sont nickelés, toutes les tringles sont plaquées en cuivre.

Outre qu'il signifie une radiation plus rapide et plus grande, du radiateur et du dôme, que n'en pourrait donner le froid, ce traitement spécial agit comme protection pour les boulons, les rivets et tringles contre les fuites de gaz. Lorsque la fonte vient en contact avec notre acier nickelé elle est recouverte de notre préparation spéciale "Anti-Rust" qui empêche absolument la rouille de s'introduire dans aucune partie de la fournaise Sunshine.

McClary's

THE COOK'S FRIEND BAKING POWDER.

Au premier rang durant plus de 50 Ans

La poudre à pâte "Cook's Friend" est une préparation de crème de tartre pure et autres purs ingrédients mélangés pour faire le meilleur travail au coût le moins élevé. Ni alun, ni chaux ou toute autre substance dangereuse n'est admise dans sa composition. Le pain préparé avec la "Cook's Friend" est nutritif et facile à digérer.

VENDUE PAR TOUS LES EPICIERS
47-1-m-s-jno

Jeunes Hommes

qui souffrez — Faites l'essai du spécifique du Dr Janowski, de Paris, France, contre écoulements,—gonorrhée, —désordre de la vessie et des rognons, ulcérations, rétrécissements, etc., etc., Guérison positivement garantie en 6 jours, sans médecin ni pharmacien, en secret et à l'insu de tous—Economie considérable.—

ECHANTILLON GRATUIT suffisant pour prouver nos avancés avec brochurette explicative expédiés contre réception de 10c pour frais de poste et emballage. Demandez les aujourd'hui. Correspondance et consultations strictement confidentielles. Expéditions absolument discrètes, par malles s.v.p. Ne tardez pas, écrivez aujourd'hui même, adressez: Dr JANOWSKI, Boîte Postale 2365, Montréal, Dépt. 6.
1-s-jno

RRR

RHUMATISME SCIATIQUE, LUMBAGO ET TOUS LES MAUX ET DOULEURS.

Inflammation des reins, de la vessie, des intestins, des poumons, mal de gorge, bronchite, respiration difficile, croup catarrhe, influenza, mal de tête, mal de dents, névralgie, rhumatisme, frissons froids, frissons fiévreux, engelures, morsures du froid promptement guéris par

Radway's Ready Relief

Demandez à votre pharmacien une copie de "Hope for the Sick" une liste des maux principaux de l'humanité avec directions pour leur traitement.
TEL. MAIN 2046

MESDAMES :

Si vous désirez une composition d'un beau noir brillant pour vos bottines et souliers essayez notre

DIAMOND FINISH

VENDU PARTOUT
Prix 15c et 25c.
Manufacturé seulement par
The Americain Dressing Company Ltd.
236 St-Paul, Montréal.
61-1-m-v-jno

POILS FOLLETS, CHEVEUX ET BARBE SUPERFLUS

du visage, du cou, des bras ou du corps

Quelques Touffus qu'ils Soient.

détruit radicalement sans douleurs et sans endommager en aucune façon la peau, la plus délicate avec la Razorine du Dr Simon, de Paris, France.

$50 de récompense à quiconque ne réussit pas.

Et nous n'avons pas peur de le faire essayer. Envoyez-nous 10c pour frais de poste, et nous vous enverrons un paquet assez gros pour vous convaincre de sa parfaite infaillibilité. Prix $1.00 le flacon, expédié partout, franco. Adressez : COOPER & CO., Dept. 60, 199 Commissaires et Saint-Sulpice, Montréal.

Le mecanisme est l'âme d'un piano. Exigez un piano au mecanisme

"OTTO HIGEL"

DR. ARTHUR BEAUCHAMP,
CHIRURGIEN DENTISTE
184 — Rue Saint-Denis — 184
Téléphone Bell Est 3569.
P-1-H-jnc

LES PETITES ANNONCES DE "LA PATRIE" VOUS AIDERONT BEAUCOUP.

LA DIARRHEE, LA DYSENTERIE, LES COLIQUES, LES CRAMPES D'ESTOMAC, LE CHOLERA MORBUS, LE CHOLERA INFANTUM, LE MAL DE MER, LA FIEVRE D'ETE, ET TOUS LES RELACHEMENTS DES INTESTINS.

PEUVENT ETRE RAPIDEMENT ET EFFECTIVEMENT GUERIS PAR L'EMPLOI DE

L'EXTRAIT DE FRAISES SAUVAGES du DR. FOWLER

Le remède qui a un record de plus de 65 années. Vous ne l'expérimentez pas quand vous l'achetez.

Mme Joseph Matchett, Huntsville, Ont., écrit : "Il me fait beaucoup plaisir de vous écrire à propos du merveilleux profit que j'ai retiré de votre remède. L'été dernier il a sauvé la vie de mes trois petits enfants. Ils contractèrent tous les trois la fièvre d'été et furent très malades. Le bébé avait des convulsions, et après avoir essayé plusieurs remèdes, qui ne firent aucun bien, je suggérai d'essayer l'Extrait de Fraises Sauvages du Dr Fowler. Après leur en avoir fait prendre une bouteille, je constatai un grand changement et maintenant mes petits enfants sont en aussi bonne santé que jamais. Nous ne nous en sommes jamais passé depuis, et je l'ai recommandé à mes amis."

Mme S. A. Harrison, Napanee, Ont., écrit : "Je suis très heureuse de vous envoyer ce témoignage disant ce que l'Extrait de Fraises Sauvages du Dr Fowler a fait pour notre famille. La petite fille de ma sœur, âgée de trois ans, contracta la fièvre d'été et faillit en mourir. Après que tous les autres remèdes eurent échoué, je pensai à votre remède. La première dose la soulagea et la troisième la guérit. Mon fils eut la diarrhée et quelques doses l'arrêtèrent immédiatement. Je conseille à toutes les mères d'avoir toujours à la main une bouteille du remède du Dr Fowler. C'est un fameux remède pour les jeunes et les vieux, et je ne puis trop le recommander dans tous les troubles de relâchements des intestins. Quelques doses enrayeront le malaise immédiatement."

Refusez les substitutions. Prix, 35 cts. Elles sont dangereuses. Manufacturé seulement par The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont.

Feuilleton de la "Patrie."

HONNEUR D'EPOUSE

PAR ROBERT SAINVILLE.

Reproduction et adaptation autorisées par la Société des Gens de Lettres.

167 (Suite)

Il m'a donc menti !... Il l'aime encore... Il est allé chez elle !

XXXV

UN RENDEZ-VOUS D'AMOUR

Et dans le hall de la villa Victoria, lady Andley étendue sur son canapé, en une pose abandonnée et langoureuse, attendait l'arrivée de Gaston de Lachesnaye.

Derrière le divan une haute lampe à colonne projetait ses clartés, tamisées par le feuillage en éventail du palmier, sur le visage de l'Anglaise.

L'angoisse de l'attente, le pressentiment d'une entrevue émouvante et d'une scène orageuse donnaient à sa physionomie un éclat inaccoutumé.

Ce soir-là elle paraissait rajeunie de dix ans, elle se sentait belle.

Et un sourire de triomphant espoir effleurait ses lèvres lorsqu'elle s'étudiait dans le petit miroir à manche de jade, placé sur un guéridon auprès d'elle.

D'autres objets assez disparates étaient rassemblés sur cette table ; un vase de cristal de Bohême, rempli de touffes de lis, d'orchidées et de roses, une photographie de Gaston en un cadre d'or enrichi de turquoise et de grenats, une mignonne pendule Louis XV et enfin le poignard de Java avec lequel le jeune homme avait brisé les serrures des meubles.

Par instants, lady Andley prenait le kriss malais, le regardait, en caressait la lame de ses doigts effilés.

—Gaston, Gaston, murmurait-elle alors, tu voudrais, as-tu dit, plonger ce stylet dans mon cœur ?

Va, mon aimé, la mort donnée par toi ne saurait m'épouvanter.

Mourir ?... Allons donc ! Il sera temps de songer à la mort quand nos cœurs auront vieilli !

Le mien déborde de vie, de jeunesse, de passion, d'amour et de haine !

Puis, rejetant sa tête en arrière sur les coussins de soie, elle fermait les yeux.

Les sens aiguisés par la tension de ses nerfs, elle écoutait.

Et dans la silencieuse solitude du hall les mille rumeurs de la nuit arrivaient jusqu'à elle.

Tantôt c'était au dehors le bruissement du feuillage qu'agitait la brise nocturne, tantôt le bruissement du tramways sur les rails, ou bien encore le lointain jappement de quelque chien de garde.

C'étaient aussi les bruits mystérieux de la maison, si familiers aux victimes de l'insomnie et qu'on dirait la voix même des ténèbres ; le craquement des meubles, le susurrement confus et pourtant perceptible des mites rongeant les étoffes, le lent travail des termes vrillant les boiseries.

Et doucement, silencieusement, le temps s'écoulait..

De minute en minute, lady Andley regardait maintenant l'aiguille de la pendule...Oh ! comme l'heure lui paraissait lente à venir !...

—Minuit moins dix, soupira-t-elle quelques minutes encore et il va m'arriver !...

Elle se leva, se dirigea vers la glace de la cheminée et se regarda.

Puis, d'une main adroite, elle fit bouffer les frisures de sa coiffure et.....

Ah ! qu'était cela ?

Elle se retourna vivement, et, toute haletante, elle écouta.

Son oreille venait de saisir le pas étouffé d'un homme marchant avec précaution sur le gravier du jardin.

Les pas s'approchaient, devenaient plus distincts.

On montait maintenant les marches du perron.

Le cœur de lady Andley se mit à bondir avec une telle violence qu'elle crut qu'elle allait défaillir.

Elle venait d'entendre la porte d'entrée grincer en tournant sur ses gonds.

L'œil rivé sur la tapisserie qui séparait le hall du vestibule, elle attendait.

Oh ! terrifiante surprise !..... la lourde portière se soulevait avec lenteur et une main se détachait sur le velours cramoisi de l'étoffe, une main décharnée, osseuse, toute livide.

Qu'était cela ?.....

La tenture enfin s'écarta et une forme noyée d'ombre apparut sur le seuil de la pièce.

—Gaston ! cria lady Andley en se précipitant en avant.

Mais presque aussitôt elle recula avec épouvante.

Non, ce n'était point Gaston !

L'homme qui venait d'entrer dans le hall était Agénor Blondel.

Blême, l'œil flamboyant, un sinistre rictus lui tordant la bouche, il ressemblait à quelque apparition macabre.

Il fit quelques pas dans la chambre et se découvrit, salua avec une ironique obséquiosité. Puis d'une voix basse, caverneuse, presque sans timbre :

—Chère madame, demanda-t-il, me reconnaissez-vous ?

Lady Andley le considéra avec un frémissement d'inquiétude.

—Vous ! balbutia-t-elle.

—Oui, moi, dit-il en tordant le chapeau qu'il tenait entre ses mains, moi ! Ah ! vous ne vous attendiez pas à me revoir, vous me croyiez mort, tué par votre trahison !

Tremblante et comme domptée par le magnétisme de ce regard dardé sur elle, lady Andley recula et retomba sur le divan.

Elle voulut crier, mais aucun son ne s'échappait de sa gorge.

Lui s'était rapproché d'elle, et jetant au loin son chapeau, il croisa les bras :

—Ah ! misérable ! misérable ! fit-il, nous voilà donc enfin seule à seule !

Voilà bien longtemps que je vous cherche !.....Eh bien, vous ne dites rien ?.....

Par un violent effort, reprenant possession de soi-même, elle répliqua :

—Rien n'existe plus entre nous, monsieur. Sortez, je vous prie.

Alors Blondel se mit à rire d'un rire silencieux et prolongé :

—Sortir ? Allons donc !...Je suis chez moi, puisque vous êtes chez vous.

...Oh ! ne criez pas ma belle ! C'est inutile, personne ne vous entendrait.

Vous êtes seule, tout à fait seule, puisque vous avez éloigné vos domestiques ; votre concierge lui-même est absent.

—Ah ! vous voyez que je suis bien renseigné et que je sais tout !

Il fit un nouveau pas vers la femme prostrée sur le canapé.

—Oui, oui, reprit-il, vous avez voulu entourer de mystère vos tête-à-tête amoureux ...

Et voilà que c'est votre mari qui est venu au rendez-vous !

La stupeur de lady Andley devenait peu à peu de l'épouvante.

L'œil dilaté, elle regardait celui qui d'instant en instant se rapprochait d'elle.

Ce n'était qu'un vieillard, oui, mais sa haute taille, ses longs bras, ses énormes mains de pianiste, ses doigts nerveux, tout en lui dégonçait une forme musculaire peu commune. Et comme il la regardait !

Les prunelles luisaient, flamboyantes, sous la broussaille des sourcils.

La bouche se tordait dans une convulsive grimace, une légère écume lui découlait du coin des lèvres.

De grosses veines violacées sillonnaient ses tempes et des tremblements spasmodiques agitaient les muscles de son visage.

Un fou ! elle devinait la folie !... elle se sentait à la merci d'un fou.

D'un mouvement instinctif, elle enfouit son visage entre les mains.

Alors, comme désarmé par cette faiblesse qui semblait implorer grâce, le vieillard changea brusquement d'attitude.

Le sardonique rictus s'effaça de ses lèvres, une étrange expression de douloureuse pitié passa sur son visage, et ce fut d'une voix presque douce qu'il railit :

—Jessie, pourquoi m'a-tu trompé? N'ai-je pas été pour toi l'unique protecteur de ton enfance ?

Ne t'ai-je pas tirée de la plus abjecte misère ? ne t'ai-je pas sauvée de l'infâmie ?

Rappelle-toi ! tu chantais dans les carrefours de Londres, ayant froid, ayant faim.

J'ai eu pitié, je t'ai recueillie chez moi, je t'ai élevée comme ma fille.

Je t'ai créé un nom respectable. Comment m'as-tu récompensée ?

En me broyant le cœur, en déshonorant mon foyer, en me brisant la vie.

Voilà le prix de ma tendresse, de mon amour! ingrate! oh ! oui, oui ingrate !

Sa voix, maintenant toute tremblante d'émotion, vibrait, semblait mouillée de larmes.

Il ne menaçait plus, il se faisait doux, il suppliait.

Lady Andley à présent se rassurait ; elle écarta ses mains et relevant la tête :

—Ingrate ! répéta-t-elle devenue soudain agressive et provocante, de qui parlez-vous donc ? De moi ?

Mais, pauvre homme, quelle reconnaissance devais-je éprouver pour vous ?

(A suivre)

CASTORIA.
Porte la Signature de Chas. H. Fletcher
La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

PETITES ANNONCES

TARIF

Petites Annonces Classifiées

— DE —

La Patrie

Invariablement payable d'avance

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions, et 1-2 cent par mot extra chaque insertion.
PERDU, 25 cents pour 20 mots ou moins, pour trois insertions, 1-2 cent par mot extra chaque insertion.
CHANCE D'AFFAIRES, 25 cents pour 10 mots ou moins, trois insertions, et 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.
TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins et 1-2 cent par mot extra chaque insertion.
A LOUER, MAISONS, MAGASINS, etc., 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions, et 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.
EMPLOI DEMANDE, 20 mots pour 25 cents, trois insertions, 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.
ELEVES DEMANDES, 20 mots pour 25 cents, trois insertions, 1-2 cent par mot extra.
TOUTES les autres annonces "On demande", 20 mots pour 25 cents.
CHAMBRE A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins et 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au comptant avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées et le taux est en conséquence beaucoup plus élevé.

Nous n'entrerons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de 5 lignes.

LISTE DES SUCCURSALES

à Montréal et la Banlieue où vous pouvez laisser vos PETITES ANNONCES

NORD

6—G. Black, marchand de cigares, 401 rue St-Denis.
6—Pharmacie Normale, coin des rues St-Denis et Carré Saint-Louis.
Pharmacie Provost, coin des rues Roy et St-Denis.
Pharmacie Nadeau, coin des rues St-Denis et Rachel.
Geo. Vandelac, entrepreneur de pompes funèbres, coin des rues Cadieux et Rachel.
Pharmacie Charette, 463 avenue Mont-Royal.
Pharmacie Archambault, coin des rues St-Denis et Marie-Anne.
Morrissette, épicier, coin Roy et Mentana.
Pharmacie Roy, coin St-Denis et Laurier.
63—Pharmacie Migneron, 540 rue St-Denis.
60—Pharmacie L. J. Lafontaine, coin St-André et Mont-Royal.
6 Laforest & Cie., confiseurs, coin Duluth et Drolet.
35—A. Lalonde, 276 Mont-Royal.
59—J. B. H. D'Orvillier, 260 St-Hubert.
Dr J. G. Dugas, 2850 St-Laurent.
70—Dr J. A. Charette, 230 Saint-Laurent.

ST-LOUIS ET BOULEVARD

18—Morin & Frère, épiciers, 113 St-Viateur, Ville St-Louis.
54—Pharmacie Sylvestre, coin Sanguinet et Beaubien, Parc Mile-End.
55—M. J. L. Legault, épicier, 894 Beaubien, Boulevard St-Denis.
56—Joseph Dugal, épicier, 36 St-Hubert, Villeray.
J. V. Beauine, marchand de journaux, etc., 1850 Blvd. Saint-Laurent, ville St-Louis.

NORD-EST

11—Pharmacie Labranche, coin des rues Rachel et Amherst.
13—Pharmacie J. B. H. d'Orvilliers, coin avenue Delorimier et rue Rachel.
67—G. Desmarais, libraire, 1819 Papineau, entre Marie-Anne et Mont-Royal.

CENTRE

1—Pharmacie Nationale, 204 Boulevard St-Laurent.
3—Pharmacie Lévesque, 119 rue St-Denis.
48—Pharmacie Lanctôt, coin des rues Ste-Catherine et St-Denis.

Agent Demandés

AGENTS. — On demande de bons agents pour vendre des lots à Montréal-Est. S'adresser à Joseph Versailles, 2219 Ontario-Est, Montréal. 116-j.n.o.

AGENTS — Salaire et commission, pour vendre des plants Red Tag. Ligne exclusive complète. Spécialement robustes. Cultivés seulement par nous — seulement vendus par nos agents. Jolis échantillons gratis. Ecrivez maintenant à DOMINION NURSERIES, MONTREAL. 51—i-ma-mer-jno

Emplois Demandées

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 344 Craig-Est, entre les rues Gosford et Bonsecours. Main-d'œuvre de toutes sortes fournie. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi on ferme le bureau à 1 heure p.m.— URBAIN LAFONTAINE, gérant.

Situations Vacantes

APPRENTI-PEINTRE — On demande un apprenti-peintre chez Colas et Charest, 598 St-Laurent. 122-3

FORGERON — On demande un forgeron pour les voitures. S'adresser A. Beauchamp, St-Martin, Co. Laval. 121-3

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme pour l'élévateur à marchandises. S'adresser à l'ingénieur, La PATRIE. 119-jno

MENUISIERS — On demande trois menuisiers immédiatement. S'adresser James Strachan, 246 avenue Hôtel de Ville. 122-1

MENUISIERS — On demande des bons menuisiers. S'adresser coin avenue Chénier et Ste-Elisabeth, près Ste-Catherine. 122-3

VENDEURS DEMANDES pour des plants d'arbustes du Nord, cultivés dans la province de Québec. Les plus grandes commissions payées chaque semaine. Position permanente. On doit écrire les deux langues. Canadian Nursery Co., Montréal. 268-P -jno

VOYAGEURS — Voyageurs demandés pour une ligne supplémentaire dans les épiceries et articles de pharmacie. S'adresser de 9 a.m. à 11 a.m., 612 Edifice Lindsay. 14-16-19

Femmes-filles demandées

FINISSEUSES D'HABITS.—On demande des finisseuses d'habits de première classe, haut salaire et emploi permanent pour personnes expérimentées. H. Vineberg & Co., Limited, 4 rue St-George, au nord de la rue Craig. 121-2

Femmes-filles demandées

INSTITUTRICES—On demande des institutrices, références exigées. S'adresser au Rév. Raphaël Pelletier, curé, St-Hippolyte, Co. Terrebonne, P. Q. 114-12

MODISTES et opératrices demandées immédiatement. Emploi permanent et le meilleur salaire. S'adresser de suite. The American Silk Waist Mfg. Co., Ltd, 10 rue St-Pierre. 121-3

ON DEMANDE un jeune bébé pour adopter. Garçon. Références. S'adresser 481 St-Timothée. 120-3

ON DEMANDE immédiatement des opératrices dans les blouses et les jupes. Emploi permanent et les meilleurs gages. S'adresser The Am. Silk Waist Mfg Co., Ltd., 10 rue St-Pierre. 121-3

OPERATRICES POUR BLOUSES ET JUPES — On demande des opératrices d'expérience seulement. Emploi permanent, bon salaire garanti. S'adresser à M. Hayes, 100 rue Latour. 67-jno

OPERATRICES pour toutes parties de pantalons, overalls, frocks et gilets blancs, manufacture propre. Nouvel éclairage. Ouvrage constant. Ferme le samedi après-midi. Aussi des personnes d'expériences (seulement) pour faire des pantalons et des "coats" en Mackinaw, Corderoy, etc., soit pour faire chez elles ou à la manufacture. S'adresser à Mlle Raymond, chez Robert C. W. Wilkins Co., Ltd., 23 rue Dowd, près Bleury. 117-12

Servantes Demandées

ON DEMANDE une bonne servante, parlant l'anglais et le français. Pas de lavage ni de repassage. 502 St-Denis. 121-3

ON DEMANDE une servante pour ouvrage général, dans une petite famille. S'adresser 491 St-Hubert. 122-1

SERVANTE demandée —On demande une servante générale, petite famille, bon chez-soi. S'adresser 872 Dorchester Est. 121-3

SERVANTE — On demande une servante pour une petite famille. Pas de lavage. S'ad. E. Bourbeau, 1158 Blvd. St-Laurent. 120-3

Chambres a Louer

A CARTIERVILLE—Chambres meumeublées à louer, avec privilège de la cuisine, en face de la rivière, b. et c., 10 minutes à l'est des tramways électriques. S'adresser au bureau de la PATRIE. Famille anglaise. R. M. 119-6

ST-ANDRE, 168 -- Grande chambre pour dames seulement, avec usage de la cuisine si préféré. S'adresser 168 St-André. 67-jno

ST-DENIS, 268—De très belles chambres pourvues de toutes les accommodations modernes, telles que eau chaude, bains émaillés, meubles et tapis neufs, lumière Auer, peuvent être immédiatement occupées en s'adressant à 268 rue St-Denis, près de la rue Demontigny. 122-6

Magasins a Louer

MAGASIN A LOUER—Grand magasin, avec cave et hangar Conviendrait pour commerce de détail ou manufacture. Loyer, $55.00 par mois. S'adresser 447 Boulevard St-Laurent. 120-4

Maisons à Louer

A LOUER—7 appartements, chambre de bain, w.c., électricité et gaz. S'adresser à 688 Dorion, près Ontario. 13-15-17

A LOUER—St-Lambert, joli cottage semi-détaché, No 72 rue Front, près du club Nautique; neuf pièces. S'adresser Edmond Desaulniers, notaire, 17 Côte Place d'Armes. 119-6

A LOUER — Un logement comprenant 4 pièces, améliorations modernes, tout imité, $8.00 par mois. S'adresser 756 Casgrain, près St-Zotique. 121-3

A LOUER—Logement, sept chambres, situé 195 Sanguinet ; un autre de 4 chambres situé ave. Delorme. S'adresser 190 St-Hubert. 17-20-22-24-27-29-31

A LOUER, rue Moreau, logements de six appartements, w. c. gaz, Nos. 353, 355 et 357, près Ontario. Prix $10. E. R. Gareau, Chambre 68, No. 107 rue St-Jacques. Tél. Main 2154. 118-6

LOGEMENTS A LOUER, ave. de l'Hôtel de Ville, 1226, près Marie-Anne, ménage fait à neuf, bain, w. c., 6 appartements, $11.00 par mois. S'adresser sur les lieux. 117-10

LOGEMENTS A LOUER— Plusieurs grands et petits logements à louer dans le nord de la ville près rue Mont-Royal. Prix variant de $10 à $15. O. Massicotte, Edifice "La Patrie." 110-24.

A Louer

A LOUER—Une boulangerie à louer dans le village, à de bonnes conditions. S'adresser à J. Elie Trudeau, Lacolle. 36-1

A Vendre

A VENDRE—Deux milles livres de miel pur, première qualité. On demande 10c par livre. Aussi deux chèvres à lait. J. P. Cyr, St-Hermas Station. 122-3

BICYCLES — Bicycles et accessoires de toutes sortes pour bicycles. Catalogue gratuit. Bicycle Munson, Toronto. 19-10ffs

Bruleur "Wellsbach"

avec manteau et cheminée s'adaptant à toutes lampes à l'huile de charbon, lumière plus brillante que le gaz $3.00. Morency, Côté & Cie., quincailliers, 900 Ste-Catherine Est, coin Champlain. 105-24

CAMERAS

Cameras Huttig, meilleurs que les kodaks, tous styles, la plupart compacts, dans une classe à part. R. F. Smith, 116 Notre-Dame Ouest, Montréal. 90-26

ECURIE DE LOUAGE à vendre à bonnes conditions. Recettes $300 par mois clair. S'adresser T. Girard, 360 Ste-Catherine Est. 118-6

FERRONNERIES.

Torqueurs, machines à laver, balais à rouleaux, articles émaillés, poêles à gaz, gazoline et à l'huile, etc., payables à la semaine. Morency, Côté & Cie., 900 Ste-Catherine Est coin Champlain. 105-24

FOURNITURES DE BUREAU — Tombez dans l'habitude de venir acheter vos nécessaires de bureau à notre magasin. Grand choix au plus bas prix. Librairie Massé, 406 Notre-Dame Ouest. 112-l-mer-s-jno

GAZOLINE

Notre gazoline est sans contredit la meilleure sur le marché. Nous en vendons des milliers de gallons pour poêles à gazoline, automobiles, moteurs, yatchs, etc. Aussi ferronneries, assortiment complet. Morency, Côté & Cie, 900 et 204 Ste-Catherine Est; 915, 917 Mont-Royal Est. Tél. Est 5361, 2690, 3361. 112-50

MACHINERIE A VENDRE

Nous fabriquons différents types d'engins à gazoline pour différentes classes d'ouvrages, mais tous portent le nom Fairbanks-Morse qui signifie haute qualité. Canadian Fairbanks Co., Ltd., Montréal. 121-1

A Vendre

MAISON de pension à vendre, 12 chambres bien meublées, meilleure localité, dans le haut de la ville, vendre à bon marché. S'adresser à F. 305 la PATRIE. 121-3

MOULINS à laver, $3.50, $6.00, $7.00 ; tordeurs, $2.75 à $5.00. Vendus garantis, $15.00, moteur mû par la pompe. J. L. Rouillard, 322 Ave Mont-Royal Est, coin Berri. 79—1-mer-s-26fs.

SUR CREDIT

La place la meilleure marché de la ville, sur toute la ligne. Costumes de dame, jupes, blouses, hardes faites pour hommes, costumes lavables, $3.85, etc., de $1.00 à $2.00 par semaine. R. Ness, 1707 Ste-Catherine Est, entre Desery et Darling. Est 695 et 1079 Notre-Dame Ouest, St-Henri. 99-94

Combustible

BOIS DU C.P.R., USINES ANGUS

A $1.50 et $1.75 par voyage. Est de Boulevard St-Laurent, et $2.00, $2.25 et $2.50 ouest du Boulevard St-Laurent. Téléphonez votre commande à Est 6275. 96-26

Epiceries à Vendre

EPICERIES à vendre, licenciées et non licenciées, dans toutes les parties de la ville. Nous accepterons de prendre des propriétés ou terres en échange ; transport des licences garanti. O. Massicotte, édifice la PATRIE. 112-24.

Magasin a Vendre

A VENDRE—Joli magasin de cigares, bonbons, crème à la glace, petite bière etc., excellente recette. Situé près d'une école, bonne place d'affaires. S'adresser 21 Rachel-Ouest, coin Mitcheson. 121-3

MAGASIN de thé, café et d'épices à vendre avec une clientèle en dehors. Aussi clientèle de 600 lbs de beurre par semaine. Cheval, voiture, etc. Pour cause de départ $1200 comptant. S'adresser E. 376 la PATRIE. 121-3

MAGASIN GENERAL A VENDRE à Lanoraie, groceries, ferronneries, chaussures, bon stock. Bonne place d'affaires. Près du quai Cie Richelieu. Louera ou vendra magasin et dépendances au gré de l'acheteur. S'adresser à J. E. Arpin, propriétaire, "The Uncle Sam Dressing Co." Lanoraie, Qué. 98-1-j-s-jno.

Meubles à Vendre

AMEUBLEMENTS

complets de maison, de bureaux, etc., etc., aux conditions les plus faciles et aux prix les plus modérés. Nous vous servons honnêtement. La Cie Prince, 85 St-Laurent. 34-jno

AMEUBLEMENT complet de maison de pension à vendre, poêle (Happy Thought"), 10 appart., bain, w.c., neuf. Cause de maladie. S'adresser 79 Ste-Elizabeth. 120-3

MEUBLES A VENDRE — Durant ce mois, avant d'acheter vos meubles, tapis, prélarts, venez voir nos prix, meilleur marché qu'ailleurs. Rachel Furniture Co., 509 rue Rachel Est, près Parc Lafontaine. 107-24

Modes

MODES — La maison V. Patenaude désire annoncer à sa nombreuse clientèle et au public qu'elle vient de recevoir ses importations de chapeaux d'été des meilleurs manufacturiers d'Europe, qu'elle exhibera chaque jour dans ses salons à des prix défiant toute compétition. No 419 rue Notre-Dame Ouest. Une visite est sollicitée. 88-2ms

Pianos à Vendre

PIANO Chickering, toute offre raisonnable acceptée : besoin d'argent. Gram-o-phone Pathé, 36 cylindres, avec table, $20, 79 rue du Couvent, Saint-Henri. 121-3

Lots a Vendre

Parc Lebrun, Longue-Pointe

MAGNIFIQUES LOTS A VENDRE PRES DU FLEUVE— Plus beau point de vue de l'île. Payables $1.00 et $2.00 comptant, balance en dix ans, sans intérêts, par paiements de 25c, 50c, 75c et $1.00 par semaine ; exemption de taxes pendant 5 ans ; rues, 70 pieds de largeur (extraordinaire), garnies d'arbres, trottoirs construits et rues faites. Des usines considérables seront prochainement construites près Parc Lebrun. Chars Notre-Dame et Terminal traversent la propriété. S'adresser sur les lieux. Nap. Lebrun, propriétaire. Bureau ouvert tous les jours. 3-6m.

LOTS A BATIR à vendre à Montclair, New-Westmount, Westmount Plateau, Beaurivage, Longue-Pointe et Ville Saint-Louis, à partir de $125.00 et plus, suivant la localité, payables $1.00 par mois, et plus. Geo. Marcil & Cie., 180 St-Jacques. 36-nser-s-jno

PLUSIEURS beaux lots à vendre de 25 x 107, près de la chapelle de la Réparation, place idéale pour résidence d'été, les chars toutes les demi-heures. S'adresser 1195 rue des Erables. 118-6

Materiaux de Constructions

MATERIAUX de construction à vendre, brique, $4.50, planches, madriers, solives en fer, soliveaux, portes, châssis, pierre de taille, système de chauffage, 8 magasins avec belle façade en pierre de taille, ornementée ; aussi plusieurs belles maisons en brique, pouvant être démolis et rebâtie avec grand bénéfice. Main 387. Soir, Est 4413. W. Lajeunesse et Cie., coin Amherst et Notre-Dame. 112-16

MATERIAUX DE CONSTRUCTION Avis aux manufacturiers, constructeurs et spéculateurs, matériaux de constructions consistant en bois, pierre, brique, solives en fer et en bois, portes, châssis, jalousies, élévateurs, escaliers extérieurs en fer, planchers de 1 à 5 pouces d'épaisseur, soliveaux, colombages, portes de voûte, bains, w.c., système de chauffage, "plate glass", radiateurs, dynamo, 3 chevaux-vapeur, manteaux de cheminée, fixtures de magasin, à vendre à sacrifice. S'adresser J. A. Major et Cie., clos et office, 145 rue St-Antoine. Tél. Est 2926, Westmount 1193. 119-24

Cartes postales illustrées

Profitez-en

Cette semaine, à titre de réclame, sur réception de 50c, nous adresserons à toutes les personnes qui nous en feront la demande, 50 magnifiques Cartes Postales illustrées, consistant en Fleur, Bromures, Glacées, Séries Amoureuses, Comiques, etc.

Ces cartes se vendent régulièrement .03, .05 et 10c, et sont absolument de la plus haute nouveauté.

Librairie GUAY,

Gros et Détail

283 rue St-Joseph, QUEBEC.

117-jno

DIAMANTS A CREDIT

Occasions exceptionnelles, comptant ou crédit. Paiements faciles, aussi montres et bijouterie générale, strictement au prix du gros. Denault, courtier en diamants. Bureau 17 Côte Place d'Armes. Main 1155. Venez, écrivez ou téléphonez. 82-j-s-l-2ms

Chevaux, Voitures, Harnais

CHEVAL, boghei et harnais à vendre, le tout en parfait ordre. S'adresser E. Bourbeau, 1158 Blvd. Saint-Laurent. 120-3

A vendre ou a échanger

$5000 — A vendre ou à échanger partie est, maisons à plusieurs logements, évaluations municipales $4,500, accepterait en acompte terrains vacants situés à Outremont ou ville St-Louis. Ecrire à C. 203 "La Patrie." 117-6

On Demande a Acheter

CERTIFICATS de vétérans de la puissance et d'Ontario achetés argent comptant, aussi certificat Sud Africain. S'adresser T. Girard, 360 Est Ste-Catherine. 104-26

ON DEMANDE A ACHETER une chèvre, une qui serait domptée préférable. S'adresser par lettre à T. 41 "La Patrie", donnant le prix demandé etc. 120-3

ON DEMANDE A ACHETER OU A LOUER, épicerie avec quatre ou cinq arpents de terre, près d'une église dans un village près de Montréal. Ecrire ou s'adresser 5 rue Beauchamp, Mile-End. 120-3

TERRES demandées.—On demande à acheter une terre de 60 à 125 arpents dans la Longue-Pointe ou à la Pointe-aux-Trembles. On paiera de $5,000 à $10,000 comptant, la balance par paiements annuels, l'intérêt ne devant pas être plus de 5 p.c. Casier 617 la PATRIE. 121-6

Occasions d'Affaires

A VENDRE DIFFERENTS COMMERCE PAR

Jean Castelli

117 Ste-Catherine Est, en face de "La Patrie", Tél. Est 4563.

A vendre, propriétés, hôtels, épiceries, magasins de cigares, etc., maisons de pension et autres commerces. 121-6

A VENDRE PAR

Gilbert Martin & Cie

88 Notre-Dame-Est. Tél. Main 2190 le soir 604 Delorimier, près rue Sherbrooke. Tél. Est 6488

Pour vendre, acheter, échanger promptement et avantageusement, propriétés dans toutes parties de la ville et de la banlieue, prix variant depuis $700 à $25,000 ; conditions $500 comptant en montant, balance payable au gré de l'acheteur. Quel que soit le montant que vous puissiez payer comptant, venez toujours faire votre offre et nous arrangerons les paiements pour la balance à votre satisfaction. Aussi à vendre ou échanger, épiceries, clos de bois et charbon, hôtels, restaurants, maisons de pension, maisons de chambres à louer, salles à manger, boutique de barbier, terres, lots vacants à vendre ou échanger contre propriétés etc., etc. Argent à prêter contre petits ou gros montants. Conditions des plus raisonnables. Adressez-vous toujours à Gilbert Martin & Cie., 38 rue Notre-Dame Est, coin rue St-Gabriel, Montréal.

SPECIAL

$3000—$800 comptant, balance $100 par année, rue Dufresne, 3 logements, écurie, loués $312.

$3400 — $500 comptant, balance $100 par année, rue Dufresne, près des usines Angus, 1 épicerie, 1 écurie, 2 logements loués $336, donnant 25 p.c. sur $500 déboursées.

Maison richement meublée, rue Belmont, Beaver Hall, 9 pièces, loyer $33 seulement, vendra $800 ou $500 sans piano. S'adresser Gilbert Martin & Cie. 121-6

Argent à Prêter

ACHATS DE BILLETS

de personnes à salaires et autres sans garantie. Paiements faciles. Bureaux dans 66 villes importantes.

D. H. TOLMAN, Chambre 1, 54 NOTRE-DAME, EST 2-jno

A PRETER — J'ai $50,000 à prêter à 6 pour cent, sur première hypothèque, sur propriétés situées à Montréal ou Saint-Lambert. Edmond Désaulniers, notaire, 17 Côte Place d'Armes. 119-24

ARGENT A PRETER — $50,000 sur première hypothèque, par petits et gros montants. Aussi prêts temporaires sur constructions. L. G. Leclair, 71A St-Jacques. Tél. Main 2838. 118-12

ARGENT EMPRUNTE — Peut être facilement et confidentiellement obtenu sans délai en nous faisant garantir votre billet par montant de $10 ou plus. Vous pouvez faire escompter ce billet et en rembourser le montant par versements, mais vous avez le privilège de payer la somme entière en n'importe quel temps, réduisant par là nos charges. Si vous tenez maison, nous serons fiers de vous servir. Venez nous voir, écrivez ou téléphonez-nous. E. O. LeClaire, agent, The Borrowers Agency, Limited, chambres 206 et 207, édifice New-York Life. 23-jno

Aronzon & Rutenberg

Prêteurs sur gage et bijoutiers

113 RUE CRAIG O. ARGENT A PRETER sur Diamants, montres, bijouteries vêtements, fourrures et nouveautés. 110-L.J.-jno

ARGENT A PRETER sur bonnes propriétés de ville. Argent de particuliers, prêts accordés sous peu de délais. Informations gratuites. Harrison A. Demers, 52 St-Jacques. Téléphone Main 2894. 69-1-ma-j

Perdu

PERDU — Dimanche soir, le 18 juillet, une montre en or pour dames, portant les initiales A. C., à partir de la gare Viger en passant par le Carré Viger, les rues St-André, Lagauchetière, St-Timothée, Amherst, Ontario. Récompense généreuse à celui qui la rapportera au No 678 rue Cartier. La montre porte le numéro 252,-156. 122-1

PERDU — Perdu, samedi après-midi, la somme de $47.00, sur la rue St-Jacques, entre Fulford et Dominion. Forte récompense. S'adresser 1203 St-Jacques. 122-1

Trouve

JUMENT brune a été trouvée samedi dans la nuit du 10. Si non réclamée dans les trois jours d'avis, elle sera vendue pour les frais et dépens, lundi le 19 à l'enclos public, 31 rue Garnier, à 10 heures. J. A. Moreau, prop. 119-3

Divers

BOUTONS FAITS SUR COMMANDE

Boutons faits avec votre étoffe à la douzaine, styles les plus nouveaux. Boutons "Jet Center", Dominion Button Works, 728 rue Visitation. Tél. Est 164. 109-24

CENDRE

Donnée pour le charroyage. S'adresser à l'ingénieur de "La Patrie." 31—jno.

CREME A LA GLACE

ALLEZ A "LA PATRIE CANDY STORE" pour la crème à la glace et le soda à la crème à la glace. Nos 12 années d'expérience en garantissent la qualité, 109 rue Ste-Catherine Est 103-26

L. DENEAU

Agent d'immeuble, 1885 Notre-Dame Ouest. Propriétés à vendre de $1,000 à $25,000. Argent à prêter. Tél. Ouest 485. 121-28s

NOUS PAIERONS 10 cts du voyage pour terre délivrée rue St-Germain, près Ontario. Jos. Chartier. 121-6

RECONNAISSANCE à St.Antoine de Padoue pour faveur obtenue avec promesse de publier. A. H. 120-3

Propriete demandee

On demande à acheter une propriété entre St-Denis et Amherst, de la rue Craig à Ontario. Ecrire à Boite Z. 70, "La Patrie.", Montréal. 117-6

Proprietes a Vendre

PROPRIETE à vendre — $12,500, Marie-Anne, près Christophe-Colomb, maison neuve, 6 logements, améliorations modernes, revenu $1,275. Peu comptant, balance à termes faciles. 565 Marie-Anne. 121-3

BONNE PROPRIETE commerciale, 576 Marie-Anne, coin Christophe Colomb, magasin, logement, $5,500 ; aussi 116-118 Christophe Colomb, 2 logements $2,700, peu de comptant. F. Barrière, 276 St-Paul, Montréal. 10-12-14-16-17-19-21-23-24-26

MAISON A VENDRE, coin Poupart et Logan, bois et brique, 4 logements, un magasin. Bonnes conditions. S'adresser 73 rue Dufresne. 112-11

PROPRIETE A VENDRE rue Dufresne, vrai bargain, rapportant 12 pour cent. S'adresser T. Girard, 360 Ste-Catherine Est. 118-6

—A VENDRE—Magnifique propriété à vendre à St-Ubald, comté de Portneuf, dans le village, prêt de l'église, boutique de forge, outils neufs, engin à gazoline, tour à fer, etc. beaucoup d'ouvrage, bâtisse toute neuve, maison de 28 x 30, bien finie, couverture en tôle galvanisée, pour plus amples informations, s'adresser à Jos. Hardy, St-Ubald. 122-2

A VENDRE

$6,000.— — Une magnifique propriété coin Labelle et St-Zotique, comprenant un cottage fini de première classe et des plus modernes; aussi un magasin avec logement, avec terrain vacant, un coin de rue. Chance exceptionnelle pour — prompt acheteur, conditions faciles. S'adresser sur les lieux, 934 St-Zotique. 116-7

PROPRIETES A VENDRE— 2106 St-Hubert, 2 logements, loyer $240 Prix $2,400 ; conditions faciles. 472-478 Alma, 4 logements, loyer $444, prix $4,500 ; comptant $1,000. Coin Demontigny et Dorion, 5 logements et un magasin, loyer $1,152 ; prix $11,500, comptant $2,500. Notaire Bohémier, 26 St-Jacques. Tel. Main 3826. 111-25

RESIDENCE à vendre avec 50,000 pieds de terrain, une des plus belles résidences située à Berthier à 10 minutes des chars et du débarcadère. Cette maison a coûté $5,500. Le propriétaire partant pour le nord-ouest, l'offre à $2,500 et accepterait la moitié en terrains à la Longue-Pointe ou à la Pointe aux-Trembles. La balance payable à 5 ou 10 ans à 5 1-2 p.c. O. Massicotte, Edifice la PATRIE. Tel. Est 3804. 121-6

PROPRIETES A VENDRE OU A ECHANGER PAR

HARRISON A. DEMERS

SUCCESSEUR DE

DEMERS & RACICOT

52 St-Jacques. Tél. Main 2894.

$1500 Rue Rivard, près avenue Mont-Royal et de l'église du St-Sacrement, 4 logis, écurie de 2 places, grenier à foin, remise, etc., revenu $480. Prix $4,000, termes faciles. Harrison A. Demers, 52 St-Jacques. (1451)

RUE WOLFE, No. 482 coin Robin, 2 logis et une épicerie licenciée, propriété $3,600, fonds de commerce sur inventaire, échangera contre une autre propriété. Harrison A. Demers, 52 St-Jacques. (1429).

$1600 Rue Chambord près Mont-Royal, 3 logis, revenu $408 prix $3,600, termes faciles. Harrison A. Demers, 52 St-Jacques (1450).

$1600 Rue Bordeaux près Delorimier, 3 logis, rapportant $336 ; $3,200. Harrison A. Demers, 52 St-Jacques. (1453)

$1500 Rue Clarke près Viateur, 4 logis, façade en pierre, terrain de 50 pieds de front, revenu $756. Prix $7,200, termes faciles. Harrison A. Demers, 52 St-Jacques. (1352).

WAVERLY, dans l'Annexe, 2423a, 2431a, 6 logis, cave 5 pieds, revenu $972, prix $9,000, termes faciles. Harrison A. Demers, 52 St-Jacques (1426)

WAVERLY, dans l'Annexe, No 2672 à 2672A, près rue St-Bernard, 4 logis, construction neuve, brique pressée, revenu $540, prix $5,000, comptant $1500 emprunterait $4,000 à 7 p. c., consentirait à accorder une vente à réméré, échangerait. Harrison A. Demers, 52 St-Jacques (1408).

Toutes offres raisonnables seront toujours prises en considération. (Argent à prêter).

HARRISON A. DEMERS

SUCCESSEUR DE

DEMERS & RACICOT

Proprietes a Vendre

PROPRIETES A VENDRE PAR

J. Bte TELLIER

Agent d'immeubles, 360, Ste-Catherine-Est, Tél. Est 6703

Magasin de bijouterie dans une des plus belles rues de Montréal à vendre ou à échanger contre une propriété.

Propriété ville Emard, 2 étages, 2 logements, bien construits, avec dépendances. Revenus $240.00. Prix $2,260.

Deux propriétés, quartier St-Denis, 2 étages, 2 logements. Bois et brique. Bonne construction. Améliorations modernes. Rapportent $240 chacun par année.

Et une foule d'autres propriétés dans tous les quartiers de la ville, à vendre ou à échanger. Aussi hôtels et fonds de commerces de toutes sortes, lots vacants, etc.

SALLE A MANGER, rue St-Jacques. Bonne clientèle, faisant de grosses affaires par semaine. A vendre à très bas prix. Chance pour celui qui veut s'établir.

MAISON MEUBLEE rue Berri, pour location de chambres. Ameublement de première classe. 12 pièces. A proximité des chars, près du carré Viger.

MAGASIN A LA CAMPAGNE.—Bon commerce établi, à 30 milles de Montréal. Pour informations, venez au bureau.

J.-BTE TELLIER, agent d'immeubles, 360 Ste-Catherine Est. Tel. Est 6703. 17-19-22-24-26-29

DECES D'UN JOURNALISTE

M. L. S. Channell, du "Sherbrooke Daily Record", est mort subitement.

(Spécial à la PATRIE)

SHERBROOKE, 19. — Le drapeau flotte en berne sur l'édifice du "Sherbrooke Daily Record" depuis samedi, à la mémoire de M. Léonard S. Channell, fondateur de ce journal et président de la Cie de Publication du Record et de l'Association de la Presse Canadienne, décédé subitement à 9.30 heures samedi matin, à sa maison d'été de North Hatley.

M. Channel a succombé à une maladie de coeur. Il était âgé de 41 ans.

Il est l'auteur d'un volume sur l'histoire du Comté de Compton. Il naquit à Stanstead Plain, Qué., le 8 avril 1868. Il était le fils de Charles E. Channell et d'Emilie Benton. Il descendait des pionniers qui s'établirent à Stanstead et Georgeville vers 1800. A. 14 ans, il alla à New York où il étudia l'imprimerie. Une année après il revint à Stanstead où il étudia au "Wesleyan College". Ses études terminées, il fut employé d'imprimerie à New York, Boston, Stanstead et Sherbrooke, successivement. Au mois de mars 1889 de concert avec M. Shurtleff, il acheta le "Coaticook Observer", aujourd'hui propriété de l'avocat Hanson. Ensuite il alla demeurer à Cookshire vers l'âge de 21 ans, où il publia le "Compton County Chronicle". Au printemps de 1895 il conçut le plan de son volume, "History of Compton County", qu'il mit sous presse en 1896. Le 1er avril 1896, il vendait son journal à l'avocat Charbonnel, de Sherbrooke. Il vint dans notre ville, où il fonda le "Sherbrooke Daily Record". Au mois de septembre 1891, il épousait à Barnston, Me., Mlle Winnie I. M. Buckland, fille unique de Charles S. Buckland. De ce mariage sont nés trois enfants.

M. Channel était l'un des hommes les plus estimés de notre ville. Ses hautes connaissances, son éducation et ses talents étaient très appréciés. Il était homme de confiance. Sa carrière a été bien remplie.

Il était président de la compagnie du Record ; secrétaire du syndycat du parc Bellevue et président de l'Association de la Presse Canadienne.

UNE JOLIE SOIREE

(Spécial à la PATRIE)

STE-VICTOIRE, 19.—Sous l'habile direction de M. J. Emile Paulhus, de Montréal, l'excellente organisatrice, Mlle H. Paulhus, vingt-trois de nos jeunes victoriens ont mérité un tribut de félicitations et d'applaudissements de la part des 200 assistants, présidés par le Rév. R. Gingras, vic. de la paroisse et de ses confrères, M. Ad. M. Daoust, secrétaire de Mgr Bernard, de St-Hyacinthe ; M. Mic. Paulhus, prêtre, professeur au séminaire de St-Hyacinthe, M. Théo. Proulx, d'acre de St-Ours et le Dr J. Desjardins.

Nos jeunes acteurs et actrices se sont acquittés de leurs rôles avec beaucoup d'habileté. Ils ont su intéresser l'auditoire pendant trois heures avec des pièces charmantes.

Cette jolie séance se termina par un touchant discours de M. l'abbé R. Gingras qui remercia chaleureusement les organisateurs de leur dévouement à exercer nos jeunes débutants et félicita les acteurs et actrices de leurs brillants succès, ainsi que tous ceux et celles qui ont contribué à cette séance. Tous sont partis enchantés de la délicieuse soirée qui a été un véritable succès et l'on ne saurait trop louer et remercier ceux et celles qui ont eu l'excellente idée d'organiser une aussi agréable partie de plaisir.

NOUVELLES SECOUSSES

ATHENES, 19. — On a ressenti de nouvelles secousses de tremblement de terre aujourd'hui à Analaiva et dans la région avoisinante, mais il n'y a pas eu de morts, croit-on.

LOTS $80.

chacun. Les autres les vendent $450. Tout le monde admet que c'est la meilleure occasion qui soit offerte aujourd'hui dans l'île de Montréal. Ne la laissez pas passer. Le service de l'eau et de l'électricité n'est plus qu'une question de quelques mois. Venez dimanche. Prenez les tramways du Terminal à l'avenue Lasalle, Maisonneuve, et demandez au conducteur de vous descendre au Parc Cormier. Bureau de la ville : MARTIN STUART, 20 Saint - Jacques, chambre 33.

COUPON

Ce coupon et $5.00 seront acceptés comme premier versement de $10.00, sur un lot au Parc Cormier.

M. STUART.

A ST-JEAN

Premiers jugements de M. St-Cyr.— Avis aux hôteliers. — Nouvelles diverses.

(Spécial à la PATRIE)

ST-JEAN, 19. — Le magistrat J. F. St-Cyr, a rendu ses premiers jugements vendredi dernier. Il s'agissait de deux actions intentées par le percepteur du revenu contre MM. Narcisse Lord et Calixte Poutré, deux hôteliers, pour vente de boissons enivrantes le dimanche. Les deux accusés ont été condamnés au minimum de l'amende, mais le savant magistrat a bien recommandé aux hôteliers d'observer scrupuleusement la loi des licences, car la cour sera stricte et sévère sur ce point. Presque tous les hôteliers étaient présents, et ils seront sur leur garde. M. St-Cyr a parlé dans l'intérêt de notre population, de nos familles qui souffrent tant de la maladie sociale que l'on appelle l'ivrognerie. Nous lui devons des félicitations pour la ligne de conduite qu'il entend suivre. Il aidera par ce moyen à la campagne nécessaire et fructueuse entreprise dans tout le pays contre l'ivrognerie. M. St-Cyr a de plus fait remarquer aux avocats qu'à l'avenir, ils devront procéder aux dates fixées, et les causes ne seront pas remises, excepté toutefois pour des raisons très sérieuses. Il imite en cela l'hon. D. Monet qui administre la justice avec une rapidité étonnante.

—Le cercle Philharmonique a donné, dimanche dernier, un joli concert en plein air au parc Marchand. Les assistants étaient nombreux et ils apprécient beaucoup le dévouement que nos musiciens ont pour le public.

—L'abbé Nap. Desmarais, vicaire à Sorel, était en visite, vendredi drenier, chez son confrère de collège le notaire J. Aimé Lussier.

—Le conseil de ville prétend que M. J. E. Molleur n'a pas plus le droit d'embarrasser les rues qu'un autre citoyen, et il a donné ordre de faire enlever de la rue les débris de sa manufacture incendiée le printemps dernier.

—On nous annonce que la banque Metropolitain fondera une succursale, à Iberville, sous peu. Les travaux d'installation sont déjà commencés. M. H. Camaraire, de la banque des Marchands, en sera le gérant local.

—Le notaire F. X. Archambault, d'ici, et le notaire J. E. Boivin de St Alexandre, ont tous deux passé la semaine dernière à Québec pour les examens des étudiants en notariat. Parmi les aspirants, admis nous remarquons M. Eugène Girard, de St-Paul, Ile Aux Noix.

CHACUN EMPORTERA SON PROPRE VERRE

Il n'y aura plus de gobelet en ferblanc dans les chars et les personnes qui feront un assez long voyage seront obligées d'emporter elles-mêmes une tasse ou un verre à boire, dans l'état du Kansas.

C'est le résultat d'une décision du procureur général, qui a déclaré que le Bureau de Santé avait le droit de défendre aux compagnies de laisser dans leurs chars ces tasses qui sont très dangereuses parce qu'elles sont la source de maladies graves.

Lorsque le bureau de santé du Kansas a décidé que les gobelets devraient être enlevées, la commission des chemins de fer s'est tout de suite opposée au changement, mais la chose a été soumise au procureur-général de l'état qui a décidé que le bureau de santé était dans son droit.

LE VOYAGE DE M. REED

LONDRES, 19. — M. William Reed de Montréal et Mme Reed sont en ce moment au Savoy Hotel. Ils resteront encore quelques semaines en Angleterre puis feront un voyage sur le continent.

Ils ont placé leurs deux fils dans une école privée près de Londres. M. Reed annonce que toutes les questions qui restaient en suspens entre lui et le gouvernement au sujet du chemin de fer de Terreneuve sont maintenant réglées et qu'il compte revenir au Canada pendant l'automne prochain.

GUYBOURG

Superbes Lots à Bâtir pour 25c à $1.50 PAR SEMAINE.

GUYBOURG

Aqueduc, Canaux, Trottoirs et toutes les commodités de la ville.

GUYBOURG

La Cie Foncière Suburbaine de Montréal, Agent.

TELEPHONE EST 799.

896 BOULEVARD ST-LAURENT.

CARTES D'AFFAIRES

Avocats

A. GOBEIL, avocat, 3, Edifice de la Banque d'Ottawa, rue Saint-Jacques, Montréal. Affaires administratives et parlementaires, Ottawa et Québec. Tél. Main 6871. 245-jno.

ELZEAR BEAUREGARD, avocat, ci-devant de Beauregard et Rouville. Edifice du Power, coin Craig et St-Urbain. Tél. Main 5787. 110-6ms.

McAVOY & DUPRE, avocats, No 4 Boulevard St-Laurent, coin Notre-Dame. Tél. Main 6743. 32-1an.

RHEAUME, THEODULE, avocat, procureur, édifice la "Presse", chambre 3. Tél. Main 5493. Résidence 959 St-Antoine, Westmount, 2540. 125-jno.

ROY & GUYON, avocats, 107 Saint-Jacques, chambres 66 et 67. Tél. 2504. Résidence : Honoré Guyon, 268 Gauthier; Euclide Roy, 421 Sherbrooke Est. Tél. Est 2325. 327-jno.

Dentiste

DR BELANGER, dentiste, 1295 Boulevard St-Laurent. Tél. Est 5790. Bureau du jour et du soir. 114-1an.

Académie de Coupe

ACADEMIE NATIONALE de coupe de robe, couture et confection. Madame Ethier, professeur, 324 Lagauchetière Est. Tél. Bell Est 6363. 101-1an

Achats et Collection

BONIN, J. ARTHUR, achats de comptes, billets et collections, 60 Notre-Dame Est. Tél. Main 1183. 38-1-j-s-72fs.

Bijoutier

S. MEUNIER & FILS, 656 Ste-Catherine, Maisonneuve, bijoutiers, encadreurs. — Assortiment cadeaux de fêtes. 252-jno

Dagenais et Bégin

AGENTS GENERAUX, 62 rue St-Jacques, Montréal. Bell Main 5767. Hôtels, restaurants, épiceries, propriétés, terrains à vendre ou à échanger, prêts, etc. 254-1an

Entrepreneurs de Pompes Funèbres

A. G. BELISLE, directeur des funérailles, 90 rue Vinet. Abonnement pour frais funéraires, $1.00 par année, par famille. Voitures doubles à louer. Tél. Bell Main 4135. 263-1an

Ingénieurs-Arpenteurs

AQUEDUCS

Rosaire Rinfret, Ingénieur Civil diplomé, 258 rue Saint-Jacques, Montréal. 291-jno.

Le Lycée des jeunes Filles Inc.

286 ST-DENIS

Enseignement moderne, cours en trois ans, cours du soir, français, anglais, sténographie, commerce, école de langues, enseignement des beaux arts, musique, chant, peinture, danse. Mme P. E. Côté, directrice, 75 St-Denis. Tél. Est 1968. 222-jno

Patrons-Modèles

En bois ou métal, concernant mécanique ou architecture. Joseph Lacroix, 74 Wellington. Tél. Main 1035. Résidence, 76a Dufresne. 122-12ms

LA MATINEE A LA BOURSE

LE MARCHE EST EN HAUSSE.— WALL STREET DONNE DES SIGNES D'INQUIETUDE. — LE FLOYD CONTINUE A MONTER.

La séance n'a pas été très active et le marché est en général très fort. L'activité s'est concentrée sur le Power, la Lake of the Woods, le Iron et le Pacifique.

La Lake of the Woods et le Steel ont cependant été à la baisse.

A midi, le Power cotait 127 1-3, le Pacifique 185 1-2, le Steel 46, le Illinois prefered 97 -34 et la Lake of the Woods 127 1-2 après ouvert à 129.

Les mines ont au contraire été assez actives ; le Nova-Scotia a coté 70 et le Floyd a atteint 19 -34.

Le marché de New York est inquiétant. Il n'y a qu'une très petite demande d'argent. Les enquêtes particulières sont peu importantes. La tendance générale du marché est à la réaction. Si cette tendance se dessine la situation pourrait devenir périlleuse et le marché offrir certains dangers. Londres cependant est fort acheteur de valeurs américaine ce qui sera peut-être de nature à améloirer la situation et à dissiper les nuages qui menacent de s'amasser au ciel de Wall Street.

LE POWER

PORTE SON DIVIDENDE A 7 P. C. — LES COURS DE L'ACTION BAISSENT.

Réunis à midi au siège social de la compagnie, les directeurs du Montreal Light Heat & Power, ainsi que la chose était depuis longtemps prévue, annoncée et escomptée en Bourse, ont porté le dividende de leurs actions de six à sept pour cent.

La décision viendra à effet, au prochain versement trimestriel.

Cette augmentation de rendement de l'action du Power avait été depuis longtemps prévue et samedi les cours avaient monté à 127 5-8. C'est à cette cote que s'effectua ce matin l'ouverture, mais ainsi que généralement il arrive en pareille circonstance, il se trouva que l'augmentation de dividende avait été escomptée par la spéculation. Chacun ayant repris son sang-froid et réalisé sa position, les cours fléchirent ce matin. Ayant coté 127 5-8 à l'ouverture l'action du Power ne cotait plus que 127 1-8 en fermeture de midi, soit un demi point de baisse. Il est possible, il est même probable que la réaction s'accentue cet après-midi.

PARIS, 19. — Le sous-chef de la Sûreté, M. Biot et un inspecteur du même service, M. Nugat ont été tués à coups de revolver avant-hier soir par un certain Delaunay, que la police recherchait pour vols dans les galeries de tableaux artistiques. Delaunay s'est ensuite fait justice.

LE TERRAIN OFFERT A LA VILLE POUR $41,000 EST VENDU $65,000

Par suite du retard apporté par le conseil de ville à adopter le rapport de la voirie, concernant l'achat d'un terrain, dans le nord de la ville devant servir de clos municipal, l'option qu'avait sur ce terrain la société Mairwaning et Houlé est expirée et le terrain a été vendu à M. Wm. Rutherford, pour $65,000.

Le conseil avait résolu de l'acheter au prix de $41,000, or, il appert que la ville ne peut en obtenir la livraison et le marché tombé à l'eau.

Parlant de cet incident, l'échevin Giroux dit ce matin, que c'est là la preuve que la ville faisait un marché d'or en achetant le dit terrain.

LES RECETTES DU GRAND TRONC

Les recettes de la compagnie du Grand-Tronc du 8 au 14 juillet 1909 ont été de $789,746 contre $749,015 qu'elles avaient été l'an dernier.

Il y a donc une augmentation de $40,731.

VENTES DE VALEURS MINIERES

Cr. Res.—500 à 3.46, 500 à 3.46, 500 à 3.46, 200 à 3-46, 500 à 3-48.

N. P.—2000 à 13 1-4, 500 500 500 500 à 13 1-4 ; 500, 500 à 13 3-8, 1000, 500, 500, 1000, 500, 500, 1000 à 13 1-2, 1000 1000, 500, 500, 1000 à 13 1-2, 1000, 1000 à 13 3-4.

Lloyd—750 à 19 1-2, 30 jours, 3000 à 20, 30 jours, 1000, 2000, 2000, 100 à 19 1-2, 4000 à 21, 30 jours, 500 à 19 1-2, 1000 à 21 30 jours.

B. A.—2000 à 11, 1000 à 10 3-4, 500 à 10 3-4.

La Rose—500 à 843 3-4.

Sil. Alliance—500 à 50, 200 à 50.

Nova Scotia — 250 à 69, 100 à 69, 1000 à 70.

Reddick—500 à 17, 500 à 17 1-4.

Beaver—200 à 41, 500 à 40, 500 à 40.

BOURSE DE MONTREAL

L. G. Beaubien & Cie., courtiers, 101 rue St-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant :

Montréal, 19 Juillet 1909.

Valeurs	Vend	Ach.	Valeurs	Vend	Ach.
Bell Tel Co	145½	145	Banks—		
Bri Can As		....	B N A	155	......
B C P A A.	100	96	Commerce	....	184½
do B.	100	95	Dominion	....	....
Can Conv.	43½	41	East Town	163	....
Can Pacif.	185¾	185½	Hamilton	....	....
Crown Re.	3.50	3.48½	Hochelaga	....	145
Det El Ry.	64	61½	Imperial	....	....
D Coal Co.	74½	74½	Merchants	164	163
do prfd	....	115	Molsons	201	200
D I S'l Co.	46½	46	Montreal	254	253
do prfd	128¾	128½	Nationale	....	....
Duluth Co.	....	....	N Brunswi	....	274
do prfd			Nova Scoti	282	277
Half El Ry	115	113½	Ottawa	....	210
Havana El			Quebec	124½	124
do prfd	90	89½	Royal	....	....
Ill Trac Pd	97¾	97½	Standard	....	....
Int C Coke	78	77½	Toronto	....	219½
Inter'al C'l	160	155	Union	135	133
Int P't C'nt			Cottons—		
L of W's Co	128	127½	Can C C Co	53½	52
do prfd	126	124½	D Textile C	73	74½
Laur Paper	....	....	D Text Pfd	109	107½
do prfd	....	126	Montreal	130	128½
Mackay Co	80	79½	Bonds—		
do prfd	75	73	Bell Teleph		
Mex L & P	70	67½	Can C Cot	100	....
do prfd			Can Con	90	....
Minn St P'l	143	142½	Cable	....	....
do prfd			Dom. Coal	97½	97
Mt L H P'r	127	126¾	Dom. Cot	100½	....
Mont St Ry	216	215½	Dom I & S'	96½	96
New St Ry			Hall Tram		
Mt L & Mg			Hav El Ri'c		
Mt St W g	87½	83½	Keew' Mill		
do prfd			L of Woods	....	110
Mt T g h Co	160	154	Laur Paper	113	110
Nipissing	....	11	Mag Is Dev		
Nor'n Ohio	26	25	Mex E L Co	87	
N S S'l Coal	68½	67½	Mex L & P	87	
do prfd			Mt L H & P		
O g'v M Co	127½	127½	Mt Str't Ry	100½	99½
do prfd			M't Warch		
Penman Lt	56½	55	N S S'l & Co		
do prfd	115		N Scot Con	110	109
Quebec Ry	56½	55½	Ogilvie M'l		
do prfd	115		do Ser B	113½	113½
R & O Nav.	83½	82½	Price Bros		
R J L & P C	89	87	Quebec Ry		100
Sao Paulo			Rio de Jan	92	
Shaw W P	95½		Sao Paulo	96½	
St Jo'n & R			St John Ry		
Toledo	9	8½	Tex't Ser A		95½
Toronto	126½	126	do B		95½
Tri C'y Pfd		90	do C		95½
Twin Prfd		104	do D		95½
W India Pd			Tor York R		
Win'peg pd			West India		
Wind'r H't			Winni Elec	105	104½
			Wind'r H't	100	99

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Crown Reserve — 300 à 3.45, 500 à 3.46, 1000 à 3.47, 50 à 3.48, 50 à 3.46, 1400 à 3.48.

Pack. Pfd. A.—16 à 95.

Ohio Trac.—20 à 26.

Pack. Pfd. B.—9 à 95.

Can. Pac.—60 à 185 1-2, 25 à 185 3-4, 270 à 185 1-2.

Mont. St. Ry.— 15 à 215 1-2, 25 à 215 7-8, 2 à 215, 1 à 216, 2 à 215 1-2.

Power — 25 à 127 5-8, 25 à 127 3-4, 26 à 127 1-2, 430 à 127 3-4, 5 à 127 3-8 125 à 127 1-4, 25 à 127 1-2, 50 à 127 3-8, 116 à 127, 110 à 127 1-4, 75 à 127 3-8, 14 à 127, 200 à 127 1-4, 10 à 127, 50 à 127 1-8, 50 à 127 1-4, 50 à 127 1-8.

Détroit—5 à 62, 3 à 61 1-2, 49 à 61 3-4.

Mackay—60 à 80.

Toronto Ry.—80 à 126.

Illinois Pfd.—128 à 97, 15 à 97 1-2, 25 à 97.3-8, 25 à 97 1-2, 110 à 97 3-4.

Toledo—100 à 9.

Iron Pfd.—110 à 128 7-8, 10 à 129, 10 à 128 7-8.

Coal—100 à 75, 5 à 74 3-4.

Pen. Com.—25 à 55.

Twins—25 à 104.

Soo Com.—25 à 144, 25 à 143 3-4, 25 à 143.

Rubber—100 à 98, 50 à 97 3-4, 100 à 98.

Iron—525 à 46 1-4, 470 à 46, 75 à 46 1-8, 275 à 46.

Rubber Pfd.—25 à 124.

Scotia Pfd.—20 à 118.

Switch—10 à 83.

L. of Woods. — 120 à 129, 80 à 128 1-2, 20 à 129, 100 à 128 1-4, 150 à 128, 325 à 127 1-2, 25 à 128 7-8, 125 à 128, 25 à 127 3-4, 25 à 127 1-2.

L. of W. Pfd.—40 à 125.

Textile Com.—1 à 72, 125 à 74 1-4, 75 à 74, 170 à 72 1-2, 75 à 74 3-4.

Textile Pfd.—25 à 108, 25 à 107 1-2.

Bk. Mont.—2 à 253 1-4, Dom. Cot. Bds.—$6000 à 100 1-2.

Mont. St. Bds.—$1000 à 100 1-8.

Coal Bds.—$1000 à 97 1-4.

BOURSE DE NEW-YORK

L. G. Beaubien & Cie., courtiers, 101 rue St-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant :

Montréal, 19 Juillet 1909.

Valeurs	Ouv.	1 p.m.	Valeurs	Ouv.	1 p.m.
Am Car F	61⅛	61⅛	Lo Nashvil	145⅛	145⅛
do prfd	....	....	Mackay Co	....	....
Am C Oil	72½	72½	do prfd	....	....
Am Loc Co	61	61½	Miss Pac	73	73½
A L Copper	82½	82½	Norfolk W	97½	93¾
Am Smel C	94½	94½	Nor Pacific	151½	153½
do prfd	....	....	M St P & S M	143½	142½
Anaconda	47½	48	do prfd	....	....
A Sug R Co	127½	127½	N Y C & H	133½	133½
A T & S F	117¾	117½	N Y O & W	52½	[illegible]
do prfd	....	....	Nat Lead C	[illegible]	[illegible]
Balt & Ohio	119½	119½	North Ame	[illegible]	[illegible]
B R T	78½	78½	Pacific Mail	....	....
C & Al Co.		....	Penn R R	138½	139½
Can Pacific	185½	185½	P Ste'l com	43½	44
Ches & Ohi	77½	78½	People Gas	115½	116½
C & N W	183	183	Phil & R	156½	156½
C M & St P	156	156½	do I prfd	....	....
C G N Y	139½	141½	do II prfd	....	....
Col F & I	44½	45	R Island Co	33	33½
C C C & S L	....	....	Sloss Sheff	84½	84½
D Lack & W	....	....	South R Co	31½	31½
Del & Hud	191	194	do prfd	70	70
Det U R'y	....	....	South Paci	136	134½
D & R G Co	47½	47½	Ten C & L	....	....
do prfd	....	....	Texas Pac	35½	34½
D S S & At	....	....	Toledo	9½	9½
do prfd	....	....	Twin City	108½	108
Erie Rail'd	35½	36	U S S Com	72	72
do II prfd	....	....	do prfd	127½	127½
do I prfd	53½	53½	U S Rub Co	....	....
Great Wet.	1½	1½	do prfd	....	....
G'en Elec.	165½	165½	U Pacific C	198½	198½
North Pf	150½	150½	do prfd	....	....
Havana Co	....	....	Wabash	21½	21½
do prfd	....	....	do prfd	57½	57
Illin's Cent	155½	155½	West U Tel	....	....
Kan & Tex	37½	42½	Wis C com	....	....
do prfd	....	....			

NE COUPER QU'UN DOIGT A LA FOIS

I

Le conseil d'hygiène de la province de Québec, dit à MM. les curés, dans une circulaire datée du 9 juin dernier :

" Révérend Monsieur,

" Le ministre du culte ne peut plus, maintenant, signer de certificat de décès, lorsque le défunt résidait à moins de cinq milles d'un médecin," C'est-à-dire que le curé ne peut plus signer de certificat de décès, s'il y a un médecin (catholique, protestant ou juif) dans les cinq milles, aux environs.

Mais, si le médecin n'a pas été appelé !

Le médecin a été appelé, mais il est absent ; il est mort !

Dans ce cas, dit la circulaire, le coroner ou le juge de paix sont seuls autorisés.

Pourtant, c'est bien le curé qui est alors, généralement parlant, le mieux renseigné. Il connait bien la famille ; il a vu le malade ; il a conversé avec le médecin ; le malade est mort subitement d'une rechute dont la cause lui est parfaitement connue, etc.

N'importe, " Il faut recourir au juge de paix."

N'importe ! Oui, il importe !

Il importe à certains personnages de nous diminuer peu à peu, et de nous couper un doigt, de temps en temps, un doigt seulement à la fois; c'est plus habile ; ça parait moins, et ça ne réveille pas les endormis.

II

La circulaire ajoute : " Nous comptons, révérend Monsieur, que vous vous conformerez avec empressement à cette nouvelle disposition de la loi."

D'où pourra bien venir à Messieurs les curés, cet "empressement" à se conformer à une loi restrictive ? On croirait, vraiment, à une faveur, de la part de ces braves gens du conseil d'hygiène ! Il y a des hommes, comme cela, qui se croient de force à convaincre les gens qu'ils mangent de la truite lorsqu'ils leur font avaler des couleuvres !

Mais, s'il arrivait à un curé de signer un certificat lorsque les médecins sont à plus de cinq milles, ces messieurs du conseil d'hygiène s'en rapporteront-ils au moins à l'honnêteté du curé et à son " empressement " présupposé à se conformer à la loi ?

Non !

La circulaire ajoute en effet que le curé devra, dans ce cas certifier au bas du certificat :

1o Que le médecin n'a pas été appelé ;

2o A quelle distance de la demeure du médecin se trouvait le médecin.

" Et nunc, erudimini."

UN CURE.

BELLE CEREMONIE A ST-LAMBERT

ON Y A BENI, HIER, LA PIERRE ANGULAIRE DU COUVENT DES SOEURS DE JESUS-MARIE.

Malgré une température assez maussade, une foule considérable s'était réunie hier après-midi sur le site où doit bientôt s'élever le nouveau pensionnat des Révérendes Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, à Saint-Lambert.

La bénédiction de la pierre angulaire du futur couvent avait attiré cette foule sympathique à cette communauté qui a déjà tant fait pour l'éducation à Saint-Lambert et dans toutes les parties du Canada.

L'imposante cérémonie a été présidée par M. le chanoine Adam, supérieur général de la communauté, assisté de M. le curé Rabeau, de Saint-Lambert. Le sermon français fut fait par l'abbé Perrier, visiteur des écoles de la commission scolaire catholique de Montréal.

Voici le résumé de l'éloquent sermon de M. l'abbé Perrier sur "Les droits de l'Eglise en matière d'enseignement profane."

Au risque de laisser rêveurs certains écrivains, je revendiquerai une fois de plus les droits de l'Eglise relativement à l'enseignement des sciences profanes.

Et d'abord, pourquoi l'Eglise n'aurait-elle pas le droit d'ouvrir des écoles profanes et d'y enseigner au même titre que les individus ? Le lui refuser ce serait la mettre hors du droit commun. Quiconque est en possession de la vérité peut la communiquer à ses semblables. On peut contester à un homme privé le fait qu'il possède la vérité : on ne peut le contester à l'Eglise. S'il s'agit de la vérité religieuse, qui doit être la base du programme scolaire, la chose ne fait pas de doute. Quant à la vérité scientifique, les succès de l'Eglise en matière d'éducation lui permettent de rivaliser avec les plus compétents. D'ailleurs, l'évêque, le curé, le religieux, tout en étant membres de la société religieuse, restent toujours membres de la société civile, et ils n'ont pas moins de droits que les autres membres de la société civile à ouvrir des écoles et à enseigner.

Ils peuvent même, s'ils le veulent, se réunir en société privée, s'associer, pour s'assurer plus d'autorité par la mise en commun de leurs efforts, de leurs talents et de leurs ressources pécuniaires.

J'irai plus loin, et je dirai que l'Eglise, comme société religieuse, a un droit spécial et propre (je ne dis pas exclusif) à l'enseignement profane.

La raison en est dans la connexion étroite des deux enseignements religieux et profane, considérés dans leur origine et leur fin, dans leur objet et leur dépendance. (1).

....

Au surplus, société essentiellement bienfaisante, l'Eglise a toujours regardé comme une de ses obligations, d'exercer la charité envers les ignorants et de leur rompre le pain de la science.

Et Mgr Freppel avait raison quand il disait en 1872 :

" La richesse d'un pays s'accroit avec ses lumières, et l'intelligence ajoute au travail une force qui en décuple les résultats. Nous sommes tous intéressés à la diffusion de l'enseignement populaire, l'Eglise, plus encore que la société civile ; car c'est elle qui propose à l'esprit de l'enfant les vérités les plus hautes, les plus difficiles à comprendre, et par conséquent, le besoin d'y trouver un champ cultivé au lieu d'une terre en friche. Une intelligence enveloppée de ténèbres ne présente pas de surface à la lumière d'en haut, et la semence de l'Evangile ne lève que difficilement parmi les ronces et les épines." Faut-il s'étonner si l'Eglise revendique avec tant d'énergie le droit d'ouvrir elle-même des écoles, des foyers d'enseignement, non seulement pour la formation de ses ministres et l'étude des sciences divines, mais encore pour le bien commun des fidèles et l'étude des sciences profanes ? Et ces droits elle les possède dans une société régulière aussi bien que dans une société anormale...

(1) Voir le droit d'enseigner, Etude historique, philosophique et canonique sur la question d'enseignement, par Fr. Barry. Page 283.

M. de Mun comprenait cette vérité mieux que certains de nos contemporains qui divaguent en écrivant sur des sujets qu'ils ignorent complètement. Ecoutez-le pour vous réconforter du spectacle dégoûtant de ceux qui s'appliquent à tromper l'opinion publique par une honteuse tartuferie et appliquez, en changeant quelques mots, ces lignes éloquentes à notre pays :

" Celle qui, pendant quinze siècles, avait pour ainsi dire, tenu la France entre ses bras comme une mère porte son enfant, guidant ses pas à travers les âges barbares, adoucissant peu à peu ses mœurs à mesure qu'elle versait la foi dans les âmes, formant son esprit et cultivant son intelligence, c'était l'Eglise catholique. Laissez-moi la saluer d'un hommage filial et dévoué. Chaque jour, elle est abreuvée d'outrages et de calomnies, et jusque dans les palais législatifs on la renie, on l'accuse, on la condamne : c'est l'heure pour ses fils de se serrer étroitement autour d'elle et de lever son étendard plus haut que jamais."

L'allocution anglaise fut faite par M. le chanoine Adam qui traita de l'œuvre accomplie par la communauté en général des Révérendes Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, montra leur dévouement pour la cause de l'éducation "et comme preuve de leurs nobles efforts, nous voyons, dit-il, aujourd'hui s'élever dans cette ville un monument qui en outre de l'ornement qu'il sera pour Saint-Lambert, sera la preuve des bienfaits de l'éducation."

M. le notaire Désaulniers, maire de Saint-Lambert, remercia tous les bienfaiteurs de ce nouveau couvent, qui sera comme toujours l'honneur et la gloire de Saint-Lambert. Il adressa un tribut de reconnaissance à la famille Marsil qui a donné le terrain où s'élevera le couvent.

M. Arthur Laramée, avocat, dit quelques mots sur le rôle important de l'éducation de l'enfant, qui furent fort applaudis.

M. le curé Rabeau remercia bien sincèrement la foule nombreuse qui, malgré la température, avait tenu à assister à cette imposante fête religieuse et qui témoignait par là de son attachement à la cause de l'avancement de l'éducation.

On oublie bien vite toutes les peines, tous les sacrifices qu'on s'est imposées quand on voit un événement comme celui qui se présente.

La communauté était représentée par l'assistante supérieure générale et par la Révde Sœur Provinciale.

Parmi les principales personnes on remarquait : MM. Ed. Désaulniers, maire, l'échevin Tremblay, les marguillers Trudeau et Bourbonnais ; L. J. Bilodeau, N. P., A. Laramée, avocat ; H. J. Bourbonnière, Alp. Venne, l'architecte du nouveau couvent et MM. Godbout et Paquet les entrepreneurs.

Les nombreux documents ayant été enfermés dans la pierre angulaire, la foule se retira heureuse d'avoir assisté à une aussi belle et aussi imposante cérémonie.

ECHOS DE VICTORIAVILLE

(Corr. spéciale à la PATRIE.)

VICTORIAVILLE, 19.—Le 17, la troupe du théâtre populaire de Québec, a joué le "Maitre de Forges." Le public a fait bon accueil aux artistes de Québec.

—Ces jours derniers, on a conduit à sa dernière demeure, Mlle Adrienne Gaudet, sœur de M. Octave Gaudet, marchand de fer. Un long cortège, sous la direction de Mlle Asilda Couture, suivit la dépouille mortelle. Melle Gaudet était fort estimée de la population ; elle était la directrice du Bureau de Téléphone Bell. Une maladie qui ne pardonne pas l'a enlevée à l'âge de 23 ans assez prématurément à l'affection de ses parents et amis auxquels le correspondant de la PATRIE offre ses sincères sympathies.

—Aujourd'hui, lundi, M. Raoul Jolicœur, de la maison Bissonnette, a épousé Mlle Joséphine Pothier. Nos souhaits de bonheur.

FUNERAILLES

De Mme Hedwidge Ménard

(Spécial à la PATRIE)

COTEAU DU LAC, 19. — Le 11 du courant, l'impitoyable moissonneuse d'existences humaines est venue ravir à la tendresse de son époux, Hedwidge Ménard, décédée subitement d'une asphyxie pulmonaire à l'âge de 44 ans, 7 mois, 5 jours.

Elle laisse pour déplorer la cruelle séparation d'ici-bas, son époux, Alexandre Leroux et les enfants de ce dernier qui étaient très attachés à elle.

Le deuil était conduit par son époux et le fils de ce dernier, Edmond. Les porteurs étaient : J.-B. Pilon, Aldéric Boyer, Ovilda Lévac, Raphaël Liboiron, Joseph Leroux et Isaïe Leclaire, tous beaux-frères de la famille en deuil.

Le convoi funèbre était formé d'environ 25 voitures ; parmi ceux qui suivaient le cercueil on remarquait F. X. Ménard, père de la défunte ; ses frères : Raphaël, Josephus et Wilfrid, le premier, préfet du comté de Soulanges et maire du village des Cèdres ; Arcade Bissonnette, ex-député du comté de Soulanges ; Hugues Dutrisac, Adélard Tessier, Damase Leroux, Edouard Goyer, Octave Leroux et autres personnes des paroisses voisines.

Après le service à Coteau du Lac le corps fut transporté aux Cèdres où il fut inhumé.

33⅓

d'Escompte sur tous nos Meubles et Tapis durant ce mois. Argent comptant ou à crédit.

F. Lapointe, 625 Ste-Catherine E., Près de la rue Montcalm.

MONTREAL STEEL WORKS, LIMITED

Intersections en Losange (Diamond Crossings)

Pour voies ferrées, à vapeur ou électricité.

60 rue St-Patrice, Pointe St-Charles, Montréal.

Achetez Maintenant des Actions de la

The Gold Pyramid Mining Co., Limited

A 35 cents chacune Avant la Hausse

Grande Demande d'Europe et d'Orient.

Pour Détails s'adresser à 503-504 Edifice Power.

MOUVEMENTS DES VAISSEAUX

Le " Cornishman " est passé à Sorel à 10.50 a. m., attendu dans le port vers 6 h. p. m.

Le " Lake Michigan " est parti de Québec à 9 h. a. m., il sera dans le port ce soir.

Le " Mount Royal " est passé à Trois-Rivières à 10.50 a. m.

L' "Hesperian ", parti des Grosses Isles à 9.50 a. m., est attendu à Montréal à 7 a. m., demain.

Le " Virginian ", parti de Montréal, est arrivé à Liverpool à 10 h. p. m., samedi.

Le " Victorian ", arrivé dans le port, hier, à 11.30 a. m., a fait une traversée très rapide, malgré la tempête qu'il a essuyée.

Pour la première fois cette année, le canal Lachine a été ouvert, hier, à la navigation. L'accident dans le canal Welland a été cause de cette innovation remarquable dans les annales maritimes.

EN ROUTE POUR MONTREAL

Navires	Venant de	Départ
Lake Michigan	Londres	1er juil.
Manchester Port	Manchester	3 juil.
Cornishman	Bristol	6 juil.
Lake Erie	Liverpool	7 juil.
Lake Michigan	Anvers	7 juil.
Fremona	Middlesboro	8 juil.
Victorian	Liverpool	9 juil.
Manchester Trader	Manchester	10 juil.
Cairnrona	Newcastle	8 juil.
Lakonia	Glasgow	10 juil.
Sicilian	Londres	10 juil.
Hesperian	Glasgow	10 juil.
Monmouth	Bristol	14 juil.
Montrose	Anvers	14 juil.
Montezuma	Londres	15 juil.
Dominion	Liverpool	15 juil.
Athenia	Glasgow	16 juil.
Corsican	Moville	16 juil.
Manchester Spinner	Manchester	17 juil.

DANS LE PORT

Navires	Lignes	Quais.
Canada Cape	El.-Demp.	E.-Demp.
Sargasso	Reford	Pt. Moulin à vent.
Rachel Emery	do	Section 24
Cassandra	Donaldson	Donaldson
Mont-Royal	C. P. R.	C. P. R.
City of Everett	Standard O.	Victoria
Conway	Reford	Pt. M. Vent
Trinidad	Brock	Victoria
Victoria	Allan	Glasgow
Laurentic	W. Satr D.	Dominion
Lake Erie	C. P. R.	King Edward

ARRIVEE DES VAISSEAUX

Steamer.	A	De
Amerika	New-York	Hambourg
Campania	New-York	Liverpool
St. Louis	New-York	Cherbourg
Hudson	New-York	Havre
Pennsylvania	Plymouth	New-York
St. Paul	Plymouth	New-York
Pannonia	Naples	New-York
Virginian	Liverpool	Montreal
Columbia	Moville	New-York
Madonna	Marseilles	New-York
Canadian	Liverpool	Boston
Bremen	Cherbourg	New-York
Laurentian	Moville	Boston
St. Paul	Southampton	N.-York
Arabic	New-York	Liverpool
Caledonia	New-York	Glasgow
La Bretagne	New-York	Havre
Sannio	New-York	Genève
Vaderland	New-York	Anvers
Friesland	Philadelphie	Liverpool
Canadian	Liverpool	Boston
Laurentian	Moville	Boston

—Les enfants terribles.
Toto à l'amie de sa maman.
—Dis, madame... de quelle couleur qu'ils étaient, tes cheveux, avant que tu aies une perruque ?

Licitation Volontaire

Cet immeuble de grande valeur dépendant de la succession St-Charles, faisant l'encoignure sud-ouest des rues Ste-Catherine et St-André, contenant environ 86 pieds de front sur la rue Ste-Catherine par 116 pieds de profondeur, étant les lots Nos 535 et 536 du Quartier St-Jacques, Montréal, sera vendu à l'encan, au bureau du notaire soussigné, 7 Place d'Armes, mercredi, le 28 juillet, à 10 heures a.m. Termes faciles. Tous les baux expirent le 1er mai prochain.

Pour les conditions, s'adresser à

N. PERODEAU, Notaire.
7 Place d'Armes, Montréal.
121-5

FEU MME ISAIE TAILLEFER

(Spécial à la "PATRIE")

LACHINE, 19. — On apprendra avec regret la mort de Mme Isaïe Taillefer, de Lachine, née Almaïs Cardinal, fille de M. Xavier Cardinal, bourgeois de la ville Saint-Laurent.

Mme Taillefer était une femme de bien qui jouissait de l'estime général et son décès, arrivé hier soir, à l'âge de 62 ans, ne manquera pas de causer de profonds regrets.

La défunte était une personne charitable, toute dévouée aux oeuvres de bienfaisance. Elle était présidente de la société des dames de Sainte-Anne et faisait partie du Tiers-Ordre et de plusieurs sociétés religieuses.

FEUE Mme ISAIE TAILLEFER, décédée à Lachine, hier soir.

Mme Taillefer n'avait pas d'enfants. Elle laisse pour pleurer sa perte son époux, M. Isaïe Taillefer, bourgeois, de Lachine, son père, M. Xavier Cardinal, de Saint-Laurent, trois frères, MM. F. Xavier, Joseph et Edouard, de Saint-Laurent. Cinq soeurs lui survivent également: Stéphanie, épouse de Louis Laviolette, de Montréal; Alzaire, épouse de Joseph Cardinal, aussi de Montréal; Délisa, épouse de Joseph Clément, maitre-charretier, de Saint-Laurent; Clarisse, épouse de Israël Crevier, entrepreneur, de Saint-Laurent; Albina, épouse de François Dufresne, entrepreneur général et échevin du quartier ouest de la ville de Saint-Laurent.

Les funérailles de la regrettée défunte auront lieu, mercredi, le 21 courant, à huit heures et demie en l'église de Lachine, et de là au cimetière de Saint-Laurent.

FUNERAILLES

De Mme Vve Hilaire Allard

(Corr. spéciale)

ST-ROCH L'ACHIGAN, 19—Mardi le 13, avaient lieu à l'église paroissiale les funérailles de Mme Marguerite Beauchamp, épouse de feu Hilaire Allard, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis venus de toutes les paroisses environnantes, rendre un dernier tribut à la regrettée défunte

Le service fut chanté par le curé F. L. Bonin, assisté de l'abbé A. Lachapelle, comme diacre, et de l'abbé Barrette, sous-diacre.

Les porteurs étaient : Delphis Beauchamp, J. Bte Beauchamp, Narc. Roch, Mat. Roch, W. Roch et Edm. Prud'homme. Conduisaient le deuil ses fils : Hilaire, William, Joseph et Alphonse ; ses gendres, N. Mireault, Is. Forest, A. Cormier ; ses beaux-frères, C. Allard, J. Allard, Basile Allard ; ses neveux, Ed. Allard, D. Allard, Ad. Allard, S. Allard, N. Allard, H. Allard, Em. Allard, Jos. Allard, Mendos. Allard, Ernest Allard, Wilf. Allard, Jos. Allard, Edouard Allard, Edm. Almanz. Allard, Albert Gauthier, Ed. Lachapelle, Jos. Archambault Dr Lamarche, H. Duquette, A. Cormier, etc.

Re W. H. Stewart, Limited

EN LIQUIDATION

Le liquidateur soussigné recevra des soumissions pour l'achat de l'actif de W. H. Stewart Limited, en liquidation au magasin No 517 rue Ste-Catherine Ouest, jusqu'à deux heures le 26 juillet 1909, ces soumissions devant être écrites à la main, accompagnées d'un chèque certifié pour une augmentation ou un rabais sera 10 pour cent du montant de la soumission, la dite soumission devant être faite sur l'actif suivant après l'inventaire préparé par le liquidateur, le stock devant être contrôlé en entier par l'acheteur, et alloué suivant le montant définitivement établi. Stock de quarante-deux mille piastres [$42,000], dettes de livres trois mille deux cents piastres [$3,200], fixtures, trois mille piastres [$3,000]. L'acheteur prendra le bail de l'immeuble de la compagnie, No 517 rue Ste-Catherine ouest, actuellement propriété de la dite compagnie pour jusqu'au trentième jour d'avril 1913. La plus haute ou aucune autre soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

HAROLD V. SHAW.
122-2 Liquidateur.

Résumé des règlements concernant les terres du Nord-Ouest Canadien.

TOUTE personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section—160 acres, plus ou moins — de terre de l'Est, disponible au Manitoba, à la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

DEVOIRS—Un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead, sur une ferme d'au moins 80 acres, possédée uniquement et occupée par lui ou par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa sœur.

Dans certains districts, un colon dont les affaires vont bien, aura la préemption sur un quart de section se trouvant à côté. Devoir ; — Devra résider six mois chaque année au cours des six ans à partir de la date de l'entrée du homestead—y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead — et cultiver cinquante acres en sus.

Un colon qui a dépensé son droit de homestead et ne peut obtenir une préemption, pourra prendre un homestead acheté dans certain district. Prix : $3 l'acre. On pourra faire l'acquisition d'homesteads achetés sur n'importe quelle terre disponible, section de nombre pair ou impair, au sud du canton 45, à l'est du chemin de fer Calgary et Edmonton, et de la ligne ouest du rang 26, et à l'ouest du troisième méridien et de la ligne du chemin de fer du Sault. Devoirs :—Devra résider six mois chacune des trois années, cultiver cinquante acres et construire une maison valant $300.

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TERRAINS MINIERS DU NORD-OUEST CANADIEN

CHARBON—Les terrains à charbon peuvent être loués pour vingt-et-un ans, à un taux annuel de $1.00 l'acre. Pas plus de 2,500 acres peuvent être loués à un seul postulant. Royauté : cinq cents la tonne.

QUARTZ.—Une personne de dix-huit ans ou plus, ayant découvert du minerai dans un endroit, peut se choisir un "claim" de 1,500 x 1,500 pieds. Prix d'enrégistrement : $5.00. On devra dépenser $100 par année, au moins, sur le claim, ou les payer au régistrateur du district. Lorsque $500 auront été dépensées ou payées, le locataire pourra acheter le claim à $1.00 l'acre, après avoir rempli toutes les autres conditions.

PLACERS MINIERS, généralement 100 pieds carrés. Droit d'entrée . $5.00.

DRAGAGE—Deux baux de cinq milles chacun d'une rivière pourront être émis à un postulant pour un terme de 20 ans. Prix de location : $10 le mille par année. Royauté : 2 1-2 pour cent dès que la production excède $1,000.

W. W. COREY.
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.
48-jno

AVIS est par les présentes donné qu'à la prochaine session de la Législature de la Province de Québec, une demande sera faite par LA SOCIETE LAURENTIENNE POUR LE TRAITEMENT ET LA PROPHYLAXIE DE LA TUBERCULOSE, incorporée en vertu des dispositions des Statuts Revisés de la province de Québec, Titre VIII, Chapitre Premier, Section 3006 et suivantes, dans le but de prendre soin de ceux qui sont affligés de tuberculose, maintenir des sanatoria pour le soulagement de telles personnes et répandre les connaissances et renseignements concernant cette maladie, obtenir des fonds pour la mise à exécution de tels projets au moyen de contributions volontaires, souscriptions, cadeaux ou donations des membres de la société et du public, pour une loi spéciale aux fins d'augmenter ses pouvoirs, posséder et détenir des immeubles aux fins de ladite société, hypothéquer et aliéner iceux, et pour d'autres fins.

Daté à Montréal le 28ième jour de juin 1909.

McGIBBON, CASGRAIN, MITCHELL & WELDON,
Procureurs de la requérante.
106.26

La Compagnie de Papier Rolland Limitée

AVIS D'ASSEMBLEE GENERALE

L'assemblée annuelle des actionnaires de la Compagnie de Papier Rolland Limitée aura lieu au bureau principal de la dite compagnie, No 53 rue Saint-Sulpice, Montréal, le 20 juillet 1909, à deux heures et demie de l'après-midi. 118-5

Montreal Street Railway COMPANY

Avis de Dividende

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de deux et demie (2 1-2 p.c.) pour cent pour le trimestre terminé le 30 juin dernier, a, ce jour, été déclaré sur le capital-actions payé de cette compagnie aux actionnaires enregistrés samedi, le 10 courant, à une heure p. m. et aux détenteurs de certificats d'actions en rachat de la série de coupons No. 3A, et qu'il sera payable le lundi, 2 août prochain.

Les coupons de certificats d'actions seront rachetés sur présentation à la maison de banque de MM. L. J. Forget & Compagnie, No. 8, rue Auber, Paris, France, ou au bureau-chef de la Compagnie à Montréal.

Par ordre du Bureau de Direction.
PATRICK DUBEE.
Secrétaire

Montréal, 5 Juillet 1909. 7-12-19-31

VILLE DE WESTMOUNT

Avis aux Contribuables

Role d'Evaluation 1909-1910

AVIS est par les présentes donné qu'en conformité avec la nouvelle charte de la Ville, les évaluateurs ont fait un changement dans le système d'évaluation. Comme on est à compléter les rôles, les évaluateurs seront à l'hôtel de ville, rue Stanton, lundi et mercredi, les 19 et 21 juillet, de 3 à 6 p.m., et jeudi soir, 22 juillet, de 7.30 à 10 p.m., alors que les propriétaires intéressés pourront obtenir tous les renseignements.

ROBERT B. HUTCHESON,
W. GODBEE BROWN,
HOWARD H. RANSOM,
Bureau des Evaluateurs. 19-20-22.

LA PATRIE est publiée et imprimée par la Compagnie de Publication de la PATRIE, Limitée, au No 180 rue Ste-Catherine, coin de la rue Hôtel de Ville, Montréal. L. J. TARTE, président et gérant, résidant au No 304 rue St-Hubert.

TEMPERATURE

Toronto, 19. Demain: Vents du nord-est, beau et assez chaud.

VENT

Les chiffres de la température nous sont fournis par la maison Hearn & Harrison, 10-12 Notre-Dame Est.

Maximum aujourd'hui	72
Minimum aujourd'hui	55
Maximum l'an dernier	70
Minimum même date	62

NOTES DE LA TEMPERATURE

A la suite d'une forte pression qui s'est concentrée au-dessus du lac Supérieur, dimanche, il y a eu des bourrasques assez violentes dans la région du Lac Supérieur. Des averses abondantes et des orages électriques se sont produites depuis samedi dans les vallées de l'Ottawa et du St-Laurent ; il a plu dans quelques endroits des provinces de l'ouest.

CALENDRIER

Demain, mardi 20 juillet 1909.
Fête du jour : St-Jérome Emilien, confesseur.
Lever du soleil : 4.30.
Coucher du soleil : 7.40.
Lever de la lune : 7.23.
Coucher de la lune : 9.59.
PHASES DE LA LUNE
Premier quartier, le 25 à 0 h. 51 du matin.

M. L'ABBE ROY

M. l'abbé Roy, curé de St-Thomas de Pierreville était au nombre des passagers du "Victorian" arrivé hier midi dans notre port.

Après avoir assisté à Rome aux brillantes fêtes de la Béatification de Jeanne d'Arc, et autres solennités religieuses, il est allé faire un intéressant pèlerinage au berceau de l'illustre Française.

UNE REGRETTABLE MEPRISE

Par suite d'un inexplicable lapsus calami, notre correspondant de Québec nous faisait annoncer vendredi dernier que MM. Drouin, Frères & Cie, épiciers en gros de Québec, avaient fait cession de leurs biens, tandis qu'au contraire c'est un débiteur à eux, M. Joseph Nérée Boisseau, qu'ils ont fait mettre en faillite. M. Boisseau a présenté un actif de $1850, et un passif de $3100. La réclamation de MM. Drouin Frères & Cie contre M. Boisseau s'élève à elle seule à $1500.

La maison Drouin Frères & Cie est trop connue dans le monde des affaires et parmi le public en général pour que l'erreur commise dans notre dépêche de vendredi ait pu tromper personne. Pour les lecteurs non avertis et en justice pour MM. Drouin Frères & Cie, nous tenions toutefois à rétablir les faits.

PIQUE-NIQUE DES EPICIERS

Il aura lieu, mercredi, à Maple Grove, bassin de Châteauguay.

L'association des épiciers de Montréal a décidé de faire, cette année, son excursion à Maple Grove, bassin de Chateauguay. Comme endroit de plaisance, Maple Grove ne le cède à aucun autre. La nature s'est chargée elle-même des décors et elle semble avoir prodigué à profusion ses faveurs dans ce coin enchanteur,

Aussi nul doute que les amateurs de belle nature apprendront cette nouvelle avec plaisir. C'est ce sur quoi comptent nos épiciers. Mais comme on se lasse des meilleures choses, le comité d'organisation s'est mis à l'œuvre pour obvier à cet inconvénient. Il a préparé un programme élaboré d'amusements divers sportifs et autres. Il aura, nous attirons l'attention des favoris de la course à pied — une course de cinq milles ouverte à tous. Des prix magnifiques seront distribués aux vainqueurs des différents événements sportifs. On chuchote tout bas qu'il y aura aussi une sauterie en plein air. Un orchestre de première classe a été engagé pour la circonstance.

Ne pas oublier que c'est mercredi de cette semaine qu'aura lieu ce pique-nique.

PERSONNEL

Parmi les licenciés en droit 6qui ont obtenu leurs diplômes universitaires, avec distinction cette année, mentionnons ;M. Arthur Lalonde.La maladie l'a empêché de se présenter aux examens du barreau: il sera candidat au mois de janvier prochain.

MORT SUBITE

Charles Durie, qui habitait rue Hanover, No 16, est décédé subitement, hier midi. Le coroner a permis l'inhumation du cadavre. Le défunt était âgé de quarante ans.

LE GRAND TRONC PACIFIQUE

Son émission d'obligations à Londres.

LONDRES, 19.—L'émission d'obligations garanties du Grand-Tronc-Pacifique, au montant de £2,000,000 est annoncée à 82 1-2.

On annonce également l'émission de débentures de 5 pour cent au taux de 98 1-2 de la "Toronto Chemical Company."

LES COURRIERS D'EUROPE

Les courriers à l'adresse des pays d'Europe seront expédiés aux heures suivantes, cette semaine :

Lundi, à 9 a.-m,r par le Kaiser Wilhelm der Grosse, et à 6.15 p.-m, malle supplémentaire.

Mardi, à 9 a.-m., par le "Campania," et à 6.15 p. m., malle supplémentaire.

Mercredi, à 9 a.-m., par La Bretagne, et à 6.15 p.m., malle supplémentaire, et à 6 p. m., par le Victorian.

Samedi, à 12.30 p. m., par le Laurentic.

Les lettres peuvent être déposées jusqu'à 6 p. m., et les autres matières avant 5 p. m.

POUR AGRANDIR L'HOTEL DE VILLE

Cinq offres sont faites à la Commission de l'Hotel de Ville, pour la vente d'un terrain

La Commission de l'Hôtel-de-ville a siégé, ce matin, pour recevoir des offres concernant l'acquisition d'un terrain aux environs de l'Hôtel-de-Ville, pour y ériger une aile du Palais Municipal. Les cinq offres étaient faites par des agents d'immeubles et les prix variant de $20,000 à $65,000. Il fut résolu de communiquer avec les propriétaires eux-mêmes, en dépit de l'opposition de l'échevin Lespérance qui craint une entente entre les propriétaires, maintenant que les options sont annulées.

Il fut aussi résolu de demander de nouvelles soumissions, par la voie des journau pour la décoration de la salle du Conseil. L'idée de recommencer à neuf les fresques il fut résolu de rafraichir les peintures actuelles seulement et d'émailler les boiseries.

DESARME PAR LA VOIX DU PRETRE

UN FORCENE TRAQUE DANS UN GRENIER PAR LA POLICE CONSENT A SE LIVRER SUR LA SOLLICITATION DE SON CURE.

HUDSON, 19. — John McGorty, âgé de 35 ans, cordonnier de son métier, a blessé mortellement, croit-on, sa femme Margaret, âgée de 35 ans, pendant qu'ils étaient à prendre leur souper, hier soir, en compagnie de leurs trois fils âgés respectivement de 14, 12 et 10 ans.

McGorthy alla ensuite se réfugier sous les combles de sa maison, dans un petit grenier sans lucarnes auquel on avait accès par une échelle et une trappe.

Le meurtrier, une fois dans le grenier, jeta l'échelle par terre, referma la trappe et attendit l'arrivée de la police, ce qui ne tarda guère.

Les agents lui crièrent d'ouvrir la trappe. Dans l'intervalle, la foule s'amassait autour de la maison et criait : "Lynchez-le ".

Le chef de police Magorty calma la foule en lui affirmant qu'il s'emparerait du meurtrier. Puis il envoya chercher le boyau d'arrosage No 1, à la caserne des pompiers, dans l'intention d'inonder le grenier et de forcer McGorthy à en sortir.

Comme on attendait le boyau d'arrosage, l'abbé John T. Mullen, curé de la paroisse Saint-Michel, arriva et s'offrit de pénétrer tout seul et sans arme dans la maison pour y capturer le meurtrier.

Le chef de police ne voulait pas se rendre à ce désir qu'il considérait comme insensé, mais l'abbé Mullen insistant, on lui permit de mettre son hardi projet à exécution. En conséquence, il pénétra dans la maison du crime et se rendit jusqu'au-dessous de la trappe du grenier où se trouvait McGorty, à qui il conseilla de descendre.

Le meurtrier reconnut la voix de son curé, et finalement il consentit à se livrer.

Il descendit donc du grenier, et comme il allait parler à l'abbé Mullen, quatre agents de police se jetèrent sur lui. Comme un maniaque, McGorty les combattit avec la force d'un démon, réussissant à s'échapper à leur étreinte et à descendre au rez-de-chaussée, où il fut maîtrisé après avoir opposé une vigoureuse résistance.

On ignore la cause du crime. Il avait menacé plus d'une fois de tuer sa femme, on ne sait trop pourquoi.

Il avait déjà été arrêté et condamné à la prison pour ivresse et pour avoir battu sa femme. C'était un caractère emporté.

UNE COURSE ORIGINALE

UN CHIEN ET UN ORIGNAL LUTTENT DE VITESSE DANS UNE RIVIERE.

(Dépêche spéciale à la PATRIE.)

CHICOUTIMI, 19.— Les habitants de Chicoutimi ont assisté à une course peu banale, hier, entre un chien et un orignal sur la rivière de Chicoutimi.

Hier après-midi, l'animal apparaissait sur la rive en-dessous des moulins de la compagnie de pulpe de Chicoutimi, et les quelques personnes qui le virent lancèrent un chien à sa poursuite. Effrayé, l'orignal se précipita à l'eau suivi du chien, et il s'en suivit une course folle. Tout alla bien jusqu'à la digue au moulin des MM. Price. L'orignal entraîné par le courant, vint se frapper violemment sur une roche, et il fut tué. Le chien s'en sauva heureusement sans blessure.

POUR LA PROTECTION DES ANIMAUX

(Dépêche spéciale à La Patrie)

OTTAWA, 19 — A la suite des plaintes nombreuses reçues contre les compagnies de chemins de fer, qui n'obéissent pas à la loi, la commission vient de lancer un ordre leur enjoignant d'avoir à construire pour le 1er de janvier 1911 de nouvelles haies de quatre pieds et dix pouces de hauteur avec des portes. Ces haies devront être construites de manière à ce que les bestiaux ne puissent traverser la voie quand les portes sont fermées.

NOS MINISTRES

L'hon. Rod. Lemieux était à ses bureaux, à l'hôtel des postes, aujourd'hui où il a reçu quelques députés et grand nombre d'amis. Il quittera Québec ce soir.

Presque tous les ministres sont attendus en ville aujourd'hui et demain, il y aura conseil des ministres mercredi probablement.

PENSEE

Les larmes de l'homme coulent parfois comme du sang, sans calcul et sans autre raison qu'une blessure.

Prévost-Paradol.

DEVAIT-IL S'AGENOUILLER ?

UN MONTREALAIS INTENTE DE GROSSES POURSUITES A LA SUITE DE CURIEUSES CIRCONSTANCES.

M. J. R. Lalonde, voyageur de commerce, de Montréal, a pris ce matin, trois actions en dommages, dont l'une de $10,000 contre M. Aubin, constable et en même temps suisse à l'église de Lachine, une autre de $5,000 contre la fabrique, et une troisième de $5,000 contre la ville de Lachine.

Le demandeur allègue qu'assistant hier, à la grand'messe, le nommé Aubin lui intima l'ordre de s'agenouiller. Sur son refus, il fut appréhendé et conduit au poste de police où il fut détenu trois heures durant.

Le chef Robert ayant appris ce qui s'était passé, déclara qu'il n'y avait pas là l'élément d'une offense et ordonna de relâcher M. Lalonde. Ce dernier refusa en disant qu'il désirait subir son procès et ce ne fut que sur l'ordre formel du chef Robert qu'il quitta la cellule du poste.

FUNERAILLES DE M. ARTHUR PRIEUR

ELLES ONT EU LIEU CE MATIN A LA CATHEDRALE.

Les funérailles du regretté Arthur Prieur ont eu lieu, ce matin, à la cathédrale. Un grand nombre de parents et d'amis sont venus rendre un dernier témoignage à celui qui fut l'organisateur de luttes politiques, qui resteront mémorables.

Le deuil était conduit par M.Marc Prieur, le frère du défunt; MM.Georges Devaux et Georges Simpson,ses beaux-frères; MM. Alban Germain, René Germain et Georges Devaux, jr ses neveux; le Dr Albert Prieur et M. Alphonse Prieur, ses cousins.

Dans le cortège on remarquait : Sir Alexandre Lacoste, ex-juge en chef de la Cour du Banc du Roi ; l'ex-juge Mathieu, M. F. D. Monk, C. R., député de Jacques-Cartier; Philémon Cousineau, M.P.P., l'hon. J. Girouard, Conseiller Législatif, le Dr Henri Lasnier, le lieutenant-colonel, Jos. Landry, MM. Austin Mosher, Rufus Pope, ex-M.P.., l'abbé Ethier, Eug. Lecavalier, le major Carrières, J. B. Archambault, J.A. Labelle, avocat, MM. Eug. H. Godin, T. J. Griffin, Campbell Lane, Eugène Dupuis, J. D. Leclair, S. Beaudin, C.R., Elie Maureault,Emile Lavigne, Dr Germain, Tom Lonergan, Pelletier, A. L. Rinfret, S. Robillard, Paul Lacoste, J. C. H. Dussault, Martin Honan, Arthur Roy, Docteur Sévérin Lachapelle, Rod McKinnon, Dr Gildy, A. Papineau-Mathieu, Charles Duckett,C. E. Delorme, T. J. Murphy, T.T.Golden, A, Duchesneau, A Lefebvre, C. Vallée, E. Boursier, Alphonse Moisan, John Boyd, Ed. Gohier, R. A. Barker, P. Montarany, J. Jeannotte et plusieurs autres.

La levée du corps a été faite à l'église par M. l'abbé Bonin.

Le service a été chanté par M. l'abbé Elie J. Auclair, de l'archevêché, assisté de M. l'abbé A. Ethier, de Sainte-Cunégonde, comme diacre, et de l'abbé A. Arbour, de la Cathédrale comme sous-diacre.

Le chœur de la cathédrale était au complet.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de la côte des Neiges.

L'EXPEDITION ROOSEVELT

NAIVASHA, Afrique Orientale Britannique, 19. — M. Leslie A. Tarlton, de Nairobi, qui a accompagné l'expédition Roosevelt, dans la région de Sotik, est arrivé ici, hier soir. Il a été poursuivi jusque près de la ville par cinq lions.

Il est probable que M. Roosevelt et sa suite arriveront ici le 27 de ce mois.

LE PORTEMONNAIE D'UNE CHANTEUSE

Mlle Maisy Wolf, une jeune actrice du théâtre Nickel, pleure la perte d'un joli porte-monnaie et d'une somme de $18 que ce porte-monnaie contenait. Lundi dernier, au moment où Mlle Wolf charmait l'auditoire par ses harmonieux roucoulements, un inconnu pénétrait dans sa loge et disparaissait avec le porte-monnaie. Alarme, recherches, inquiétudes et ennuis, tel fut le sort de l'actrice qui, grâce aux détectives ne put découvrir le voleur que dimanche soir. C'était un petit garçon de 11 ans. T. H. Hall, demeurant 308 rue Bleury et le jeune délinquant a avoué au juge Lest être l'auteur du vol. Comme Mlle Wolf a refusé de porter plainte, le jeune homme a été renvoyé chez ses parents avec une forte semonce. Mlle Wolf en est pour ses $18 qu'elle ne reverra probablement jamais.

LA DEPOSITION DU SCHAH

L'ANCIEN SOUVERAIN DE LA PERSE REFUSE DE RECEVOIR LES DELEGUES ENVOYES PAR LE CONSEIL NATIONAL POUR LUI NOTIFIER SA DECHEANCE. —CONSTITUTION DU NOUVEAU CABINET.

TEHERAN, 19 — Le Schah détrôné, Mohamed Ali qui se trouve en ce moment dans l'édifice d'été de la légation russe, a refusé de recevoir une députation qui se rendait auprès de lui pour l'informer de sa déposition.

Spardar et Sardarasad, chefs du mouvement nationaliste ont envoyé avant-hier soir le télégramme suivant aux légations britanniques et russe.

"Par suite de la décision du conseil National, qui s'est réuni aujourd'hui à Baharistan, il sera nécessaire qu'une députation du conseil se présente chez Sa Majesté Mohamed Ali pour lui faire connaître le changement de souverains. Attendu que Sa Majesté est en ce moment réfugiée à la légation russe et sous la protection de la Grande-Bretagne et de la Russie, nous prions vos Excellences de nous fixer une heure demain, pendant laquelle Sa Majesté recevra la députation."

L'ancien Schah a répondu ce matin, par l'intermédiaire de la légation:

"Sa Majesté déclare que s'étant réfugiée à la légation russe, Elle a ipso facto, abdiqué et par conséquent Elle ne désire pas recevoir une députation qui vient l'informer de ce fait."

Mohamed Ali va probablement partir d'ici à quelques jours pour la Russie. On croit que l'ex-souverain désire accompagner le Schah détrôné et qu'elle emmènera sans doute le prince héritier qui est maintenant, le souverain de la Perse.

TEHERAN, 19 — Le nouveau chah, accompagné de son tuteur, s'est rendu en voiture, hier matin,, de la légation d'été de la Russie au palais Sultana Cabad. Une courte cérémonie a eu lieu au palais; le régent et les autres membres du conseil National ont acclamé officiellement le nouveau souverain. On est persuadé que leSchah va être envoyé à l'étranger pour étudier sous la direction d'un nouveau tuteur.

LE NOUVEAU CABINET PERSAN

Le nouveau cabinet est formé de la façon suivante: Si Pachdar, ministre de la guerre; Sardarasad, ministre de l'Intérirur; Hussein Gonli, ministre des affaires étrangères; Muchi, Ed. Dowleh, ministre de la justice; Hakim El Molk, ministre de l'unstruction publique.

On rapporte que de sérieux désordres se sont produits à Kermanshah, le gouverneur de cette ville n'a pû maintenir la paix parmi les factions rivales.

LE RAPPORT DE LA VOIRIE

LA LEGALITE DE LA PROCEDURE SUIVIE MISE EN SUSPICION

Les avocats de la ville seront priés de faire connaître leur opinion sur la légalité de la procédure adoptée par le Conseil de Ville, à sa dernière séance, concernant le rejet des rapports de la voirie, pour l'adjudication de contrats. Un sous-amendement de l'échevin Giroux. à l'effet que le rapport tel qu'amendé soit adopté, ayant été rejeté sur un vote de 22 à 16, le maire déclara le rapport battu. Or, la question se pose, à savoir si cette décision est légale, attendu que le rapport n'a pu être adopté faute de la majorité suffisante, mais, il n'a pas été rejeté. On prétend aujourd'hui que le rapport est encore devant le Conseil qui doit en disposer avant que la Voirie l'étudie de nouveau.

ACCUSE DE BIGAMIE

UN MARCHAND BOSTONNAIS EST DEPORTE AU LIEU D'ETRE EXTRADE AUX ETATS-UNIS.

Les criminels américains qui croient trouver un refuge au Canada sous prétexte que le crime dont ils sont accusés ne figure pas sur la liste des crimes qui comportent l'extradition, feront bien d'étudier à fond les récents amendements à la loi d'immigration. En effet, il suffit, d'après la nouvelle loi, de ne pas avoir rempli les formalités qui entourent l'arrivée de tout immigrant pour se voir déporté sans rémission.

Tel a été le cas de W. Tarbor, riche marchand de Boston, accusé de bigamie par les tribunaux de cette ville. Comme on le sait, la bigamie commise aux Etats-Unis, ne comporte pas l'extradition et c'est ce que le chef Carpenter dit au shérif Carl P. Blake, de Boston, quand ce dernier vint demander l'extradition de Tarbox, la semaine dernière.

Tarbox, dit la chronique, était arrivé depuis quelques jours de Boston, en compagnie d'une femme qui n'était pas la sienne et il habitait Coaticook au même hôtel que cette femme.

Le chef Carpenter conseilla au shérif américain de s'adresser au chef de police de Sherbrooke, M. Davidson, et ce dernier renvoya l'officier à Ottawa pour porter une plainte contre Tarbox pour infraction à la loi d'immigration.

Le bureau d'immigration d'Ottawa décidé que Tarbox devait être déporté parce qu'il n'avait pas montré le $50 requis de tout immigrant en passant la frontière et parce qu'il était soupçonné d'avoir amené ici une femme pour les fins de prostitution.

En conséquence, Tarbox est reparti pour Boston, samedi, accompagné du shérif du comté de Plymouth et il attendra en prison le résultat de son procès.

UN CAUCUS A L'HOTEL DE VILLE

Pour tirer au clair le conflit entre la Voirie et les Finances, relativement aux travaux publics

Un caucus a été convoqué pour deux heures à l'hôtel-de-ville, afin de tirer au clair la situation faite à la commission de la voirie, par suite de la décision des finances de prendre l'initiative de soumettre au conseil de nouveaux rapports concernant la confection de travaux. Il est avéré qu'il y a du grabuge dans les rangs de la faction Giroux, les mécontents ont,parait-il, l'intention de réclamer contre toute décision de la voirie de rester inactive.

Interrogé à ce sujet, l'échevin Giroux a refusé de dire quoi que ce soit.

L'échevin Major a exprimé sa surprise de la possibilité d'un semblable malentendu.

— "La voirie a reçu les demandes des échevins, et c'est conformément à ces demandes que les rapports concernant les travaux ont été faits. La voirie en agira encore de même, c'est-à-dire qu'elle attendra que les échevins fassent connaître leurs désirs et leurs besoins. Elle se conformera à ces désirs, en tâchant de satisfaire aux besoins. Pour ma part, je suis prêt à me mettre à l'œuvre."

L'échevin Larivière dit qu'il est urgent de faire des travaux de pavage, cet été, et il favorise absolument l'intention de l'échevin Lapointe de briser le "deadlock" en prenant, aux finances, l'initiative de présenter des rapports au conseil.

LA GREVE DE GLACE BAY

LA RUMEUR QUE LE MINISTRE DU TRAVAIL SE RENDRAIT A CET ENDROIT SEMBLE DENUE DE FONDEMENT.

(Dépêche spéciale à la PATRIE.)

OTTAWA, 19.— L'honorable M. Mackenzie King est actuellement en vacances dans sa villa de la Gatineau, et il est impossible de confirmer la nouvelle des journaux du matin à l'effet que le ministre du Travail se rendra à Glace Bay dans le but de régler le différend entre la "Dominion Coal Co." et ses mineurs en grève. Au ministère du Travail on ne croit pas que semblable démarche soit faite par le ministre.

COURRIER DE QUEBEC

IL SUCCOMBE A SES BLESSURES — ARTHUR DROUIN ACCUSE DE VOIES DE FAIT GRAVES.— ATTAQUE CONTRE UN CHINOIS

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 19. — Alphonse Chenard de Saint-Basile,le chef de section du C. P. R., qui s'était fait frapper par un convoi la semaine dernière, entre Portneuf et Pont Rouge alors qu'il revenait chez lui, sur un wagonnet, a succombé, ce matin, aux blessures qu'il avait reçus au cours de l'accident.

QUEBEC, 19. — Depuis quatre jours qu'il est à l'hôpital, Alfred Drouin, ancien cocher, que la police suppose avoir été blessé par son fils gu cours d'une querelle de famille repose toujours entre la vie et la mort, à l'Hôtel-Dieu. Ce matin, son fils, Arthur, que la police suppose être l'auteur des blessures de son père, a été amené en cour de police sur l'accusation de voies de fait graves, et a été renvoyé en prison pour une semaine, en attendant les développements dans cette affaire. La femme de l'accusé, qui était à la campagne depuis un mois, ne savait rien de l'affaire, et ce n'est que samedi, à son retour à la ville avec ses enfants, qu'elle a appris le terrible malheur qui frappe sa famille.

La buanderie du chinois Wing Yuan, située au numéro 108, rue Dorchester, à Saint-Roch, a été, samedi soir, entre neuf et dix heures, le théâtre d'une bagarre entre deux canadiens et le chef de la buanderie. La querelle s'éleva sur la plainte d'un des canadiens que dans le paquet de buanderie qui venait de lui être livré, il y avait eu une erreur. Wing Yuan prétendit le contraire, et des gros mots on passa aux coups avec le résultat que le Céleste fut cruellement battu par les deux copains qui déguerpirent une fois leur coup accompli. Le Chinois a porté plainte, et la police fait des recherches pour découvrir ses assaillants.

MYSTERIEUX ARPENTAGE

Les citoyens de la Pointe aux Trembles n'ont pas été peu surpris devoir un groupe d'arpenteurs envahir une partie du village samedi dernier.

La nouvelle s'est répandue partout et a créé une heureuse sensation. On assure qu'il s'agit d'un grand projet.

Serait-ce la compagnie de l'exposition qui cherche un terrain de ce temps-ci et qui aurait trouvé l'ouest trop cher, ou qui n'aurait rien trouvé dans St-Laurent.

On parle beaucoup de cale-sèche de ce temps-ci. Serait-ce donc de cela qu'il s'agit. Toujours est-il qu'on se perd en conjectures et que les arpenteurs sont toujours là.

LA GREVE DE SYDNEY

(Dépêche spéciale à la PATRIE.)

SYDNEY, 19.—Pas de changement dans la situation de la grève. Les grévistes sont très calmes. La compagnie a déclaré que 62 membres de l'association ouvrière américaine avaient été engagés et que quatre-vingt-dix hommes venaient de Montréal pour travailler aux usines.

—Prenez cette étoffe, madame. Je puis vous garantir la solidité du tissu...

— La solidité du tissu?... Je n'y tiens pas... Au contraire— Ca vous force à porter trop longtemps la même robe!...

LES CAPITAUX FRANÇAIS

SIR WILFRID A UNE ENTREVUE CE MATIN AVEC TROIS DELEGUES VENUS DE FRANCE.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 19. — Sir Wilfrid Laurier a reçu, ce matin, la visite des comtes de Chantemerle, de Villette, Fernandy De Manbezin et Bailleinecourt, de Paris, représentant un syndicat de capitalistes de France. Les distingués étrangers visitent le pays afin d'en connaitre les avantages au point de vue du placement de capitaux français.

Sir Wilfrid Laurier continuera à agir toute la semaine comme ministre de plusieurs ministères. La date de son départ pour Arthabaskaville n'est pas encore fixée.

Le programmes des vacances du premier ministre comprend deux semaines de pêche aux Chûtes Shawinigan, durant le mois d'août.

PENDAISONS A CONSTANTINOPLE

CONSTANTINOPLE, 19. — Treize personnes, qui étaient impliquées dans la récente révolution, ont été pendues ce matin. Parmi les suppliciés se trouvaient Chirken Mehmed, Yussuf Pacha, ancien commandant des troupes du sultan à Erzeroun, et le Scheik Valediti.

L'EXPLOSION D'UN MOTOCYCLE

A Berlin

BERLIN, 19.—Quatre autres personnes, qui avaient été grièvement brûlées hier soir dans l'incendie qui a suivi l'explosion d'un motocycle pendant une course aux " Vieux Jardins Botaniques" de notre ville, sont morts ce matin. Ceci porte à huit le nombre des morts.

CONVENTION MEDICALE

Les 23, 24, 25 et 26 août prochain aura lieu à Sherbrooke, la convention annuelle de services sanitaires de la Province. Le Dr J.-E. Laberge y lira une étude sur l'inspection médicale des maisons d'éducation.

MALADIES CONTAGIEUSES

Soixante et onze nouveaux cas de maladies contagieuses ont été enregistrés à l'hôtel-de-ville, la semaine dernière, dont 26 de scarlatine, 10 de typhoïde, 5 de rougeole, 23 de tuberculose, etc.

ENFANT BLESSEE GRIEVEMENT

Une fillette de quatre ans, du nom de Payette, dont la famille habite rue DeMontigny, No 1326, a fait une chute d'une trentaine de pieds, en tombant d'un troisième étage, samedi après-midi. Blessée, l'enfant a dû être conduite à l'hôpital Notre-Dame. Elle est hors de danger, cependant.

VOL DE MARCHANDISES

Edgar Boisvert, un jeune homme de vingt ans, employé de la maison J. A. P. Davignon, a été condamné à un mois de prison par le magistrat Leet pour avoir volé diverses marchandises à ses patrons, en outre d'une somme de $18.

MAUVAISE CHUTE

Un imprudent garçonnet fait une chute et s'inflige de sérieuses blessures.

Un garçonnet de huit ans, du nom de Archambault, dont la famille habite rue Dufferin, en trompant la vigilance des gardiens, hier après-midi, était monté sur le toit d'un bâtiment en réparation au parc Lafontaine. Mal lui en prit, car il tomba sur le sol ; dans sa chute, il s'infligea des blessures qui nécessitèrent son transport à l'hôpital. Le blessé est maintenant hors de danger.

LA CONSTRUCTION

Les permis de construire suivants ont été accordés, ce matin:

La Banque d'Epargne, une succursale, rue Beaubien, $8,000; Col. A. Hamilton, une maison, avenue Summerville, $10,000; M. Galarneau, 3 logements, rue St-Denis, $3,500; J. Labrecque, 2 logements, rue Cowan, $3,000; Chs. Gratton, 3 logements et un magasin, rue St-Zotique, $4,000.

LA GREVE DES CHAUDRONNIERS

FORCE A INTERROMPRE LA CONSTRUCTION D'UN GRAND NOMBRE DE LOCOMOTIVES.

La grève de la "Locomotive Works" met certaines compagnies de chemin de fer dans un grand embarras. Le C. P. R., et le Grand-Tronc, pour ne parler que de nos deux grandes compagnies de chemin de fer, ont 55 locomotives en voie de construction ; elles ont dû être mises de côté et les dommages occasionnés par la grève semblent être considérables.

Les chaudronniers déclarent que plutôt que de retourner au travail avec les conditions du "Standard Time" ils quitteront la ville. Ils se plaignent de plus de la manière dont les gages sont payés et des prix qui sont fixés pour la confection des pièces par des gens qui n'ont aucune expérience.

M. A. W. Whestley, gérant local de la compagnie, répond qu'il est faux que les gages aient été diminués. Quant au reste chaque homme aurait par son contre-maitre déclaré que tout était satisfaisant. Il accuse les grévistes d'avoir pris la compagnie à la gorge. Il croit que les conditions de la compagnie étaient toutes satisfaisantes. Tout homme qui finissait un ouvrage dans un temps voulu recevait un bonus de 20 pour cent et les autres qui n'y arrivaient pas étaient payés un salaire raisonnable. La grève pourrait bien avoir des conséquences assez graves.

BRULURES MORTELLES

Une fillette du nom de Ida Seyal, dont les parents habitent rue St-Dominique, No 1212, est morte hier à l'hôpital Général, des suites de brûlures qu'elle s'était infligées, en renversant du café bouillant sur elle.

Le coroner, mis au courant des faits, n'a pas jugé à propos d'ordonner une enquête.

RETOUR D'EUROPE

M. William MacKenzie ect arrivé à Montréal samedi, de retour d'un voyage de quelques semaines en Europe.

M. MacKenzie a négocié pendant son séjour à Londres, un emprunt de plusieurs millions qui seront dépensés pour des constructions de chemins de fer nouveaux dans le Canada.

Il est revenu en excellente santé.

Dès son arrivée à Montréal, à bord du "Laurentic" de la ligne White Star, il a visité la nouvelle ligne du Canadian Northern, de Montréal à Québec et il a trouvé le tout très satisfaisant. L'inauguration en sera décidée d'ici peu et M. MacKenzie dira après s'être consulté avec son associé, M. Mann, si la compagnie fera une inauguration officielle de son nouveau chemin.

M. MacKenzie est rendu à Toronto où il rencontrera M. Mann.

A onze heures et demie samedi soir, le bruit du tocsin a jeté l'émoi parmi les pensionnaires de l'hôtel "Queen's." Un petit feu s'était déclaré dans le magasin de l'hôtel et les pompiers eurent facilement raison des flammes. Les dommages sont très légers.

NAISSANCES

CHAGNON — A Montréal, le 14 courant, l'épouse de M. Arthur Emile Chagnon, un fils, baptisé Joseph-Rolland-Paul-Emile.
Parrain et marraine, M. et Mme Jules Beaudoin, grands-parents de l'enfant. 122-1

GAGNIER—A Fall River Mass., E. U. A., au No 286 rue Barnes, l'épouse de M. Ange Gagnier, une fille, baptisée des prénoms de Anne-Marie Berthe Angéline.
Parrain et marraine, M. et Mme Chas Gagnier, grands parents de l'enfant. 122-1

DECES

CLAIROUX—A St-Henri, le 19 courant, à l'âge de 55 ans, l'épouse de M. Adolphe Clairoux.
Le service funèbre aura lieu mercredi le 21 courant.
Le convoi funèbre partira de sa demeure No 2057 rue St-Jacques, à 7.45 heures, pour se rendre à l'église de St-Henri, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 122-2

DUGAS. — Le 17 du courant, est décédé à St-Jacques l'Achigan, Camille Dugas, cultivateur, à l'âge de 65 ans.
Les funérailles auront lieu ici, mardi, le 20 juillet, à 10 1-2 heures a.m., après l'arrivée du train du C.N.Ry.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 122-1

L'ECUYER—A Granby, Que., le 18 courant, à l'âge de 41 ans 10 mois, Marie Hermine Pinsonnault, épouse de Pierre Amédé l'Ecuyer, notaire.
Le service funèbre aura lieu mercredi le 21 courant.
Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, à 9 heures, pour se rendre à l'église paroissiale et de là au cimetière, lieu de la sépulture.
Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 122-2

TAILLEFER—A Lachine, le 18 courant, à l'âge de 62 ans 2 mois 27 jours, Alinaise Cardinal, épouse de Isaie Taillefer.
Les funérailles auront lieu mercredi le 21 courant.
Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 5 rue 23ème, à 8 1-2 heures, pour se rendre à l'église de Lachine et de là à St-Laurent, lieu de la sépulture.
Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 122-2

VAILLANCOURT—En cette ville le 18 courant, à l'âge de 80 ans 4 mois, Dame Veuve Alexandre Vaillancourt, née Marceline Berthelot.
Le service funèbre aura lieu mercredi le 21 courant.
Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, E. Bastien, No 578 rue Sanguinet, à 7 1-2 heures, pour se rendre à l'église St-Louis de France et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 112-2

119-1mo